HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES.

TOME IV.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.

HISTOIRE NATURELLE
DES INSECTES,

COMPOSÉE

D'APRÈS RÉAUMUR, GEOFFROY, DEGÉER,
ROESEL, LINNÉ, FABRICIUS,
Et les meilleurs Ouvrages qui ont paru sur cette partie;

RÉDIGÉE SUIVANT LA MÉTHODE D'OLIVIER,
ET ORNÉE DE FIGURES DESSINÉES D'APRÈS NATURE.

PAR F. M. G. T. DE TIGNY,
Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris.

TROISIÈME ÉDITION,
Revue, augmentée et mise au niveau des connaissances actuelles,

PAR. M. F. E. GUÉRIN,
Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris
et de plusieurs autres Sociétés savantes.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,
RORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,
AU COIN DE CELLE DU BATTOIR.
1828.

HISTOIRE NATURELLE
DES INSECTES.

CXIVe GENRE.

CARABE.

Caractères génériques. Antennes filiformes; articles allongés, égaux, presque cylindriques, le premier plus gros et arrondi, le second très petit. — Six antennules inégales, filiformes, le premier article un peu plus gros et tronqué; les antérieures très courtes, composées de deux articles égaux; les moyennes plus longues, de quatre articles, le premier article court, le second plus long, le dernier un peu plus gros et tronqué; les postérieures de trois articles, le premier plus court, le dernier tronqué. — Corselet avec un rebord. — Appendice à la base des cuisses postérieures.

M. Geoffroy a conservé aux insectes de ce genre le nom de bupreste, qui signifie faire crever les bœufs, nom que les anciens donnaient à des insectes auxquels ils connaissaient cette qualité malfaisante. Linné

leur a donné le nom de carabe, et ce nom a été adopté par tous les auteurs qui ont écrit depuis lui.

On distingue facilement les carabes des autres insectes, par la forme ovale et convexe de leur corps, par leurs antennes longues, minces et filiformes, et par la vivacité avec laquelle ils marchent; caractères qui les rapprochent des cicindèles et des élaphres, parmi lesquels M. Geoffroy les a placés.

Les antennes des carabes sont de la longueur de la moitié du corps, composées de onze articles; elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est assez longue, avancée, moins large que le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, grandes, cornées, arquées, très pointues, munies intérieurement de plusieurs dents aiguës; de deux mâchoires cornées, ciliées intérieurement, terminées en pointe forte courbée, très aiguës; d'une lèvre inférieure et de six antennules inégales, filiformes.

Le corselet est très peu convexe ; en dessus, il a une ligne longitudinale plus ou moins enfoncée ; il est terminé latéralement par un rebord élevé, tranchant ; dans la plupart des espèces, il est coupé carrément à sa partie antérieure et postérieure ; dans quelques espèces, les deux angles postérieurs se terminent en pointe mousse, dirigés vers les élytres, et il est plus étroit à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure, et légèrement échancré en devant, ce qui lui donne un peu la figure d'un cœur dont la pointe serait tronquée. C'est d'après cette forme du corselet que M. Geoffroy a divisé ces insectes en plusieurs familles. L'écusson est très petit.

Les élytres sont plus convexes et plus élevées dans les grandes espèces que dans les petites ; dans presque toutes elles sont striées longitudinalement, et les côtés sont terminés par un petit rebord tranchant.

La plus grande partie des carabes sont aptères, quoique les élytres soient séparées l'une de l'autre, et qu'elles paraissent s'ouvrir et s'écarter du corps ; on ne trouve à

la place des ailes, de chaque côté de la poitrine, qu'une longue pièce plate et étroite, qui diminue insensiblement de largeur, et se termine en pointe; dans quelques espèces, ces pièces sont très courtes, et ne sont que des moignons, ou des rudimens d'ailes, qui ne sont point propres au vol. Plusieurs espèces ont des ailes membraneuses, dont elles font rarement usage.

Les pates sont longues et minces; les cuisses sont un peu renflées; les jambes sont terminées par deux épines.

Les tarses sont divisés en cinq articles; le premier et le dernier sont presque d'égale longueur; les trois autres sont plus courts et plus larges; le dernier est un peu renflé à son extrémité, et terminé par deux crochets assez forts et pointus; les tarses des pates antérieures sont un peu plus larges que les autres, tous sont garnis de poils ou d'épines roides, ainsi que les jambes; les cuisses postérieures ont à leur base un appendice ovale assez grand.

On trouve les carabes dans la terre et sous les pierres; on les voit aussi courir fort

vite à terre dans les jardins et dans les champs : les plus grandes espèces se cachent pendant le jour sous terre, elles en sortent la nuit ; mais les petites espèces se montrent dans le jour. Tous les carabes sont carnassiers ; ils se nourrissent d'autres insectes, sous l'état de larve et sous celui d'insecte parfait.

Les larves des carabes vivent dans la terre et dans les bois pourris ; elles sont peu connues ; leur corps est allongé, composé de douze anneaux ; elles ont six pates écailleuses ; leur bouche est armée de deux fortes mâchoires, dont elles se servent pour saisir les larves ou insectes dont elles vivent. Réaumur a trouvé plusieurs fois la larve du carabe sycophante dans le nid des chenilles processionnaires.

Un des insectes les plus redoutables pour les chenilles, dit cet observateur, est un ver noir, qui a seulement six jambes écailleuses attachées aux trois premiers anneaux ; il devient aussi long et plus gros qu'une chenille de médiocre grandeur ; le dessus de son corps est d'un beau noir lustré ; il semble

que ces anneaux soient écailleux ou crustacés; au-devant de la tête, il porte deux pinces écailleuses, recourbées en croissant l'une vers l'autre, avec lesquelles il a bientôt percé le ventre d'une chenille, car c'est ordinairement par le ventre qu'il les attaque; la chenille qu'il a une fois percée, a beau se donner des mouvemens, s'agiter, se tourmenter pour marcher, il ne l'abandonne pas jusqu'à ce qu'il l'ait entièrement ou presque entièrement mangée; la plus grosse chenille ne suffit qu'à peine pour le nourrir un jour; il en tue et en mange plusieurs dans la même journée, quand il les trouve.

Ces vers, très gloutons, savent se placer à merveille pour que la proie ne leur manque pas; ils savent trouver les nids des processionnaires et s'y établir. Il ne m'est guère arrivé de défaire un nid de ces chenilles où je n'aie rencontré quelque ver de cette espèce, et souvent j'y en ai rencontré cinq à six : là, ils peuvent assurément manger autant qu'ils veulent; il n'y a pas de jour apparemment où chacun d'eux ne

fasse périr un bon nombre de ces chenilles, ou de leurs chrysalides; car ils continuent à se tenir dans les nids des processionnaires, même après qu'elles se sont changées en chrysalides.

Ce ver n'est pas en tout temps précisément de même couleur; le temps où il paraît d'un plus beau noir est celui où il a besoin de nourriture. Quand il a bien mangé, comme il lui arrive souvent, sa peau devient tendue, ses anneaux sont plus déboîtés, et laissent voir du brun sur le corps et du blanc sur les côtés. A force de manger, il se met quelquefois dans un état où sa peau paraît prête à crever, il semble presque étouffé : aussi, quoiqu'ils soient vifs et farouches dans d'autres temps, ils se laissent alors toucher comme s'ils étaient morts; mais quand leur digestion est avancée, et qu'ils se sont vidés, ils commencent à se mouvoir, et à reprendre l'agilité qui leur est ordinaire.

J'ai vu quelquefois les plus gros de ces vers bien punis de leur gloutonnerie : lorsqu'elle les avait mis hors d'état de se pou-

voir remuer, ils étaient attaqués par d'autres vers de leur espèce, encore jeunes et assez petits, qui leur perçaient le ventre, et les mangeaient. Rien ne mettait ces jeunes vers dans la nécessité d'en venir à une telle barbarie, car ils attaquaient leurs camarades dans des temps où les chenilles ne leur manquaient pas. *Réaumur, Mém. des Insect.*, tome II, page 455.

Les carabes répandent une odeur très pénétrante qui approche de celle du tabac et de quelque plante vénéneuse. Pour peu qu'on les touche, cette odeur s'attache aux doigts, et se fait long-temps sentir. Elle est produite par une matière onctueuse qui transpire de leur corps; mais quand on touche l'insecte un peu rudement, il fait sortir, tant de la bouche que du derrière, une liqueur âcre et caustique, dont l'odeur est encore plus forte, et qui souvent est seringuée hors du derrière en manière de jet, quelquefois à une assez grande distance. Une goutte de cette liqueur reçue dans l'œil y cause une douleur très vive; ce qui fait croire qu'un insecte aussi caustique, pris

intérieurement, serait un poison très actif et très dangereux. Cependant nous trouvons dans l'Encyclopédie, qu'Hippocrate, Pline, et les anciens médecins qui attribuaient aux carabes une vertu peu inférieure à celle des cantharides, en faisaient usage dans diverses maladies, et les faisaient prendre intérieurement à très petite dose, et ils les employaient quelquefois en pessaires, mêlés avec des substances aromatiques.

M. Olivier rapporte qu'au Sénégal, les nègres font un savon, dans la composition duquel ils font entrer une espèce de petit carabe ; que ce savon, dont la couleur est noire, a la propriété du nôtre, et sert aux mêmes usages tout le long de la côte du Sénégal; et il ajoute, que peut-être parmi les nombreuses espèces qui habitent l'Europe, les arts pourraient aussi trouver quelques substances utiles.

Le genre carabe est très nombreux : il est composé de près de six cents espèces. On en trouve beaucoup en Europe ; mais les plus grandes habitent les pays chauds.

Le Carabe chagriné, *Carabus coriaceus*.

Ce carabe est un des plus grands de ceux d'Europe : il a quinze à seize lignes de long ; il est d'un noir mat en dessus, d'un noir luisant en dessous ; les antennes sont un peu plus longues que le corselet ; la tête est couverte de points enfoncés ; le corselet est en cœur, légèrement rebordé, avec un sillon peu enfoncé sur le milieu, et une impression de chaque côté du bord postérieur ; il est finement pointillé ; les élytres sont convexes, rebordées et couvertes de points élevés qui les font paraître chagrinées.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sous les pierres, dans les endroits humides : il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Carabe alternant, *Carabus alternans*.

G. *Pambore*. Latr.

Il est long de treize lignes, et large de quatre lignes trois quarts ; son corps est noir,

avec les côtés du corselet d'un bleu violet; les élytres sont sillonnées, et d'une couleur bronzée foncée; les sillons sont coupés par des impressions transverses, et présentent chacun une rangée de tubercules ou de grains élevés.

On trouve cet insecte à la Nouvelle-Hollande.

Le Carabe purpurin, *Carabus purpurascens*.

Il a un peu plus d'un pouce de long; il est d'un noir violet luisant en dessus, avec les bords du corselet et des élytres d'une belle couleur violette dorée; le dessous du corps est d'un noir luisant; les antennes sont un peu plus longues que le corselet; la tête est pointillée; le corselet est en cœur, rebordé, aminci postérieurement; les angles postérieurs s'avancent un peu vers les élytres; il est finement pointillé; il a une ligne longitudinale peu enfoncée sur le milieu; les élytres sont convexes, avec des stries très rapprochées: quelques espèces

ont trois rangées de points enfoncés. Cette espèce n'a point d'ailes.

On le trouve en Europe, sous les pierres, et dans les ordures des jardins : il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Carabe bleu, *Carabus cyaneus*.

Il est un peu moins grand que le précédent; les antennes sont beaucoup plus longues que le corselet, noires, et d'un noir cendré à l'extrémité; les yeux sont fauves; la tête est noire, pointillée; le corselet est presque en cœur, rebordé, pointillé, sillonné à sa partie supérieure, d'une couleur violette foncée; les élytres ne sont pas réunies, quoiqu'il n'y ait point d'ailes en dessous; elles sont raboteuses, noires, avec le rebord extérieur violet; le dessous du corps et les pates sont d'un noir luisant.

On le trouve au nord de l'Europe, en Allemagne : il est rare aux environs de Paris.

Le Carabe varié, *Carabus variegatus.*

G. Graphiptère. Latr.

Il a neuf lignes de long; son corps a une forme aplatie; la tête n'est pas très grosse; elle est noire, ponctuée, avec deux enfoncemens longitudinaux entre les yeux, qui sont garnis d'un duvet blanchâtre; la lèvre supérieure est avancée, arrondie, et presque échancrée à son extrémité; les antennes ne sont guère plus longues que la tête et le corselet réunis; les yeux sont brunâtres, et peu saillans; le corselet est en forme de cœur tronqué; il est beaucoup plus large que la tête à sa partie antérieure, il se rétrécit postérieurement; il a des points enfoncés et des rides irrégulières qui se confondent avec ces points, ce qui le fait paraître rugueux; il est de la couleur de la tête, et il a de chaque côté une bordure blanche, assez large, formée par un duvet blanc; l'écusson est petit, noir et triangulaire; les élytres sont planes et le double plus larges que le corselet dans leur milieu;

elles forment un ovale très peu allongé, et sont tronquées à leur extrémité; elles sont d'un noir mat soyeux, et elles ont une bordure blanche qui va depuis la base jusqu'à l'extrémité de la suture; cette bordure est un peu plus large à l'extrémité, et elle a deux grandes dents intérieures; la première près de la base, formant une tache triangulaire assez grande, et la seconde au milieu, en forme de bande un peu oblique, arrondie, à son extrémité et n'allant pas jusqu'au milieu de l'élytre; elles ont en outre six points blancs, formés, ainsi que la bordure, par un duvet court et serré; le dessous du corps est d'un noir un peu plus brillant que le dessus, avec quelques poils blanchâtres, assez longs, sur le corselet et sur la poitrine; les pates sont noires, assez longues.

On trouve cet insecte en Égypte.

Le Carabe sillonné, *Carabus sulcatus*.

G. *Anthie.* Latr.

Il a environ seize lignes de long; les antennes sont noires, un peu plus longues que

le corselet ; la tête est noire, raboteuse ; le corselet est en cœur, aminci postérieurement, noir, avec les bords latéraux couverts d'un duvet blanchâtre ; les élytres sont fortement striées, avec trois taches rondes enfoncées sur chacune, formées par un duvet blanchâtre ; les bords extérieurs sont couverts d'un même duvet ; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve au Sénégal.

Le Carabe jardinier, *Carabus hortensis*.

Il a près d'un pouce de long ; les antennes sont noires à leur base, noirâtres à leur extrémité, de la longueur du corselet ; la tête est raboteuse, d'un noir bronzé ; le corselet est en cœur, pointillé, sillonné à sa partie supérieure, d'un noir bronzé, avec les bords latéraux cuivreux ; les élytres sont convexes, un peu chagrinées, bronzées, avec trois rangées de points enfoncés, cuivreux ; les bords latéraux sont d'une couleur cuivreuse ; le dessous du corps et les pates sont d'un noir luisant.

On le trouve au nord de l'Europe, en

Suisse, et aux environs de Paris, dans les bois.

Le Carabe convexe, *Carabus convexus.*

Il a environ huit lignes de long; tout le corps est noir; les antennes sont un peu plus longues que le corselet; la tête est pointillée; le corselet est en cœur, rebordé, légèrement sillonné et chagriné; les élytres sont convexes, rebordées; elles ont des stries très fines et très rapprochées; entre chaque strie est une rangée de points enfoncés.

On le trouve en Allemagne : il est rare aux environs de Paris.

Le Carabe doré, *Carabus auratus.*

Il est un peu plus grand que le précédent, et de forme plus allongée; les antennes sont jaunes depuis la base jusqu'au milieu, brunes dans le reste de leur longueur, plus longues que le corselet; la tête est verte ; les mandibules et les antennules sont rougeâtres; le corselet est un peu en

cœur, finement pointillé, d'un vert doré, avec une petite ligne longitudinale peu enfoncée sur le milieu; les élytres sont réunies; elles ont trois larges sillons; leur couleur est d'un vert doré, avec les bords latéraux cuivreux; le dessous du corps est noir, luisant; les cuisses et les jambes sont rougeâtres; les tarses sont noirs.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans les champs et dans les jardins. Il est très commun aux environs de Paris.

Le Carabe granulé, *Carabus granulatus*.

Il a un peu plus d'un pouce de long; les antennes sont noires, plus longues que le corselet; la tête est bronzée, pointillée; le corselet est presque en cœur, bronzé, un peu cuivreux sur les côtés, marqué sur le milieu d'une petite ligne longitudinale enfoncée; les élytres sont bronzées; elles ont des lignes longitudinales élevées et trois rangées de points allongés élevés; le dessous du corps et les pates sont noirs. Cet insecte n'a

point d'ailes, quoique les élytres ne soient pas réunies.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Carabe doré brillant, *Carabus auronitens*.

Il est de la grandeur du carabe doré, auquel il ressemble beaucoup ; les antennes sont noires, avec le premier article rougeâtre ; la tête est d'un vert brillant, finement pointillée ; le corselet est presque en cœur, échancré antérieurement, sillonné sur le milieu, d'un vert doré brillant, avec les bords latéraux cuivreux, couvert de points enfoncés ; les élytres sont d'un vert doré brillant, avec les bords latéraux cuivreux ; elles ont trois larges sillons, entre lesquels sont des points enfoncés ; le dessous du corps est noir, brillant ; les cuisses et les jambes sont rougeâtres ; les tarses sont noirs.

On le trouve en Allemagne : il est rare aux environs de Paris.

Le Carabe rugueux, *Carabus rugosus*.

G. *Calosome*. LATR.

Il a près d'un pouce de long; tout le corps est noir; les antennes sont presque de la longueur de la moitié du corps; la tête est pointillée; les yeux sont jaunâtres; le corselet est un peu arrondi, légèrement chagriné, marqué d'une ligne longitudinale peu enfoncée sur le milieu; les élytres ont des stries rapprochées et trois rangées de points oblongs élevés, entre lesquels sont de petits points d'un vert doré.

On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

Le Carabe inquisiteur, *Carabus inquisitor*.

G. *Calosome*. LATR.

Il a environ huit lignes de long; il est moins allongé que les espèces précédentes; il est en dessus d'une couleur de bronze antique un peu verdâtre, avec les bords des

élytres et du corselet d'un vert brillant; le dessous du corps est d'un noir verdâtre brillant; la tête est finement pointillée; le corselet est court, finement pointillé; il a une ligne longitudinale peu enfoncée sur le milieu; les élytres sont striées, et les stries sont pointillées; elles ont sur le milieu trois rangées de très petits points enfoncés.

On le trouve dans presque toute l'Europe; il se tient ordinairement sur les chênes, où il mange différens insectes qu'il trouve sur ces arbres.

Le Carabe muselier, *Carabus rostratus*.

G. *Cychre*. Latr.

Il a environ dix lignes de long; tout son corps est noir luisant; sa tête est étroite et avancée; sa lèvre inférieure est formée de trois pièces séparées; le dernier article de ses palpes est très dilaté; celui des antérieurs est en forme de cuilleron, et couvre toute l'extrémité de la mâchoire; le corselet est presque carré ou en trapèze; il est fine-

ment chagriné, et marqué d'une ligne longitudinale enfoncée, peu apparente; les élytres sont dures, coriaces, réunies, et ne recouvrent pas d'ailes membraneuses; elles embrassent l'abdomen, sont chagrinées, et présentent une ligne longitudinale, saillante, sur le côté externe.

Cet insecte est commun dans les Alpes, en Allemagne; on le trouve en France, aux environs de Strasbourg; enfin, on en a trouvé quelques individus aux environs de Paris, mais très rarement.

Le Carabe à trompe, *Carabus proboscideus*.

G. *Cychre*. Latr.

Cette espèce est un peu plus petite que les précédentes; Fabricius lui a donné le nom de *cychrus attenuatus;* tout son corps est noirâtre, bronzé; son corselet est rebordé, sillonné au milieu; ses élytres sont légèrement raboteuses, marquées de trois rangées longitudinales de points élevés oblongs.

On la trouve en Allemagne, en Suisse, en France, aux environs de Strasbourg; le comte Dejean en a trouvé un assez grand nombre dans la forêt d'Eu, département de la Seine-Inférieure.

Le Carabe sycophante, *Carabus sycophanta.*

G. *Calosome.* Latr.

Il est une fois plus grand que le carabe inquisiteur, auquel il ressemble par la forme; les antennes sont noires, plus longues que le corselet; la tête est noire; les yeux sont jaunâtres; le corselet est pointillé d'un noir bleuâtre sur le milieu, les côtés sont verdâtres; les élytres sont striées; elles ont trois rangées de très petits points enfoncés; elles sont d'un rouge cuivreux, brillant sur le milieu, et d'un beau vert brillant le long de la suture et des bords latéraux; le dessous du corps est d'un noir bleuâtre; les pates sont noires.

On le trouve en Europe, sur les chênes et sur les frênes; il n'est pas rare aux en-

virons de Paris. Nous renvoyons aux généralités pour voir l'histoire de sa larve.

Le Carabe déprimé, *Carabus depressus*.

G. *Siagone*. Latr.

Cet insecte a près de neuf lignes de long, et est entièrement, en dessus, d'un noir assez brillant; sa tête est assez large, et a deux lignes transversales enfoncées et une ligne longitudinale élevée de chaque côté; les antennes sont pubescentes; les yeux sont gros et très saillans; le corselet est large, court, arrondi sur les côtés, et rétréci brusquement en arrière; il a quelques points enfoncés peu marqués, et éloignés les uns des autres; l'écusson est petit, lisse, et presque en forme de cœur; les élytres sont planes, plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, et coupées presque carrément antérieurement, avec les angles de la base arrondis; elles sont très légèrement ponctuées; les points enfoncés sont peu marqués, et assez éloignés les uns

des autres ; le dessous du corps et les pates sont d'un brun noirâtre.

On trouve cet insecte aux Indes orientales.

Le Carabe dentipède, *Carabus dentipes*.

G. *Ozène*. Latr.

Cet insecte est long de dix lignes; son corps est noir, luisant, tirant un peu sur le brun; sa tête est assez allongée, plane, inégale et ponctuée ; les antennes sont plus courtes que la moitié du corps; leur premier article est un peu plus long que les suivans ; tous les autres sont presque égaux, serrés, peu distincts, surtout depuis le cinquième article ; ils vont en grossissant insensiblement vers l'extrémité; le corselet est pointillé, marqué d'une ligne longitudinale enfoncée, avec les bords larges et un peu raboteux; les élytres sont irrégulièrement striées, avec quelques petits points enfoncés entre les stries ; les jambes antérieures sont munies à leur partie interne d'une pe-

tite dent au-dessous de laquelle sont des cils courts, placés dans une légère entaille.

Cette espèce se trouve à Cayenne.

Le Carabe monilicorne, *Carabus monilicornis*.

G. *Morion*. Latr.

Il a sept à huit lignes de long ; sa tête est assez grande, presque plane et lisse ; elle est un peu rétrécie derrière les yeux ; la lèvre supérieure est d'un brun noirâtre, avancée et fortement échancrée ; les mandibules sont fortes, aussi longues que la tête ; les antennes moniliformes, et grossissant un peu vers l'extrémité, sont de la longueur de la tête et des mandibules réunies ; elles sont d'un brun ferrugineux ; les yeux sont saillans, gros et brunâtres ; le corselet est plus large que la tête ; il est presque aussi long que large, presque carré, et assez plane ; il a au milieu une ligne longitudinale très enfoncée, et une impression de chaque côté ; les élytres sont un peu plus larges que le corselet ; elles sont allongées, presque pa-

rallèles, coupées carrément à la base, et arrondies à l'extrémité ; elles ont des stries très fortement marquées, qui sont légèrement ponctuées à leur base et lisses vers l'extrémité ; on voit un point enfoncé à peu près aux deux tiers de leur longueur, entre la seconde et la troisième strie ; on voit, le long du bord extérieur, une rangée de petites lignes obliques assez serrées ; le dessous du corps et les pates sont d'un noir un peu moins brillant que le dessus.

On le trouve aux États-Unis, aux Antilles, à Cayenne et au Brésil ; ceux de l'Amérique méridionale sont un peu plus grands que ceux de l'Amérique du Nord.

Le Carabe leucophtalme, *Carabus leucophtalmus*.

G. *Féronie*. Latr.

Il a près d'un pouce de long ; le corps est entièrement noir ; les antennes sont presque aussi longues que la moitié du corps ; le corselet est presque en cœur, plus étroit que les élytres, un peu échancré antérieu-

rement, et postérieurement il a une ligne peu enfoncée sur le milieu; les élytres ont des stries à peine marquées.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans les endroits humides : il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Carabe ruficorne, *Carabus ruficornis*.

G. *Harpale*. Latr.

Il est moins grand que le précédent; tout le corps est noir; les antennes et les pates sont rougeâtres; le corselet est en cœur, rebordé avec un sillon enfoncé sur le milieu; les élytres sont striées; on voit dans les stries des points enfoncés.

Il habite presque toute l'Europe : on le trouve aux environs de Paris.

Le Carabe velouté, *Carabus holosericeus*.

G. *Féronie*. Latr.

Il a près de six lignes de long; les antennes sont d'un brun noirâtre; la tête est

verdâtre, bronzée, luisante; le corselet et les élytres sont noirs, soyeux, point luisans; les élytres sont striées, et paraissent finement chagrinées; le dessous du corps et les pates sont d'un noir luisant.

On le trouve à Kiell: il est rare aux environs de Paris.

Le Carabe paresseux, *Carabus madidus*.

G. *Féronie*. LATR.

Il a près de sept lignes de long; il est convexe, noir; les antennes sont brunes, de la longueur du corselet; la tête est luisante; le corselet est de la largeur des élytres; il a deux points enfoncés à sa partie postérieure, et une ligne longitudinale peu marquée sur le milieu; les élytres sont striées, et les stries ont des points enfoncés; les cuisses sont noires; les jambes et les tarses sont rougeâtres.

On le trouve en Angleterre, et aux environs de Paris.

Le Carabe silphoïde, *Carabus silphoides*.

G. *Licine*. Latr.

Il est de la grandeur du précédent ; tout le corps est d'un noir mat en dessus, luisant en dessous ; le corselet est moins large que les élytres, déprimé, arrondi sur les côtés, un peu coupé antérieurement et postérieurement, marqué d'une ligne peu enfoncée sur le milieu ; les élytres ont trois lignes élevées assez écartées, entre lesquelles sont des points irréguliers enfoncés ; elles sont tronquées à leur partie postérieure ; les cuisses antérieures sont un peu renflées ; les deux premiers articles des tarses de ces pates sont très larges, en forme de palette ; le premier est plus long que le second ; les deux suivans sont très courts ; le dernier est allongé, cylindrique ; les tarses des autres pates sont filiformes.

On le trouve aux environs de Paris : il est rare.

Le Carabe terricole, *Carabus terricola.*

G. *Féronie*. Latr.

Il a environ huit lignes de long; il est d'un noir bleuâtre, luisant, en dessus, plus noir en dessous; les antennes sont noirâtres, un peu plus longues que le corselet; le corselet est presque en cœur, rebordé, coupé antérieurement; il a deux impressions à sa partie postérieure, et une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu; les élytres sont un peu déprimées et striées; les stries sont lisses.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris.

Le Carabe céphalote, *Carabus cephalotes.*

G. *Féronie*. Latr.

Il a environ neuf lignes de long; il est noir, de forme cylindrique; la tête est courte, arrondie; les antennes sont de la longueur du corselet; le corselet est lisse,

un peu convexe, plus étroit à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure; il a une ligne peu enfoncée sur le milieu; les élytres paraissent lisses; vues à la loupe, on y découvre des stries peu marquées, formées par de petits points enfoncés.

Il est assez rare aux environs de Paris : on le trouve dans les champs.

Le Carabe pensylvain, *Carabus pensylvanicus*.

G. *Harpale*. Latr.

Il a environ sept lignes de long; il est tout noir, avec les antennes et les pates rougeâtres; les yeux sont grisâtres; les antennes sont filiformes, de la longueur du corselet; le corselet est presque de la largeur des élytres; il a deux points enfoncés à sa partie postérieure, et une ligne longitudinale sur le milieu; les élytres sont un peu coupées postérieurement; elles sont striées; les stries sont lisses.

On le trouve dans la Pensylvanie.

Le Carabe casside, *Carabus cassideus*.

G. *Licine*. Latr.

Il est un peu plus étroit et moins long que le carabe silphoïde, auquel il ressemble beaucoup par la forme ; il est entièrement noir ; les antennes sont de la longueur du corselet ; le corselet est moins large que les élytres, un peu déprimé, coupé antérieurement et postérieurement, finement chagriné ; il a un point peu enfoncé de chaque côté de sa partie postérieure ; les élytres sont un peu coupées postérieurement, et couvertes de petits points enfoncés ; les cuisses antérieures sont comprimées ; les deux premiers articles des tarses de ses pates sont très larges, d'égale longueur ; les deux suivans sont très courts ; le dernier est plus long, cylindrique.

On le trouve aux environs de Paris, dans les champs : il est très rare.

Le Carabe américain, *Carabus americanus*.

G. *Galerite*. LATR.

Cette espèce est longue de huit à dix lignes ; sa tête est noire, ovale, peu allongée antérieurement, arrondie postérieurement, et tenant au corselet par un col étroit ; le corselet est d'un jaune ferrugineux, tant en dessus qu'en dessous ; il est plus large que la tête, un peu plus long que large, arrondi antérieurement, et presque en forme de cœur tronqué ; l'écusson est petit, triangulaire ; les élytres sont presque le double de la largeur du corselet ; elles sont en ovale allongé, arrondies antérieurement, tronquées un peu obliquement à l'extrémité, et légèrement rebordées ; elles sont d'un noir un peu bleuâtre ; le dessous du corps est d'un noir obscur ; les pates sont grandes, fortes, et entièrement d'un jaune ferrugineux.

On trouve cette espèce dans l'Amérique septentrionale.

Le Carabe mélanure, *Carabus melanurus.*

G. *Odacanthe* Latr.

Cet insecte est long de trois lignes ; sa tête est assez grande, amincie postérieurement et d'un bleu noirâtre ; son corselet est de la même couleur, presque cylindrique ; les élytres sont un peu plus larges que la tête, allongées, presque cylindriques, et tronquées postérieurement ; elles sont jaunes, et leur extrémité est de la couleur du corps, ou d'un noir bleuâtre ; les pates et la base des antennes sont jaunes.

On trouve ce joli insecte en Allemagne, en Suède, en Angleterre, et dans le nord de la France ; il habite les endroits marécageux, et se trouve au pied des joncs.

Nous en avons reçu beaucoup de Lille, où il n'est pas rare.

Le Carabe de Cayenne, *Carabus Cayennensis*.

G. *Agre*. Latr.

Cet insecte, auquel Fabricius a donné le nom d'*agraænea*, a onze lignes de long; sa tête a une forme ovale allongée, un peu rétrécie entre les yeux et les antennes; elle est lisse, et elle a une petite ligne longitudinale enfoncée de chaque côté entre les antennes; elle est d'une couleur bronzée obscure, avec la partie antérieure, la bouche et les palpes d'un brun obscur; les antennes sont de cette dernière couleur, qui est un peu plus foncée vers l'extrémité de chaque article; elles ne sont guère plus longues que la tête et le corselet réunis; les yeux sont petits, assez saillans et jaunâtres; le corselet est en dessus d'un belle couleur bronzée; il est un peu plus long que la tête, plus étroit qu'elle à sa partie antérieure; il grossit insensiblement jusque un peu au-delà du milieu, où il est de la même largeur que la tête; il est couvert de gros

points irréguliers, presque rangés en stries; les bords antérieur et postérieur sont un peu relevés; il a une ligne longitudinale élevée au milieu, et une autre de chaque côté, très peu marquées, un léger étranglement et une impression transversale près du bord postérieur: en dessous, il est presque lisse et d'une couleur plus foncée; l'écusson est petit, presque triangulaire, et lisse; les élytres sont plus longues que la tête et le corselet réunis; elles sont de la couleur du corselet, presque le double plus large que lui à leur base; d'abord presque parallèles, et ensuite un peu plus larges vers l'extrémité, qui est tronquée obliquement, presque échancrée, et qui forme presque deux dents, une vers le bord extérieur et l'autre à la suture: elles sont couvertes de gros points enfoncés, presque rangés en stries; ceux situés vers la base et la suture sont un peu plus petits que les autres; le dessous du corps est d'une couleur plus obscure; les pates sont d'un brun foncé, avec une teinte cuivreuse assez brillante.

Elle se trouve à Cayenne.

Le Carabe pétard, *Carabus crepitans*.

G. *Brachine*. LATR.

Celui qu'on trouve aux environs de Paris n'a que quatre lignes de long; dans les départemens méridionaux, il est deux fois plus grand; les antennes sont filiformes, de couleur rousse, plus longues que le corselet; la tête est ferrugineuse; les yeux sont noirs; le corselet est en cœur, beaucoup plus étroit que les élytres, de couleur ferrugineuse; les élytres sont striées, d'un noir bleuâtre; le dessous du corps est noir; les pates sont ferrugineuses.

Quand on touche le ventre de cet insecte, ou quand on le prend dans la main, il fait sortir avec éclat de son derrière une fumée bleue qui fait un petit bruit, tel que celui d'un peu de poudre à canon à laquelle on met le feu, et il répète cette fumée avec un pareil bruit plus de vingt fois de suite, et aussi long-temps qu'on lui gratte le dessus du corps. Il a pour ennemi déclaré le carabe inquisiteur. Rolander a observé que,

quand il est poursuivi par cet insecte carnassier, il fait sortir la fumée, ce qui arrête ce carabe, et donne au petit le temps d'échapper par la fuite ; mais s'il ne trouve pas en chemin quelque trou ou quelqu'autre endroit propre à se cacher, il devient enfin la proie de son ennemi.

On le trouve dans presque toute l'Europe.

Le Carabe bimaculé, *Carabus bimaculatus*.

G. *Brachine*. Latr.

Il a près de neuf lignes de long ; les antennes sont jaunes, filiformes, plus longues que le corselet ; la tête est jaune, avec une tache noire à sa partie supérieure ; le corselet est noir, avec une grande tache jaune de chaque côté ; il est beaucoup plus étroit que les élytres, presque en cœur et légèrement bordé ; les élytres sont striées, coupées postérieurement, de couleur noire, avec une petite tache jaune à la base, une très grande sur le milieu, et une très petite à l'extrémité; quelquefois cette dernière

tache manque; le dessous du corps est noir; les pates sont jaunes.

On le trouve aux Indes occidentales.

Le Carabe soyeux, *Carabus sericeus.*

G. *Féronie*. Latr.

Il a environ huit lignes de long; les antennes sont brunes, de la longueur du corselet; la tête est d'un vert soyeux; les yeux sont noirs; le corselet est presque en cœur, d'un vert soyeux, finement pointillé; les élytres sont d'un vert soyeux, finement pointillées; elles ont chacune huit stries peu marquées, formées par des points enfoncés; les ailes sont blanches, avec le bord extérieur fauve; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Carabe bordé, *Carabus limbatus.*

G. *Omophron*. Latr.

Cet insecte est long de près de trois

lignes, et large de deux; son corps est aplati, ové, d'un jaune rouillé; mais la bouche, les palpes, les antennes et les pates sont plus pâles; la tête est large et est marquée de deux traits, qui de la base des antennes se dirigent obliquement au milieu de la tête où ils se joignent, et représentent un V, derrière lequel le reste de la tête est vert métallique, et pointillé; le corselet, dont le milieu est occupé par une grande tache du même vert métallique, est carré, plus large que long; il se relève un peu à la partie supérieure, ou est un peu échancré du côté des angles, tandis que le milieu de sa base s'avance en pointe, comme dans les dytiques; il n'a point d'écusson; les élytres ont des stries formées par des points; elles ont la suture verte, et trois bandes transversales de la même couleur et très sinueuses; le dessous du corps est un peu plus ferrugineux que le dessus. Cet insecte est assez commun dans une des îles de la Seine, vis-à-vis Sèvres.

Les omophrons semblent faire le passage des carnassiers terrestres aux aquatiques, et

Clairville a même placé l'espèce qui nous occupe à la tête de sa division des adephages aquatiques; on les trouve toujours sur le bord des rivières, dans les sables baignés par l'eau, et à la racine des plantes, surtout dans les lieux où croissent celles qu'on a nommées vulgairement l'argentine, la renouée persicaire, etc. On n'en rencontre jamais hors du sable pendant le jour; mais c'est le soir qu'ils courent et qu'ils vont même dans les endroits où l'eau arrive. La larve de cette espèce a été découverte par M. Desmarest; elle tient le milieu entre celles des dytiques et des carabes; son corps est conique, allongé et déprimé, ayant sa plus grande largeur du côté de la tête; il est composé de douze anneaux ou segmens et est d'un blanc sale, à l'exception de la tête, qui est d'un brun de rouille; elle a deux petits yeux noirs et deux petites antennes sétacées, formées de cinq articles, et placées au-devant de ces yeux; la bouche est pourvue de deux fortes mandibules arquées et dentelées, de deux mâchoires portant chacune deux palpes, et d'une lèvre inférieure munie égale-

ment de deux palpes; la tête a la forme d'un trapèze, et est plus étroite que les anneaux suivans; les trois premiers donnent naissance à trois paires de pates écailleuses, toutes dirigées en arrière, et terminées par deux ongles aigus; le dernier anneau est terminé supérieurement par un filet relevé, composé de quatre articles, dont le dernier porte deux poils. On connaît encore quatre ou cinq espèces d'omophrons. Elles se trouvent dans les pays chauds et tempérés de l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.

Le Carabe brévicol, *Carabus brevicollis.*

G. *Nébrie.* LATR.

Il a près de six lignes de long; il est d'un noir luisant; les antennes sont rougeâtres, plus longues que le corselet; les antennules sont rougeâtres; le corselet est court, presque en cœur, bordé, enfoncé à sa partie postérieure, et sillonné sur le milieu; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; le dessous du corps et les cuisses

sont noirs ; les jambes et les tarses sont rougeâtres.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Carabe pilicorne, *Carabus pilicornis*.

G. *Loricère*. LATR.

Il a environ quatre lignes de long ; il est noir ou bronzé ; les antennes sont ferrugineuses, garnies de poils longs ; les yeux sont noirs, très gros et saillans ; le corselet est en cœur, avec un point enfoncé de chaque côté de sa partie postérieure, et une ligne enfoncée sur le milieu ; les élytres sont striées ; elles ont chacune trois points enfoncés sur le milieu ; les cuisses sont noires ; les jambes et les tarses sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris et en Angleterre.

Le Carabe bleuâtre, *Carabus cœrulescens.*

G. *Pogonophore.* LATR.

Il a environ cinq lignes de long; les antennes sont noirâtres, fauves à leur base; il est en dessus d'un vert bleuâtre ou d'un bleu violet; le corselet est presque aussi large que les élytres; il a un point enfoncé de chaque côté de sa partie postérieure, et une ligne longitudinale peu marquée sur le milieu; les élytres sont striées; le dessous du corps est noir; les pates sont rougeâtres, avec les cuisses noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe.

Le Carabe agréable, *Carabus lepidus.*

G. *Féronie.* LATR.

Il est un peu plus grand que le précédent; il est d'un vert bronzé, brillant en dessus, d'un noir violet en dessous; les antennes sont noires; le corselet est carré; il a deux petites lignes rapprochées à sa partie posté-

rieure, et une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu; les élytres sont striées; les pates sont noires; les cuisses et les jambes des pates antérieures sont un peu renflées.

On le trouve en Portugal, dans le sable : on le trouve aussi aux environs de Paris; il y est rare.

Le Carabe Kugelann, *Carabus Kugelanni.*

G. *Féronie.* LATR.

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont noires, filiformes, un peu plus longues que le corselet; la tête est d'un vert doré cuivreux; le corselet est carré, moins large que les élytres; il a une petite ligne courte de chaque côté du bord postérieur, et une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu; il est d'un vert doré; les élytres sont vertes, finement chagrinées, avec des stries peu marquées; le dessous du corps est noir; les pates sont rougeâtres, avec les tarses bruns.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Carabe métallique, *Carabus metallicus*.

G. *Féronie*. LATR.

Il a environ sept lignes de long; les antennes sont noires, un peu plus longues que le corselet; tout le dessus du corps est rouge cuivreux, bronzé, brillant; le corselet est carré; il a une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu, et deux points enfoncés près du bord postérieur; les élytres paraissent lisses; vues à la loupe, on y aperçoit quelques stries peu marquées, formées par de petits points enfoncés; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve au nord de l'Europe.

Le Carabe spinibarbe, *Carabus spinibarbis*.

G. *Pogonophore*. LATR.

Il a environ quatre lignes et demie de long; les antennes sont fauves, un peu plus longues que le corselet; il est d'un noir

bleuâtre en dessus; les parties de la bouche sont fauves; les mâchoires sont garnies extérieurement de cils longs et roides; le corselet est en cœur, rebordé, un peu plus long que la tête; les élytres sont striées; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris et en Angleterre.

Le Carabe nigricorne, *Carabus nigricornis.*

G. *Féronie.* Latr.

Il a quatre lignes de long; les antennes sont noires, de la longueur du corselet; la tête est d'un vert bronzé; le corselet est cuivreux, brillant, avec une ligne longitudinale sur le milieu, et un point enfoncé de chaque côté du bord postérieur; les élytres sont vertes, striées; le dessous du corps est noir; les pates sont brunes, avec les tarses noirs.

On le trouve en Danemarck, et aux environs de Paris.

Le Carabe six-points, *Carabus sex-punctatus*.

G. *Féronie*. Latr.

Il ressemble beaucoup au précédent, par la forme et la longueur; les antennes sont noires, aussi longues que la moitié du corps; la tête est d'un vert cuivreux; le corselet est en cœur, convexe en dessus, bordé sur les côtés, avec une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu; il est d'un vert cuivreux, brillant; les élytres sont cuivreuses, brillantes, striées, avec six points enfoncés sur chaque, rangés sur la même ligne; le dessous du corps et les pates sont noirs.

Il habite l'Europe; on le trouve aux environs de Paris, dans les champs.

Le Carabe petits-points, *Carabus parum punctatus*.

G. *Féronie*. Latr.

Il est de la grandeur du précédent, auquel il ressemble beaucoup; les antennes

sont noires, de la longueur de la moitié du corps; la tête est d'un vert bronzé, brillant; le corselet est en cœur, d'un vert bronzé, rebordé; les élytres sont striées, bronzées, un peu cuivreuses; elles ont chacune trois petits points enfoncés, placés sur une même ligne; le dessous du corps est noir; les pates sont rougeâtres.

On le trouve aux environs de Paris, dans les champs.

Le Carabe ceint, *Carabus cinctus*.

G. *Féronie*. Latr.

Il a sept lignes de long; les antennes sont rougeâtres, de la longueur de la moitié du corps; la tête est d'un vert brillant; la lèvre supérieure, les mandibules et les antennules sont rougeâtres; le corselet est d'un vert brillant, presque en cœur, rebordé, avec une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu, et un point enfoncé de chaque côté du bord postérieur; les élytres sont striées, vertes, couvertes d'un léger duvet soyeux, jaunâtre, et extérieurement bordées de jaune;

le dessous du corps est noir; les pates sont d'un jaune rougeâtre.

On le trouve aux environs de Paris, dans les endroits un peu humides, et dans les départemens méridionaux de la France.

Le Carabe marginé, *Carabus marginatus*.

G. *Féronie.* Latr.

Il est une fois plus petit que le précédent; les antennes sont noirâtres et fauves à leur base, de la longueur du corselet; la tête et le corselet sont d'un vert noirâtre; le corselet est plus étroit que les élytres; il a une ligne longitudinale enfoncée à sa partie supérieure, et deux points enfoncés au bord postérieur; les élytres sont d'un vert mat, striées peu profondément, et couvertes de petits points serrés; leur bord est d'un jaune fauve; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves, avec les tarses noirâtres.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les champs.

Le Carabe mélanocéphale, *Carabus melanocephalus*.

G. *Féronie*. LATR.

Il a près de quatre lignes de long; les antennes sont fauves, plus longues que le corselet; la tête est noirâtre; le corselet est fauve, presque aussi large que les élytres; les élytres sont noirâtres, légèrement striées; le dessous du corps est noirâtre; les pates sont fauves.

Il est commun dans toute l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sous les pierres.

Le Carabe tête-bleue, *Carabus cyanocephalus*.

G. *Lébie*. LATR.

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont noires, fauves à leur base; la tête est d'un bleu brillant; le corselet est en cœur, de couleur fauve, tant en dessus qu'en dessous; les élytres sont vertes ou bleues, très légèrement striées; vues à la

loupe, on y aperçoit de petits points enfoncés; elles sont un peu tronquées à l'extrémité; le dessous du corps est d'un noir bleuâtre, luisant; les pates sont fauves, avec les tarses noirs, et une tache noire à l'extrémité des cuisses.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les champs.

Le Carabe grande croix, *Carabus crux-major*.

G. *Panagée*. LATR.

Il a environ trois lignes de long; les antennes sont brunes, rougeâtres à la base; la tête est noire; le corselet est moins large que les élytres, arrondi sur les côtés, fortement pointillé, de couleur noirâtre; les élytres sont rougeâtres, avec la suture noire, et une large bande transversale de même couleur sur le milieu, ce qui forme une espèce de croix; elles sont légèrement striées, et les stries ont des points enfoncés; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve en Europe, dans les bois : il est assez rare aux environs de Paris.

Le Carabe petite-croix, *Carabus crux-minor*.

G. *Lébie*. Latr.

Il est plus petit que le précédent; les antennes sont noires, fauves à leur base; la tête est noire; le corselet est très petit, en cœur, rougeâtre; l'écusson est noir; les élytres sont légèrement striées, rougeâtres, avec la suture et l'extrémité noires, et une large bande de même couleur sur le milieu; le dessous du corps est noir; les pates sont rougeâtres.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris et en Angleterre.

Le Carabe Germain, *Carabus Germanus*.

G. *Harpale*. Latr.

Il a cinq lignes de long; les antennes sont brunes, d'un brun plus clair à leur base; la tête est rougeâtre; le corselet est en cœur, moins large que les élytres, d'un noir bleuâtre; les élytres sont striées, d'un rouge

ferrugineux, avec une grande tache bleuâtre à l'extrémité; le dessous du corps est noir ; les pates sont rougeâtres.

On le trouve dans presque toute l'Europe.

Le Carabe verdelet, *Carabus viridanus*.

G. *Féronie*. Latr.

Il a environ trois lignes de long ; les antennes sont rougeâtres, de la longueur de la moitié du corps; la tête est verte; le corselet est vert, en cœur, guère plus large que la tête ; il a une petite ligne enfoncée de chaque côté du bord postérieur, et une sur le milieu ; les élytres sont striées, rougeâtres, avec une grande tache d'un noir bleu verdâtre à l'extrémité; le dessous du corps est noir ; les pates sont rougeâtres.

On le trouve dans toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris, dans les endroits humides.

Le Carabe rayé, *Carabus vittatus*.

G. *Lébie.* Latr.

Il est plus petit que le précédent; les antennes sont noirâtres, plus longues que le corselet; la tête est rougeâtre; le corselet est rougeâtre, en cœur, guère plus large que la tête; l'écusson est noir; les élytres sont striées, rougeâtres, avec deux lignes longitudinales noires sur chacune; le dessous du corps est rougeâtre; les pates sont noires, avec le dessous des cuisses rougeâtre.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Carabe hémorrhoïdal, *Carabus hemorrhoidalis*.

G. *Lébie.* Latr.

Il a deux lignes de long; les antennes sont rougeâtres et noirâtres à leur extrémité; la tête est rougeâtre; les yeux sont noirs, saillans; le corselet est rougeâtre, en

cœur, guère plus large que la tête; les élytres sont très légèrement striées, noires, luisantes, avec l'extrémité rouge; le dessous du corps et les pates sont rouges.

On le trouve à Dresde ; il n'est pas commun aux environs de Paris.

Le Carabe bipustulé, *Carabus bipustulatus*.

G. *Badiste*. Latr.

Il a deux lignes et demie de long; les antennes sont noires et fauves à leur base; la tête est noire; le corselet est fauve, moins large que les élytres, arrondi; les élytres ont des stries pointillées; elles sont rougeâtres, avec la suture noire, une petite tache à la base, une à l'extrémité, et une bande transversale sur le milieu, de la même couleur que la suture; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris et en Angleterre.

Le Carabe lunulé, *Carabus lunatus*.

G. *Féronie*. Latr.

Il a trois lignes et demie de long; les antennes sont noires, ferrugineuses à leur base, un peu plus longues que le corselet; la tête est d'un noir bleuâtre, luisante; le corselet est en cœur, un peu plus large que la tête, pointillé, fauve; les élytres sont légèrement striées, fauves, avec trois taches noires, une à la base, une sur le milieu, et la troisième à l'extrémité; le dessous du corps est d'un noir bleuâtre; les pates sont fauves, avec l'extrémité des cuisses d'un noir bleuâtre.

On le trouve dans l'Alsace, la Lorraine et en Angleterre : il est rare aux environs de Paris.

Le Carabe pâle, *Carabus pallens*.

G. *Féronie*. Latr.

Il a environ quatre lignes de long; tout le corps est pâle, sans tache; les antennes

sont de la longueur du corselet ; le corselet est presque aussi large que les élytres, marqué d'une ligne enfoncée à sa partie supérieure ; les élytres sont striées.

On le trouve à Dresde et aux environs de Paris.

Le Carabe étuvier, *Carabus vaporariorum.*

G. *Féronie.* LATR.

Il a trois lignes de long ; les antennes sont noires, rougeâtres à leur base ; la tête est noire ; le corselet est rougeâtre, arrondi, presque aussi large que les élytres ; les élytres sont striées, rougeâtres, avec une grande tache noire à leur extrémité ; le dessous du corps est noir ; les pates sont fauves.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Carabe tête-noire, *Carabus atricapillus*.

G. *Lébie.* LATR.

Il a deux lignes de long; les antennes sont pâles, plus longues que le corselet; la tête est noire; le corselet est en cœur, de la largeur de la tête, pâle; les élytres sont striées, pâles; le dessous du corps et les pates sont pâles.

On le trouve au nord de l'Europe et aux environs de Paris.

Le Carabe enfoncé, *Carabus impressus*.

G. *Bembidion.* LATR.

Il a à peu près trois lignes de long; tout son corps est cuivreux; ses élytres sont presque striées, leur couleur est la même que celle du corps : on remarque deux impressions d'un cuivreux violâtre, sur chacune, placées entre la seconde et la troisième strie.

On trouve cet insecte aux environs de Paris, sur les bords de la Seine.

Le Carabe brûlé, *Carabus ustulatus*.

G. *Bembidion*. Latr.

Il est de la taille du précédent, obscur, bronzé; ses élytres sont couvertes de stries ponctuées; leurs bords sont pâles et ondulés.

Il est très commun dans les environs de Paris, dans les mêmes localités que le précédent.

Le Carabe biguttulé, *Carabus biguttatum*.

G. *Bembidion*. Latr.

Il est plus petit que le précédent; sa couleur est obscure, avec les reflets bronzés; son corselet est presque orbiculaire; les élytres ont des stries ponctuées, avec l'extrémité roussâtre.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Carabe quadrimaculé, *Carabus quadrimaculatus*.

G. *Bembidion*. Latr.

Il est long de trois lignes à peu près; son corselet est atténué postérieurement; ses antennes et ses pates sont rousses; ses élytres sont chargées de stries ponctuées et marquées de deux taches d'un jaune pâle.

Il est commun aux environs de Paris.

Le Carabe des rochers, *Carabus rupestre*.

G. *Bembidion*. Latr.

Il est de la grandeur des précédens, bronzé, luisant; ses élytres ont des stries ponctuées et sont marquées de deux taches obliques, roussâtres; la base des antennes et les pates sont aussi de cette même couleur.

Il est commun dans toute la France.

Le Carabe pygmée, *Carabœus pygmœus.*

G. *Bembidion.* Latr.

Il n'a pas plus d'une ligne de long; tout son corps est bronzé; les côtés de son corselet sont arrondis; ses élytres sont couvertes de stries ponctuées; ses pates sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Carabe oripeau, *Carabus orichalcicus.*

G. *Bembidion.* Latr.

Il est un peu plus grand que le précédent, bronzé; les côtés de son corselet sont arrondis; ses élytres sont marquées de stries très fines, formées de points très serrés.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Carabe roussâtre, *Carabus rubens.*

G. *Trechus.* Latr.

Il a à peu près une ligne de longueur; sa

couleur est un ferrugineux plus ou moins foncé; la tête est plus obscure; les yeux sont noirs; le corselet est en cœur tronqué, légèrement sillonné au milieu, avec deux enfoncemens près de la base; les élytres sont plus pâles, striées longitudinalement par des points; les pates, les antennes et les palpes sont de la couleur du corps, mais plus pâles.

On le trouve dans toute la France, sous les pierres.

Le Carabe odorant, *Carabus olens*.

G. *Zuphie.* Latr.

Il a près de quatre lignes de long; il est de forme allongée; les antennes sont ferrugineuses, de la longueur du corselet; la tête est avancée, d'un brun rougeâtre; les yeux sont arrondis, saillans; le corselet est en cœur, plus étroit que les élytres, d'un brun rougeâtre; les élytres sont striées, beaucoup plus courtes que l'abdomen, d'un brun rougeâtre, avec la suture, le bord

extérieur et l'extrémité noirs ; le dessous du corps et les pates sont rougeâtres.

On le trouve dans le midi de la France et en Espagne.

CXV^{e} GENRE.

SCARITE.

Caractères génériques. Antennes filiformes; premier article long, gros et presque cylindrique, les autres plus courts et égaux entre eux. — Six antennules filiformes ; les antérieures courtes, composées de deux articles allongés; les moyennes plus longues, composées de quatre, dont le premier très court, et le second très long ; les postérieures, de deux égaux. — Mâchoires grandes et dentées. — Appendice à la base des cuisses postérieures. — Pates antérieures épineuses, presque palmées.

M. Fabricius a le premier fait un genre de ces insectes, que Linné a placés parmi les ténébrions. Degéer en a fait un genre sous le nom d'*attelabe*. Les scarites ne peuvent point appartenir aux ténébrions, dont ils diffèrent par les antennes, la forme du corps, et par le nombre d'articles des tarses

des pates postérieures ; les ténébrions n'ont que quatre articles aux tarses postérieurs, et les scarites en ont cinq à tous les tarses ; ceux-ci ont d'ailleurs des mâchoires très grandes et très fortes ; un appendice à la base des cuisses postérieures ; et leur manière de vivre les rapproche davantage des carabes et des manticores, dont ils diffèrent par la forme de la tête, et par quelques parties de la bouche.

Les antennes des scarites sont presque aussi longues que le corselet ; le premier article est très long, les autres égaux ; elles sont insérées à la partie latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La tête est grande, presque aussi large que le corselet ; sa partie antérieure est un peu déprimée, quelquefois sillonnée ; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans.

Le corselet est rebordé, un peu déprimé, sillonné sur le milieu, ordinairement plus large que les élytres, dont il est séparé par un étranglement ; l'écusson est petit, peu distinct, et manque dans quelques espèces.

Les élytres sont rebordées, lisses ou

striées, de la longueur de l'abdomen; elles sont réunies dans quelques espèces. On trouve parmi les scarites, comme parmi les carabes, quelques espèces qui n'ont point d'ailes.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses sont assez grosses; les jambes sont un peu comprimées, épineuses à l'extrémité, garnies de poils roides dans toute leur longueur; les antérieures sont quelquefois palmées; les tarses sont composés de cinq articles presque égaux, le dernier est terminé par deux crochets assez longs.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, grandes, arquées, cornées, dentées à leur base; de deux mâchoires droites, avancées, fortement ciliées à leur partie interne; d'une lèvre inférieure, et de six antennules filiformes, inégales.

Le corps est allongé, presque d'égale largeur, peu convexe.

Les scarites courent très vite, et ne volent point, quoique quelques espèces soient pourvues d'ailes; on les trouve dans les en-

droits sablonneux; ils s'enfoncent dans des trous qu'ils creusent en terre avec leurs pates antérieures, qui sont très fortes. La seule inspection de la bouche des scarites suffit pour faire juger qu'ils sont carnassiers, et ils le sont en effet. Leur larve n'est point connue.

Les scarites forment un genre composé d'une trentaine d'espèces : on en trouve dix ou douze en Europe, dont quatre ou cinq aux environs de Paris.

Le Scarite géant, *Scarites gigas*.

Il a près de quinze lignes de long; les antennes sont filiformes, de la longueur du corselet; il est entièrement d'un noir luisant, tant en dessus qu'en dessous; la tête est grande, déprimée à sa partie antérieure; les mandibules sont très grandes, avancées; le corselet est lisse, rebordé, marqué d'un sillon longitudinal sur le milieu, beaucoup plus étroit que les élytres à sa partie postérieure; les élytres sont lisses; vues à la loupe, on y aperçoit sept stries légèrement

marquées, formées par de petits points enfoncés; elles sont larges vers le milieu, arrondies à l'extrémité, étroites à la base; les jambes antérieures sont palmées; les autres sont ciliées à leur partie interne.

On le trouve en Afrique et au midi de la France.

Le Scarite céphalote, *Scarites cephalotes*.

G. *Féronie*. Latr.

Il a près de neuf lignes de long; tout le corps est noir, luisant; les antennes sont filiformes, moins longues que le corselet; la tête est grande, déprimée, avec deux lignes longitudinales, courtes à sa partie antérieure; le corselet est presque en cœur, convexe, marqué d'un sillon longitudinal à sa partie supérieure; les élytres sont lisses; vues à la loupe, on y découvre quelques stries formées par des points peu enfoncés; les jambes antérieures sont armées de deux épines à leur partie interne.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est rare aux environs de Paris.

Le Scarite souterrain, *Scarites subterraneus*.

Il est presque de la longueur du précédent; tout le corps est d'un noir luisant; la tête est un peu déprimée à sa partie antérieure, où elle a des impressions longitudinales; les yeux sont gris; les mandibules sont presque aussi longues que la tête; le corselet est presque en cœur, rebordé, marqué d'un sillon longitudinal sur le milieu; les élytres sont fortement striées; les cuisses antérieures sont plus grosses que les autres, et les jambes sont dentées et armées d'épines.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline.

Le Scarite calydonien, *Scarites calydonius*.

G. *Ariste*. LATR.

Il a de sept à huit lignes de long; il est noir; sa tête est pointillée, armée, dans les mâles, d'une corne avancée et courbée;

les mandibules sont courtes, arquées, avec une corne courbée latéralement en dessus dans les individus du même sexe ; les élytres sont striées.

On le trouve en Italie, en Barbarie et dans le midi de la France, dans les lieux secs et sablonneux.

Le Scarite à pates fauves, *Scarites fulvipes*.

G. *Ariste*. Latr.

Cet insecte est tout noir ; il a à peu près cinq lignes de long ; sa tête est un peu moins large que le corselet, rétrécie postérieurement et pointillée ; les antennes sont trois fois plus longues que la tête, brunes et velues ; le corselet est pointillé, plus large que la tête, presque en forme de croissant et ayant, postérieurement un étranglement brusque pour s'articuler avec le corps ; les élytres sont aussi larges que le corselet, assez allongées, parallèles, et arrondies à leur extrémité ; elles ont des stries pointillées, assez profondes ; le dessous du corps

est noir; les pates sont assez fortes et d'un rouge ferrugineux.

On trouve cet insecte aux environs de Paris, dans les lieux secs et sablonneux : il est rare.

Le Scarite arénaire, *Scarites arenarius*.

G. *Clivine*. Latr.

Il a près de trois lignes de long; les antennes sont ferrugineuses, presque moniliformes, à peine de la longueur du corselet; la tête est d'un noir rougeâtre, avec les antennules ferrugineuses; le corselet est lisse, d'un noir rougeâtre luisant, marqué d'un sillon longitudinal sur le milieu; les élytres sont striées, brunes ou rougeâtres; les pates sont ferrugineuses; les jambes antérieures sont palmées.

On le trouve aux environs de Paris, dans les endroits sablonneux, en Angleterre et en Suède.

Le Scarite thoracique, *Scarites thoracicus*.

G. *Clivine*. Latr.

Il a une ligne et demie de long; tout le corps est d'un noir bronzé très luisant; les antennes sont ferrugineuses; le corselet est convexe, arrondi, sillonné sur le milieu; les élytres sont striées; les pates sont d'un brun ferrugineux; les jambes antérieures sont armées d'épines très longues, recourbées.

On le trouve, au printemps, aux environs de Paris, dans les terrains humides et sablonneux.

Le Scarite roux, *Scarites rufus*.

G. *Apotome*. Latr.

Il est long de deux lignes; d'un rouge ferrugineux, tant en dessus qu'en dessous; il est presque entièrement couvert de poils assez longs, assez serrés, et d'une couleur un peu plus claire; la tête est assez avancée; elle est lisse, légèrement convexe, et

elle n'est nullement rétrécie derrière les yeux; les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps, et d'une couleur un peu plus obscure que le reste de l'insecte; les yeux sont noirs et assez peu saillans; le corselet est plus rouge que la tête; il est un peu plus long que large, presque globuleux, coupé carrément antérieurement, et arrondi postérieurement; il a une ligne longitudinale enfoncée et peu marquée, et le milieu de la base est un peu prolongé; les élytres sont plus larges que le corselet; elles sont assez allongées, coupées presque carrément antérieurement, avec les angles de la base et l'extrémité assez arrondis; elles ont des stries bien marquées et fortement ponctuées; les pates sont de la couleur du corps.

Il se trouve dans les provinces méridionales de la France, en Italie, en Espagne et en Portugal. M. Dejean l'a trouvé assez communément, pendant l'hiver, sous les pierres, près de Naval-Moral, dans l'Estramadure espagnole.

CXVI^e GENRE.

MANTICORE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque sétacées, de la longueur du corselet. — Six antennules filiformes, inégales; les antérieures composées de deux articles égaux; les intermédiaires longues, composées de quatre articles, le premier petit, le second très long, le dernier tronqué; les postérieures longues, de trois articles, le premier court, le second très long, le dernier tronqué. — Mandibules grandes et dentées. — Appendice à la base des cuisses postérieures. — Pates antérieures épineuses, presque palmées.

Le manticore a les antennes filiformes, guère plus longues que le corselet, composées de onze articles, dont le premier est un peu renflé; les autres sont presque égaux, cylindriques, légèrement amincis à leur base; elles sont insérées à la partie latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure et de six antennules.

La lèvre supérieure est grande, cornée, dentelée à sa partie antérieure; les mandibules sont grandes, cornées, arquées, pointues, munies de plusieurs dents inégales, depuis la base jusqu'au milieu; les mâchoires sont cornées, droites, fortement ciliées à leur partie interne, terminées par une pièce cornée, pointue, mobile, penchée, de la longueur des mâchoires; la lèvre inférieure est grande, courte, trifide à l'extrémité; les divisions latérales sont grandes, un peu dilatées, arrondies; la division interne est pointue et courbée.

Les antennules antérieures sont minces, guère plus longues que les mâchoires, au dos desquelles elles sont insérées; les intermédiaires sont filiformes, de quatre articles, et insérées à la base des antennules antérieures; les postérieures sont filiformes, de trois articles; elles sont insérées à l'extrémité antérieure de la lèvre inférieure.

La tête est grosse, inégale; les yeux sont arrondis, saillans, et placés sous un rebord corné, formant une espèce d'orbite.

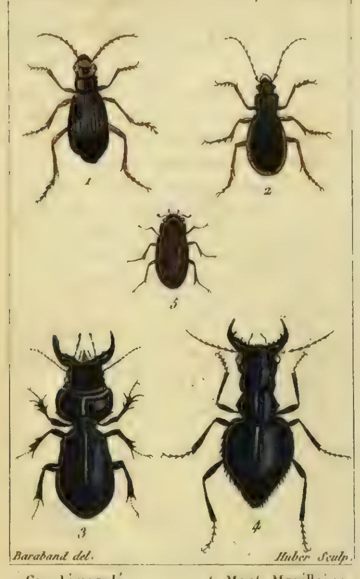
Le corselet est un peu plus petit que la

tête; il a un enfoncement transversal à sa partie antérieure et une cannelure au milieu; les bords latéraux sont tranchans, et le bord postérieur est sinué.

Les élytres sont larges, planes, avec un bord tranchant de chaque côté; elles se replient en dessous, et embrassent une grande partie de l'abdomen, comme dans les pimelies. On ne trouve point d'ailes au-dessous de ces élytres, quoique ces dernières ne soient pas réunies.

Les pates sont assez longues; les jambes sont terminées par deux petites épines mobiles, et les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, dont le premier est le plus long, et le quatrième le plus court; le dernier est un peu renflé à son extrémité, et terminé par deux ongles crochus.

Le manticore a la démarche vive des carabes; il court sur les sables de la partie la plus méridionale de l'Afrique, et se cache souvent sous les pierres; il se nourrit d'autres insectes; sa larve n'est pas connue.



1. Car. bimaculé.
2. Car. Ceint.
3. Scar. géant.
4. Mant. Maxillaire.
5. Eloph. aquatique.

Le Manticore maxillaire, *Manticora maxillosa.*

Il a environ un pouce et demi de long : le corps est noir, avec les élytres et les jambes quelquefois d'un brun noirâtre ; la tête grande, inégale ; le corselet est lisse, postérieurement élevé, cannelé, échancré, avec les bords tranchans ; les élytres sont planes, presque lisses au milieu, avec la partie postérieure et les bords latéraux chagrinés ; les côtés sont saillans et légèrement dentelés.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance. Degéer a placé cet insecte parmi les carabes ; Thunberg avec les cicindèles.

CXVII^e GENRE.

ÉLOPHORE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse; articles arrondis; les trois derniers beaucoup plus gros, en masse ovale, perfoliée, presque solide. — Quatre antennules inégales, presque en masse, le dernier article ovale et renflé; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le second long et cylindrique; les postérieures de trois, dont le premier très court. — Tarses filiformes, premier article très court, le second assez long.

Linné a placé les insectes qui composent ce genre avec les boucliers; M. Geoffroy les a rangés parmi les dermestes, et Degéer avec les hydrophiles : mais ils diffèrent des boucliers par leurs antennes, dont la masse est perfoliée; des dermestes et des hydrophiles par quelques parties de la bouche et par les tarses; ceux des hydrophiles sont ciliés.

Les antennes des élophores ne sont guère plus longues que le corselet, et insérées audessous des yeux.

La tête est large, avancée, un peu enfoncée sous le corselet ; les yeux sont arrondis, saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure cornée, de deux mandibules cornées, arquées, pointues ; de deux mâchoires cornées à leur base, membraneuses à leur extrémité ; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est plus large que long, arrondi sur les côtés et bordé ; il est marqué supérieurement, dans la plupart, d'espèces de sillons longitudinaux assez profonds ; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont dures, striées, de la longueur de l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne, les tarses filiformes ; le premier et le dernier article plus longs que les autres ; le dernier est terminé par deux crochets aigus.

Le corps est de forme allongée.

Les élophores sont de petits insectes qui vivent dans l'eau ; on les trouve dès le commencement du printemps, nageant à la surface, ou se tenant sur les plantes aqua-

tiques. On a observé que, lorsqu'ils nagent, ils tiennent leurs antennes cachées sous leur tête, et allongent leurs antennules, qu'ils agitent continuellement ; et, lorsqu'ils marchent sur terre, ils portent leurs antennes en avant, comme les autres insectes ; ils volent à des distances assez grandes pour se rendre d'une mare à une autre. Selon Schrank, ils se nourrissent d'autres insectes ; leur larve n'est point connue, aucun auteur n'en a parlé ; mais on peut présumer qu'elle est aquatique, puisque l'on trouve ordinairement l'insecte parfait dans l'eau, et que la petitesse de cette larve l'aura fait échapper aux observations des naturalistes.

Les élophores forment un genre peu nombreux ; il n'est composé que de dix espèces ; on en trouve quatre ou cinq aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques unes.

L'Élophore aquatique, *Elophorus aquaticus*.

Il a environ trois lignes de long : les antennes et les antennules sont fauves ; la tête

est d'un gris noirâtre; le corselet est d'un gris noirâtre bronzé, chagriné et marqué de cinq stries longitudinales assez profondes; les élytres sont d'un gris jaunâtre, avec plusieurs rangées de points enfoncés qui forment des stries assez profondes; les pates sont fauves.

On le trouve dans toute l'Europe, dans les eaux stagnantes : il est commun aux environs de Paris.

L'Élophore flavipède, *Elophorus flavipes*.

Il n'a guère qu'une ligne de long; les antennes sont fauves; la tête est noire; le corselet est noir, marqué de cinq lignes longitudinales enfoncées; les élytres sont d'un gris jaunâtre, elles ont des stries élevées entre lesquelles on voit des points enfoncés; le dessous du corps est noirâtre; les pates sont fauves.

On le trouve en Suède et aux environs de Paris, dans les eaux.

L'Élophore nain, *Elophorus minutus*.

Il est un peu plus grand que le précédent : les antennes sont fauves; la tête est noirâtre ; le corselet est d'un gris noirâtre, avec un reflet cuivreux, bronzé, chagriné et marqué de cinq lignes longitudinales enfoncées ; les élytres sont grisâtres, avec quelques taches obscures ; elles ont des stries formées par des points enfoncés ; le dessous du corps est noirâtre ; les pates sont fauves.

Il habite la France et l'Angleterre : on le trouve aux environs de Paris, dans les eaux stagnantes.

L'Élophore des rivages, *Elophorus riparius*.

G. *Hydræne*. LATR.

Il a une demi-ligne de longueur ; son corps est d'un noirâtre bronzé ; les élytres ont des stries ponctuées ; les pates sont d'un brun clair.

On trouve cet insecte aux environs de Paris, dans les eaux stagnantes du Petit-Gentilly.

CXVIII^e GENRE.

HYDROPHILE.

Caractères génériques. Antennes en masse, plus courtes que les antennules; premier article gros et assez long, les autres courts et globuleux, les quatre derniers très gros, en masse perfoliée. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures longues, composées de quatre articles cylindriques, dont le premier très court, les deux suivans longs, un peu amincis à leur base, le dernier oblong et obtus; les postérieures composées de trois articles, dont le premier très court, le second allongé, le dernier oblong et obtus. — Tarses des quatre pates postérieures larges et ciliés.

M. Geoffroy a séparé les insectes qui composent ce genre des dytiques, avec lesquels Linné les avait placés; et il leur a donné le nom d'hydrophile, qui signifie aimant l'eau. Les hydrophiles ont beaucoup de rapport avec les dytiques par la manière de vivre, mais ils en diffèrent assez par la forme du corps pour faire un genre. On distingue facilement les dytiques des hydro-

philes par leurs antennes, qui sont longues et filiformes, par leur corps un peu aplati, et par l'appendice qu'ils ont à la base des cuisses postérieures.

Les antennes des hydrophiles sont à peine de la longueur de la moitié du corselet; les quatre articles qui forment la masse sont irréguliers, le dernier est renflé et terminé en pointe mousse; elles sont insérées à la partie latérale de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est grosse, arrondie, un peu inclinée; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, large et courte; de deux mandibules cornées, arquées, courtes, aiguës, bifides à leur extrémité, dentées à leur partie interne; de deux mâchoires allongées, cornées, bifides à leur extrémité, et fortement ciliées; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules filiformes, dont les antérieures sont plus longues que les antennes.

Le corselet est convexe, sans rebords, échancré antérieurement, presque aussi large que les élytres, auxquelles il est joint.

L'écusson est grand, triangulaire; les élytres sont convexes, sans rebords, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses sont aplaties; les jambes sont terminées par deux épines longues et droites; les tarses des quatre pates postérieures sont filiformes, larges, aplatis et ciliés intérieurement; le premier article est très court, le second est très long, les trois suivans sont égaux, le dernier est terminé par deux crochets doubles; les tarses antérieurs sont plus courts que les autres; les quatre premiers articles sont très courts, le dernier est presque aussi long que les quatre autres ensemble; il est aussi terminé par deux crochets doubles : les mâles de quelques espèces ont le quatrième article très dilaté, concave et cilié.

Leur corps est de forme ovale, convexe en dessus, et aplati en dessous; tout le long du dessous de la poitrine, ces insectes ont une longue partie dure et écailleuse, placée entre les pates, entièrement unie au

corps dans toute sa longueur, et qui se termine en pointe très aiguë, au-delà des pates postérieures ; cette pointe est immobile, et son usage est inconnu : les petites espèces ne sont point pourvues de cette partie ; les dytiques en ont une semblable au-dessous du corps, mais elle est moins saillante, fourchue au bout, et se termine en deux pointes écartées l'une de l'autre.

Les hydrophiles sont des insectes amphibies ; ils vivent dans l'eau, qui est leur principal élément, marchent sur terre, et volent dans l'air au moyen des ailes dont ils sont pourvus. Quelques auteurs leur ont donné, ainsi qu'aux dytiques, le nom de scarabées d'eau, ou scarabées aquatiques. Quoique ces insectes puissent vivre très long-temps sous l'eau, ils ont cependant besoin de respirer l'air de temps en temps ; ils se portent à la surface. Pour y parvenir, ils n'ont qu'à tenir leurs pates en repos et se laisser flotter ; plus légers que l'eau, ils surnagent d'abord ; le derrière se trouve alors appliqué à la surface de l'eau, et même un peu au-dessus ; ils haussent

ensuite un peu les élytres, ou baissent le dessous du ventre, de sorte qu'il se forme un vide entre les élytres et le derrière, qui se trouve à sec; l'air extérieur pénètre alors aisément entre les élytres et le ventre, sans que l'eau puisse s'y introduire, et est porté aux stigmates placés au-dessous des élytres, le long des deux côtés de l'abdomen : quand l'insecte veut retourner au fond de l'eau, il rapproche promptement l'abdomen des élytres, et par ce mouvement, il bouche le vide qui se trouvait entre eux, de sorte que l'eau ne peut jamais y pénétrer.

Selon Degéer, les hydrophiles, de même que les dytiques, sont carnassiers et très voraces [1]; ils ne vivent que d'autres in-

[1] J'ai la preuve que l'hydrophile, à l'état parfait, n'est point carnassier. J'ai gardé pendant plus de six mois un mâle et une femelle de l'hydrophile brun, qui est la plus grande espèce connue, renfermés dans un bocal; je les ai nourris avec des feuilles de chêne aussi long-temps que j'ai pu en trouver; je leur en ai même donné de sèches, et ils les mangeaient très bien. Pendant l'hiver, ayant cessé de leur en fournir, ils sont morts de faim l'un après l'autre, et le besoin de manger ne les a pas même

sectes aquatiques et terrestres qu'ils peuvent attraper, et auxquels ils font continuellement la chasse; ils s'en saisissent avec leurs pates antérieures, et n'épargnent aucun insecte qui se trouve dans les eaux.

On trouve les hydrophiles dans toutes les eaux douces, dans les rivières, dans les lacs; mais surtout dans les marais et les étangs; ils nagent assez vite, mais avec moins de célérité que les dytiques; c'est ordinairement à l'approche de la nuit qu'ils sortent de l'eau pour voler d'un marais ou d'un étang à un autre. On trouve ces in-

forcés à s'entre-dévorer, comme il est arrivé à deux grands dytiques mâle et femelle que j'ai également gardés fort long-temps, et que j'ai nourris d'insectes aquatiques. Sitôt que j'ai cessé de leur en donner, la femelle s'est jetée sur le mâle, lui a arraché la tête, a mangé toutes les parties molles qu'elle contenait, ainsi que celles du corps, sans toucher aux parties solides; ce qui a été l'affaire de deux ou trois jours, et ensuite elle est morte faute de nourriture. Il paraît que ces insectes, à peu près d'égale force, vivent en bonne intelligence tant qu'ils trouvent de quoi satisfaire leur appétit; mais dès que le besoin se fait sentir, ils se font une guerre cruelle, et le plus faible devient la proie du plus fort ou du plus heureux.

sectes et plusieurs autres amphibies comme eux, dans les moindres assemblages d'eau, même dans ceux qui sont formés dans les inégalités du terrain; en volant, ils font un bourdonnement semblable à celui que font entendre les scarabées. Lyonnet cite un fait qui paraît confirmé par Degéer : c'est que les hydrophiles font une espèce de nid ou de coque de soie, dans laquelle ils pondent et renferment leurs œufs. Degéer dit avoir trouvé de pareils nids flottant sur l'eau et remplis d'œufs, d'où sortirent ensuite de petites larves qu'il ne put méconnaître pour des larves d'hydrophiles ou de dytiques; mais il n'a pu saisir le moment où ces insectes travaillaient à faire des coques. Lyonnet, qui les a vus travailler, dit que c'est avec le derrière qu'ils filent cette coque, et qu'ils y ajoutent une espèce de corne brune un peu recourbée et solide; l'usage de cette corne lui paraît être de retenir la coque lorsque quelques coups de vent, ou quelque autre accident, pourraient la renverser.

Les larves des hydrophiles et des dytiques sont à peu près de même forme; elles

sont hexapodes, vivent dans l'eau, et sont très voraces ; elles attaquent tous les insectes qu'elles rencontrent, pour les dévorer. Elles ont le corps allongé et conique; leur tête est grande, écailleuse, garnie de deux fortes dents ou serres avec lesquelles elles saisissent leur proie ; elles ont six pates longues, écailleuses et déliées, garnies de franges de poils, et c'est par le mouvement des pates qu'elles nagent. Elles respirent l'air par le derrière, en se suspendant par le bout du corps à la surface de l'eau, au moyen de deux petites parties en filets, hérissées de poils, qui restent alors à sec au-dessus de l'eau, et qui soutiennent tout le corps dans cette attitude : c'est au derrière que se trouve l'ouverture qui donne passage à l'air. Lyonnet, qui a observé la larve de la plus grande espèce d'hydrophile qui se trouve en Europe, démontre d'abord qu'elle n'a point les pates placées du côté du dos, comme Frisch l'a cru. Cette larve n'a pas la tête inclinée vers le ventre, comme presque tous les insectes ; mais elle l'a un peu penchée en arrière, pour pouvoir, selon

Lyonnet, d'autant mieux se saisir des escargots ou petits limaçons qui se trouvent parmi la lentille qui nage à la surface de l'eau, et pour pouvoir en casser la coquille. C'est à leur dos, dit cet auteur, qu'elles ont alors recours; il leur sert de point d'appui pour casser la coquille, et de table pour manger l'escargot qui y est renfermé. Quand elles l'ont saisi avec leurs dents, elles se plient en arrière, élèvent un peu le dos, et y appuient leur limaçon. Dans cette attitude, leur tête, naturellement un peu penchée à la renverse, porte plus aplomb sur le limaçon, et leur procure par là un moyen plus aisé d'en casser la coquille, et d'avaler l'animal, que si elles avaient la tête inclinée vers le ventre.

Ces larves ne subissent point leur métamorphose dans l'eau; elles en sortent pour s'enfoncer dans la terre, où elles se font une loge ovale ou sphérique, dans laquelle elles se changent en nymphe, ce que Frisch, Lyonnet et Roesel ont observé : ainsi ces insectes sont purement aquatiques sous l'état de larve; ils deviennent terrestres sous

la forme de nymphes, et dans leur état parfait, ils sont amphibies, ou vivent également dans l'eau et sur la terre. On trouve des hydrophiles de toutes sortes de grandeurs; il y en a qui ont plus d'un pouce et demi de longueur, et d'autres qui n'ont pas plus d'une ligne.

Ces insectes forment un genre composé de plus de vingt espèces : on les trouve presque toutes en Europe; nous allons passer à leur description.

L'Hydrophile brun, *Hydrophilus piceus*.

Il a environ un pouce et demi de long; il est d'un noir olivâtre luisant en dessus, brun en dessous; les antennes sont ferrugineuses, un peu plus longues que la tête; le corselet est presque de la largeur des élytres; il a une petite impression de chaque côté; les élytres ont chacune trois stries à peine marquées, formées par de petits points enfoncés; le sternum est élevé, prolongé et terminé en pointe aiguë; le mâle a le qua-



1. Hyd. brun.
2. Dyt. Marginal M.
3. Dyt. Marginal F.

trième article des tarses antérieurs grand, dilaté; il est simple dans la femelle.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans les eaux douces : il est commun aux environs de Paris.

Dans l'accouplement, le mâle se sert des espèces de palettes qu'il a aux tarses des pates antérieures, pour se tenir fixe sur le corps de la femelle.

L'Hydrophile caraboïde, *Hydrophilus caraboides*.

Il a environ neuf lignes de long; tout le corps est noir luisant; les antennes sont rougeâtres; les élytres ont des stries à peine marquées, formées par des petits points enfoncés; le sternum est élevé, mais n'est point terminé en pointe comme dans l'espèce précédente.

On le trouve dans toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

L'Hydrophile scarabéoïde, *Hydrophilus scarabœoides*.

Il a environ quatre lignes de long ; tout le corps est noir luisant; les antennes sont ferrugineuses ; les élytres sont striées ; les jambes et les tarses sont rougeâtres.

Il habite l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

L'Hydrophile luride, *Hydrophilus luridus*.

Il est un peu plus petit que le précédent, d'une couleur grise obscure; les antennes sont jaunâtres ; les yeux sont noirs; la tête a une tache noirâtre à sa partie supérieure; le corselet est pointillé ; il a une tache noire sur le milieu ; les élytres ont des stries pointillées ; le dessous du corps est noir ; les pates sont fauves, avec la base des cuisses noire.

On le trouve en Europe, dans les eaux douces : il est très commun aux environs de Paris.

L'Hydrophile mélanocéphale, *Hydrophilus melanocephalus*.

Il est de la grandeur du précédent; d'une couleur testacée, pâle en dessous; la tête est noire, avec les côtés un peu jaunâtres; le corselet et les élytres sont lisses; le dessous du corps est noir.

On le trouve aux environs de Paris, dans les eaux stagnantes.

L'Hydrophile marginé, *Hydrophilus marginellus*.

Il est plus petit que le précédent, d'un brun presque noir, luisant; la tête est noire; le corselet et les élytres ont une bordure roussâtre.

On le trouve aux environs de Paris, dans les eaux.

L'Hydrophile biponctué, *Hydrophilus bipunctatus*.

Il n'a guère qu'une ligne et demie de long; les antennes sont d'un jaune pâle; la

tête est noire, avec un point jaune de chaque côté; le corselet est noir, bordé de jaunâtre; les élytres sont brunes, avec la bordure extérieure jaunâtre; elles ont plusieurs rangées de points noirs enfoncés; le dessous du corps est noir; les pates sont d'un jaune testacé.

L'Hydrophile nain, *Hydrophilus minutus*.

Il ressemble au précédent pour la forme et la grandeur : la tête est noire; le corselet est noir, avec les bords pâles; les élytres sont lisses, d'un gris brun, plus ou moins obscur; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves, avec les cuisses noires.

On le trouve aux environs de Paris.

L'Hydrophile orbiculaire, *Hydrophilus orbicularis*.

Il est très petit; tout le dessous du corps est bronzé, un peu pubescent; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; le dessous du corps et les pates sont rougeâtres.

On le trouve aux environs de Paris : il est assez rare.

L'Hydrophile échancré, *Hydrophilus emarginatus*.

G. *Sperchée.* Latr.

Il est long d'environ deux lignes trois quarts ; la tête et le corselet sont d'un noirâtre mat, avec les bords un peu bruns ; leur surface, ainsi que celle des élytres, est vaguement ponctuée, et paraît un peu chagrinée ou même raboteuse ; les élytres sont d'un brun rougeâtre obscur, et ont quelques nervures longitudinales peu suivies ; les pates sont d'un brun obscur.

On trouve cette espèce en France : elle est très commune dans les eaux stagnantes des environs de Lille : on l'a rencontrée une ou deux fois aux environs de Paris.

CXIX^e GENRE.

DYTIQUE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque sétacées, de la longueur du corselet; articles presque coniques, le premier assez long, le second très court, les derniers amincis. — Six antennules inégales, filiformes; les antérieures très courtes, composées de deux articles égaux; les moyennes longues et composées de quatre; les postérieures de trois. — Tarses postérieurs larges, aplatis et ciliés.

Les dytiques ont beaucoup de rapports avec les hydrophiles par leur manière de vivre et par leurs métamorphoses. Comme les hydrophiles, ils vivent dans l'eau, se nourrissent d'insectes vivans, et sortent de l'eau le soir pour voler dans la campagne. Mais les antennes filiformes des dytiques, et l'appendice qu'ils ont à la base des cuisses postérieures, suffisent pour les distinguer des hydrophiles.

Les antennes des dytiques sont filiformes, de la longueur du corselet, composées de onze articles; elles sont insérées à la partie

latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La tête est assez grosse, un peu enfoncée dans le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, un peu voûtées, et terminées par deux ou trois dents inégales; de deux mâchoires cornées, arquées, très pointues, fortement ciliées à leur partie interne; d'une lèvre inférieure, et de six antennules inégales, filiformes.

Le corselet est plus large que long, échancré antérieurement, un peu rebordé et tranchant sur les côtés; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont dures; celles des mâles des grandes espèces sont lisses, celles des femelles sont striées; dans toutes les espèces, elles sont de la longueur de l'abdomen, et elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées; le sternum est élevé, et se prolonge jusqu'aux cuisses postérieures, un peu au-dessus desquelles il est séparé en deux parties égales, courtes et distantes.

Les pates sont de moyenne longueur; les antérieures sont les plus courtes, les postérieures les plus longues; les tarses sont composés de cinq articles : les deux sexes ont les tarses postérieurs aplatis et fortement ciliés; les mâles des grandes espèces ont les trois premiers articles des tarses antérieurs très larges, convexes en dessus, et garnis en dessous de poils fins et serrés. C'est au moyen de ces pates que, pendant l'accouplement, le mâle se tient cramponné sur le corps de la femelle; les cuisses postérieures ont à leur base un appendice ovale, aplati, assez grand, comme on en voit aux carabes et aux cicindèles.

Le corps est ovale, plus ou moins allongé, convexe tant en dessus qu'en dessous. On trouve les dytiques dans toutes les eaux douces; ils en sortent le soir, et, de même que les hydrophiles, ils marchent sur terre et volent dans l'air; ainsi on peut les regarder comme des insectes amphibies, quoique l'eau soit leur élément principal. On en trouve de toutes les grandeurs, depuis un pouce et demi jusqu'à une ligne. Les dyti-

ques sont carnassiers et très voraces; ils ne vivent que d'autres insectes aquatiques et terrestres, auxquels ils font continuellement la chasse; ils s'en saisissent avec leurs pates antérieures comme avec des mains, les portent ensuite à la bouche pour les dévorer. Quoiqu'ils puissent vivre très long-temps sous l'eau, ils ont cependant besoin de respirer l'air; ils se rendent à la surface de l'eau de la même manière que les hydrophiles, et respirent de même : ils filent également avec le derrière un nid ou coque de soie dans laquelle ils renferment leurs œufs. On peut voir à l'article *Hydrophile* ce que nous avons dit de ces coques. Les dytiques nagent avec beaucoup de célérité, et en volant, ils font un bourdonnement semblable à celui que font entendre les scarabées.

Les larves ont le corps long et mince, divisé en onze anneaux séparés par des incisions assez profondes; les neuf premiers sont couverts en dessus de plaques écailleuses, qui ressemblent assez aux écailles de tortues, et qui s'étendent jusque vers les côtés dans la moitié de leur circonférence; mais

en dessous, la peau est molle et d'un blanc sale. Cependant, en dessous du premier anneau, qui est beaucoup plus long et plus effilé que les autres, on voit une plaque écailleuse comme en dessus; les autres anneaux sont presque d'égale longueur; mais les sixième, septième et huitième sont plus larges que les autres. Dans quelques espèces, le ventre est plus gros et plus renflé que le reste; mais les deux derniers anneaux sont surtout remarquables; ils forment un long cône, dont la pointe est un peu tronquée; la peau qui les couvre est écailleuse, tant en dessus qu'en dessous; ils sont garnis, vers les deux côtés, d'une suite de parties déliées en forme de poils flottans, qui forment une espèce de frange. Ces franges sont placées sur une arête ou ligne un peu élevée, et servent à la larve pour nager; quand elle veut changer de place dans l'eau, ou fuir à l'approche de quelque autre grand insecte qui pourrait la dévorer, elle donne un mouvement prompt et vermiculaire à son corps, en battant l'eau avec sa queue, dont la frange lui devient alors très utile, puisque

la queue en est d'autant plus propre à repousser l'eau et faire avancer le corps.

La tête est assez grande, ovale, aplatie tant en dessus qu'en dessous; de sorte qu'elle a peu d'épaisseur. En dessus elle est couverte d'une plaque écailleuse, qui est comme divisée en deux pièces longitudinales; la peau qui la couvre en dessous n'est pas tout-à-fait si dure. De chaque côté on voit cinq ou six tubercules élevés qu'on a pris pour des yeux. Cette larve aperçoit, il est vrai, le moindre petit insecte qui se remue dans l'eau; elle ne manque pas de le poursuivre dans le moment, et de le saisir avec ses dents. Ces dents, au nombre de deux, sont attachées au-devant de chaque côté de la tête; elles sont courbées en crochets, et se rencontrent l'une et l'autre quand la larve les tient en repos. Les dents sont petites; elles n'ont point de dentelures, et finissent en pointe. Swammerdam a dit que les dents de ces larves ont une ouverture en forme de fente proche de leur bout, et que c'est par cette ouverture qu'elles sucent les in-

sectes. Degéer a vu cette fente, et il a cru que ces larves ont une autre bouche placée entre les deux lèvres. Ce qui semble le prouver, c'est qu'il a vu une larve, non seulement sucer un cloporte aquatique, mais encore dévorer peu à peu presque toutes les parties solides de ce cloporte, qui assurément n'ont pu passer par les très petites ouvertures des dents. Ces dents ont deux muscles très forts, divisés en plusieurs ramifications plates et fibreuses; l'un est attaché au bord extérieur, l'autre au bord intérieur. Ce sont ces muscles qui donnent le mouvement aux dents, et qui en même temps leur procurent tant de force pour retenir les animaux dont elles se sont saisies. La tête est encore garnie de deux petites antennes divisées en trois articles, placées au-devant des yeux; à la lèvre inférieure sont attachés six barbillons filiformes, d'inégale grandeur. La tête est unie au premier anneau du corps par un col court et mobile. La situation de la tête est un peu penchée. Ces larves sont très voraces, ne vivent que d'au-

tres insectes qu'elles sucent et dévorent, surtout les larves des libellules, des éphémères, des cousins et des tipules.

Proche du derrière, il y a deux petites parties déliées en forme de filets coniques, qui ont leur attache au-dessous de la queue, et qui sont placées dans une direction oblique; elles sont mobiles à leur base. C'est au moyen de ces deux parties que la larve se suspend à la surface de l'eau, et qu'elle y tient à sec le bout de sa queue, qui est terminée par deux petits corps cylindriques, qui ont chacun une ouverture ou espèce de stigmate. C'est au moyen de ces stigmates qu'elle respire l'air, ainsi qu'on l'observe dans plusieurs autres espèces de larves aquatiques, comme celles des cousins et autres. Chaque ouverture communique à un vaisseau qu'on voit à travers la peau, et qui parcourt dans l'intérieur les deux côtés du corps. Ces vaisseaux sont sans doute des trachées ou des vaisseaux à air, dans lesquels l'air extérieur entre par les deux ouvertures du bout de la queue. Sur chacun des six anneaux qui suivent immédiatement le troi-

sième, ou celui auquel les deux pates postérieures sont attachées, on voit de chaque côté de la plaque écailleuse qui le couvre, un point élevé, qui paraît être un stigmate, et chacun de ces stigmates communique à un petit vaisseau brun, qu'on aperçoit au travers de la peau.

Ces larves ont six pates longues, écailleuses, déliées, presque d'égale longueur; la cuisse est plus grosse que la jambe; le tarse est divisé en deux parties, et terminé par deux crochets très peu courbés; le côté inférieur de la jambe et du tarse est bordé d'une frange de longs poils qui servent à la larve pour nager.

Il n'est pas rare de trouver de ces larves dans toutes les eaux dormantes des marais et des lacs. Roesel nous apprend que quand le temps de la transformation est venu, la larve quitte l'eau, et va s'enfoncer dans la terre qui borde les marais et les ruisseaux, et elle se ménage une cavité en forme de coque ovale, dans laquelle elle prend la forme de nymphe, et ensuite celle d'insecte parfait. Swammerdam dit aussi que ces larves

se transforment dans la terre; mais il avoue qu'il n'en parle que par conjecture. Ainsi, les dytiques, de même que les hydrophiles, sont aquatiques sous l'état de larve; ils deviennent terrestres sous la forme de nymphes, et amphibies dans leur état parfait, puisqu'ils vivent également dans l'eau et sur la terre.

Ces insectes forment un genre composé de près de cent espèces, dont la plus grande partie se trouvent en Europe.

Le Dytique marginal, *Dytiscus marginalis.*

Il a environ quinze lignes de long; les antennes sont fauves; la tête est d'un noir verdâtre, avec la lèvre supérieure jaune; le corselet est d'un noir verdâtre bordé d'une bande jaune tout autour; les élytres du mâle sont lisses, celles de la femelle ont des stries assez profondes jusque vers les deux tiers : dans les deux sexes, elles ont le bord extérieur jaune; sur celles du mâle, on aperçoit des lignes longitudinales peu mar-

quées formées, par des points enfoncés ; le dessous du corps est fauve, avec un peu de noirâtre; les pates sont fauves, les tarses antérieurs du mâle sont dilatés en forme de palette.

Il habite l'Europe : on le trouve dans toutes les eaux douces aux environs de Paris.

Le Dytique pointillé, *Dytiscus punctulatus*.

Il est de la grandeur du précédent, auquel il ressemble par la forme ; les antennes sont d'un jaune fauve ; la tête est d'un noir verdâtre, avec la lèvre supérieure jaune, et une bande de même couleur sur le front, et quelquefois une tache ferrugineuse en forme de V sur le front ; le corselet est d'un noir verdâtre, avec les côtés bordés de jaune ; les élytres sont d'un noir verdâtre, avec le bord extérieur jaune, et trois stries légèrement marquées, formées par des points enfoncés ; les élytres de la femelle sont sillonnées jusque vers les deux tiers ; le des-

sous du corps est fauve, avec un peu de noirâtre; les pates sont d'un fauve noirâtre; les tarses antérieurs du mâle sont dilatés en forme de palette.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

Le Dytique de Roesel, *Dytiscus Roeselii.*

Il est de la grandeur du précédent, mais plus large et plus aplati; les antennes sont fauves; la tête est d'un noir verdâtre, avec une ligne transversale fauve à sa partie antérieure au-dessus de la lèvre, qui est de même couleur; le corselet est d'un noir verdâtre, avec une ligne fauve de chaque côté; les élytres sont d'un noir verdâtre, avec le bord extérieur fauve; elles sont entièrement couvertes de petites lignes courtes inégales; le dessous du corps est fauve, mélangé de brun.

On le trouve en Europe : il est moins commun que les précédens aux environs de Paris.

Le Dytique sillonné, *Dytiscus sulcatus*.

Il a environ huit lignes de long; les antennes sont jaunâtres; la tête est noire, avec plusieurs taches jaunes, dont une en forme de V sur le milieu; le corselet est noir, avec tout le bord et une ligne transversale jaune sur le milieu; les élytres sont pointillées d'un gris noirâtre, avec une ligne jaune au bord extérieur; le dessous du corps est noir, avec des points jaunes de chaque côté de l'abdomen; les cuisses sont jaunes; les tarses bruns; les tarses antérieurs du mâle sont en forme de palette : la femelle diffère du mâle, en ce que ses élytres ont quatre lignes élevées; l'intervalle qui se trouve entre chacune est couvert de poils.

Scopoli, Degéer et M. Geoffroy ont eu raison de croire que ces deux individus sont de la même espèce. M. Fabricius a fait une espèce du mâle, sous le nom de *Cinereus*, et M. Olivier a suivi cet auteur; mais le dytique cendré de M. Olivier est le mâle du dytique sillonné.

On le trouve dans toute l'Europe, dans les eaux douces : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique strié, *Dytiscus striatus*.

Il est presque aussi long que le précédent, mais il est moins large; les antennes sont fauves; la tête est noirâtre, avec sa partie antérieure et la lèvre d'un brun jaunâtre; le corselet est noirâtre, avec les bords latéraux jaunes; les élytres ont deux rangées de points enfoncés qui forment des stries peu marquées; elles sont entièrement couvertes de petites lignes transversales très fines et très serrées, qu'on n'aperçoit qu'à l'aide de la loupe; elles sont d'un noir verdâtre, avec le bord extérieur jaune; le dessous du corps est noir; les quatre pates antérieures sont brunes, les postérieures noires.

On le trouve dans toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique vitré, *Dytiscus fenestratus*.

G. *Colymbète.* Latr.

Il est un peu moins grand que le précédent, convexe, d'un noir luisant; les antennes sont brunes; les élytres ont chacune deux petites taches ferrugineuses transparentes, l'une vers le milieu, l'autre à l'extrémité; on ne les aperçoit que lorsque les élytres ne sont point couchées sur le corps; tout le dessous du corps est noir; les pates sont brunes.

On le trouve aux environs de Paris : il n'est pas commun.

Le dytique vitré décrit par M. Olivier, diffère de celui-ci, en ce que la tête a deux points ferrugineux à la base; le corselet a ses bords ferrugineux, et le dessous du corps est de cette couleur : on le trouve à Hambourg.

Le Dytique bipustulé, *Dytiscus bipustulatus*.

G. *Colymbète.* Latr.

Il a cinq lignes de long; tout le corps est

d'un noir luisant, tant en dessus qu'en dessous; les antennes sont ferrugineuses; la tête a deux petits points d'un rouge brun très visibles sur l'insecte vivant, qui quelquefois disparaissent quand il est mort; les pates sont brunes.

On le trouve dans toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique noté, *Dytiscus notatus*.

G. *Colymbète*. Latr.

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont fauves; la tête est noirâtre, mélangée de rouge; le corselet est rougeâtre, avec une tache noire sur le milieu; les élytres sont d'un brun verdâtre, avec le bord extérieur d'un jaune pâle; le dessous du corps est noir; les pates sont rougeâtres.

On le trouve en Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique de Hybner, *Dytiscus Hybneri*.

Il a six lignes de long; les antennes sont

fauves ; la tête est noire, avec quelques taches ferrugineuses à sa partie supérieure, et la bouche de même couleur ; le corselet est noir, avec les bords latéraux ferrugineux ; les élytres ont deux stries peu marquées, formées par des points enfoncés ; elles sont de couleur noire, avec les bords latéraux ferrugineux ; le dessous du corps est noir ; les pates sont brunes.

On le trouve en Allemagne, dans les eaux douces, et aux environs de Paris.

Le Dytique transversal, *Dytiscus transversalis.*

Il est de la grandeur du précédent ; les antennes sont ferrugineuses ; la tête est noirâtre, avec plusieurs taches ferrugineuses, et la bouche de même couleur ; le corselet est noir, avec les côtés et le bord antérieur ferrugineux ; les élytres sont noirâtres, avec les bords latéraux ferrugineux et une ligne transversale de même couleur près de la base ; le dessous du corps est noir ; les pates sont brunes.

Il habite les eaux stagnantes de l'Europe : on le trouve aux environs de Paris.

Le Dytique de Hermann, *Dytiscus Hermanni.*

G. *Hygrobie.* Latr.

Il a près de cinq lignes de long ; les antennes sont d'un jaune fauve ; la tête est rougeâtre, avec une tache noire de chaque côté des yeux ; le corselet est pointillé, rougeâtre, avec les bords antérieur et postérieur noirs ; les élytres sont pointillées, rougeâtres, avec une grande tache d'un brun noirâtre sur le milieu ; le dessous du corps est d'un brun rougeâtre ; les pates sont fauves.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les eaux stagnantes.

Le Dytique maculé, *Dytiscus maculatus.*

G. *Colymbète.* Latr.

Il a environ quatre lignes de long ; les antennes sont fauves ; le devant de la tête

d'un brun ferrugineux, et la partie postérieure noire; le corselet est fauve, avec le bord postérieur noir; les élytres ont des lignes longitudinales irrégulières jaunes et noires; le dessous du corps et les pates sont bruns.

On le trouve au nord de l'Europe : il est rare aux environs de Paris.

Le Dytique biponctué, *Dytiscus bipunctatus*.

G. *Colymbète*. Latr.

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont pâles; la tête est noire, avec la partie antérieure jaunâtre; le corselet est jaunâtre, avec deux points noirs sur le milieu; les élytres sont mélangées de noir et de jaunâtre; le dessous du corps est noir; les pates sont jaunâtres.

On le trouve en Europe : il est très commun aux environs de Paris.

Le Dytique raccourci, *Dytiscus abbreviatus*.

G. *Colymbète*. LATR.

Il a près de quatre lignes de long; la tête est d'un brun rougeâtre; le corselet est presque noir, avec les bords latéraux rougeâtres; les élytres sont lisses, noires, luisantes, avec une ligne jaune transversale, ondée, interrompue à la base; deux petites taches de même couleur près du milieu, et une à l'extrémité; le dessous du corps est noir, et les pates sont brunes.

On le trouve à Kiell, dans les eaux douces, et aux environs de Paris.

Le Dytique uligineux, *Dytiscus uliginosus*.

G. *Colymbète*. LATR.

Il est un peu moins grand que le précédent; le corps est lisse, noir, luisant; le corselet et les élytres sont couverts de petits points enfoncés, peu marqués, avec leur

bord extérieur ferrugineux ; les antennes et les pates sont ferrugineuses.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris.

Le Dytique bossu, *Dytiscus gibbus*.

G. *Hydropore*. Latr.

Il a deux lignes de long ; il est convexe ; la tête est ferrugineuse ; les yeux sont noirs ; le corselet est ferrugineux, avec le bord postérieur noir ; les élytres sont noirâtres, avec les bords latéraux ferrugineux ; le dessous du corps et les pates sont ferrugineux.

On le trouve dans toute l'Europe : il est très commun aux environs de Paris.

Le Dytique plane, *Dytiscus planus*.

G. *Hydropore*. Latr.

Il a environ deux lignes de long ; la tête est noire, le corps est d'un jaune pâle, lisse, peu luisant ; le dessous du corps est noir ; les pates sont ferrugineuses.

On le trouve dans les eaux douces du Danemarck et aux environs de Paris.

Le Dytique dorsal, *Dytiscus dorsalis*.

G. *Hydropore*. Latr.

Il est de la grandeur du précédent ; les antennes sont ferrugineuses à la base, noirâtres à l'extrémité ; la tête est ferrugineuse ; le corselet est noir, avec les bords ferrugineux ; les élytres sont noires, avec une tache ferrugineuse à la base, et leur bord extérieur ferrugineux ; le dessous du corps est noir ; les pates sont ferrugineuses.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

Le Dytique enfoncé, *Dytiscus impressus*.

G. *Haliple*. Latr.

Il a environ deux lignes de long ; les antennes sont d'un jaune fauve ; la tête est d'un jaune fauve, avec les yeux noirs ; le corselet est fauve, plus étroit antérieurement que postérieurement ; les élytres sont

d'un brun rougeâtre, avec quelques lignes noires courtes et plusieurs rangées de points enfoncés ; tout le dessous du corps et les pates sont rougeâtres.

Cet insecte a deux grandes plaques écailleuses à la partie postérieure de la poitrine, comme en ont les mâles des cigales, ainsi que M. Geoffroy l'a remarqué ; ces deux longues plaques couvrent l'articulation des pates postérieures et la moitié de leurs cuisses, ce qui gêne les mouvemens de cet insecte ; aussi il ne peut nager qu'horizontalement, et ne peut marcher sur terre.

On le trouve en France, en Allemagne : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique confluent, *Dytiscus confluens*.

G. *Hydropore*. Latr.

Il n'a guère qu'une ligne de long ; la tête et le corselet sont rougeâtres ; les élytres sont pâles, avec quelques petites lignes longitudinales noires ; le dessous du corps est noir ; les pates sont jaunâtres.

On le trouve en Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique crassicorne, *Dytiscus crassicornis*.

G. *Notère*. LATR.

Il a environ deux lignes de long; les antennes sont ferrugineuses, avec les sept derniers articles un peu renflés; le dernier est terminé en pointe; la tête est ferrugineuse, avec le bord postérieur noir; le corselet et les élytres sont ferrugineux; on voit sur celles-ci des points enfoncés, peu rapprochés; le dessous du corps et les pates sont d'un brun ferrugineux.

On le trouve en Allemagne : il est commun aux environs de Paris.

Le Dytique douze-pustules, *Dytiscus duodecim-pustulatus*.

G. *Hydroporé*. LATR.

Il a deux lignes de long; les antennes sont d'un jaune fauve; la tête est d'un jaune

fauve, avec le bord postérieur noir; les yeux sont noirs; le corselet est d'un jaune fauve, avec deux taches noires au bord postérieur; les élytres sont noires, avec six taches d'un jaune fauve, et le bord extérieur de la même couleur; le dessous du corps et les pates sont d'un jaune fauve.

Il est rare aux environs de Paris.

Le Dytique linéé, *Dytiscus lineatus*.

G. *Hydropore*. Latr.

Il a une ligne de long; les antennes sont ferrugineuses; la tête est ferrugineuse, noirâtre à sa partie postérieure; le corselet est ferrugineux; les élytres sont grisâtres, avec le bord extérieur ferrugineux; elles ont quatre lignes longitudinales blanches sur le milieu; le dessous du corps et les pates sont ferrugineux.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

Le Dytique inégal, *Dytiscus inæqualis*.

G. *Hydropore*. Latr.

Il est de la grandeur du précédent ; les antennes sont ferrugineuses ; la tête est ferrugineuse ; les yeux sont noirs ; le corselet est ferrugineux, avec le bord postérieur noir ; les élytres sont finement pointillées, avec le bord extérieur ferrugineux, d'où partent des taches qui s'étendent sur le milieu des élytres ; le dessus du corps et les pates sont ferrugineux.

On le trouve en France, en Suède : il est commun aux environs de Paris, au printemps.

Le Dytique oblique, *Dytiscus obliquus*.

G. *Haliple*. Latr.

Il a près de deux lignes de longueur ; tout son corps est ferrugineux, et chacune de ses élytres est marquée de cinq taches obscures obliques.

On le trouve communément aux environs de Paris.

Le Dytique fauve, *Dytiscus fulvus.*

G. *Haliple.* Latr.

Il a moins de deux lignes de long ; tout son corps est entièrement ferrugineux, sombre et pointillé ; les élytres sont rayées de gros points, et marquées de divers traits noirs distribués sur toute la surface.

On le trouve en Suisse et en France.

CXX^e GENRE.

GYRIN.

Caractères génériques. Antennes très courtes, pédonculées; premier article grand, en forme de cuiller, les autres très courts, peu distincts. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles arrondis, presque égaux; les postérieures de trois. — Tarses des quatre pates postérieures aplatis.

Les gyrins ont quelques rapports, par la manière de vivre, avec les hydrophiles et les dytiques. M. Geoffroy leur a donné, en français, le nom de tourniquet, à cause de la manière dont ils tournent dans l'eau et des cercles qu'ils y décrivent. On les distingue facilement des autres coléoptères aquatiques par leurs antennes.

Elles sont plus courtes que la tête, composées de onze articles; le premier est grand et prolongé latéralement, les autres sont peu distincts et forment une masse oblongue; elles sont insérées dans une fossette placée à la partie latérale de la tête.

La tête est grosse, un peu enfoncée dans le corselet; les yeux sont arrondis, saillans: les insectes de ce genre en ont quatre; deux sont placés à la partie supérieure et latérale de la tête, les autres en dessous; la bouche estcomposée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, dentées et terminées par deux pointes écartées l'une de l'autre; de deux mâchoires cornées, arquées, terminées en pointe et ciliées intérieurement; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules courtes, filiformes.

Le corselet est plus large que long; l'écusson est très petit et triangulaire.

Les élytres couvrent tout le dessus de l'abdomen, à l'exception du dernier anneau, qu'elles laissent à découvert; sur l'extrémité de cet anneau sont deux petits mamelons cylindriques, velus, que l'insecte peut retirer dans le corps et faire reparaître à volonté; les deux ailes sont membraneuses, repliées.

Les pates sont de grandeur inégale, et leur forme varie; les antérieures sont plus longues que les autres, simples; les quatre

postérieures sont courtes, comprimées et en forme de nageoires; les tarses sont composés de cinq articles; les antérieurs sont filiformes, et les autres comprimés.

Le corps est de forme ovale, convexe en dessus et en dessous. On trouve les gyrins dans les eaux stagnantes des marais, des lacs et des fossés; ils nagent en troupe à la superficie, et y décrivent des cercles avec une vitesse surprenante. Ils sont assez petits; l'espèce d'Europe, la plus connue, n'a que trois lignes de longueur; mais il y en a de beaucoup plus grandes en Amérique et à la Nouvelle-Hollande. On voit celui d'Europe depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Ces insectes sont amphibies, ils vivent dans l'eau et hors de l'eau; quelquefois ils sont immobiles à sa surface; mais dès qu'on les approche, ils s'éloignent ou s'enfoncent dans l'eau avec célérité, et se tiennent accrochés à quelques plantes aquatiques; lorsqu'ils nagent, le dessus de leur corps reste entièrement à sec; mais quand ils plongent, ils ont à l'extrémité de l'abdomen une petite bulle d'air qui fait un

fort joli effet. Ils répandent une très mauvaise odeur, qui s'attache aux doigts quand on les touche; ils s'accouplent à la surface de l'eau, et les femelles pondent leurs œufs sur les plantes aquatiques; au bout d'environ huit jours de très petites larves sortent de ces œufs et se mettent à nager. Ces larves sont très remarquables, elles ressemblent à de petites scolopendres; elles sont d'un blanc grisâtre, leur peau est transparente; leur corps est long, mince et cylindrique, divisé en treize anneaux séparés les uns des autres par de profondes incisions; la tête est ovale, très allongée; elle est garnie en devant de grandes dents ou serres, qui prouvent que ces larves doivent être carnassières; les antennes qui sont placées aux côtés de la tête, entre les dents et les yeux, sont divisées en quatre articles; à la lèvre inférieure on voit quatre petits barbillons; les trois paires de pates sont attachées au-dessous des trois premiers anneaux; les huit anneaux suivans sont garnis de chaque côté de longues parties transparentes en forme de filets coniques; ces filets

sont membraneux, flexibles et flottans, intimement unis aux anneaux, et paraissent être des espèces d'ouïes semblables à celles des éphémères, des friganes, et d'une espèce d'hémerobe aquatique; ces vaisseaux sont sûrement des trachées, qui servent à la larve pour respirer; le dernier anneau a quatre filets semblables, mais beaucoup plus longs que les autres, et garnis de poils assez longs. Ce sont tous ces filets, et principalement les quatre qui terminent le derrière, qui donnent à cette larve de la ressemblance avec une scolopendre; le dernier anneau, qui est beaucoup plus petit que les autres, est terminé par quatre crochets remarquables, assez longs, placés parallèlement les uns aux autres, et couchés en dessous. La larve remue presque toujours les crochets avec l'anneau auquel ils sont unis; peut-être que cet anneau fait l'office d'une septième pate, et que la larve se sert des quatre pointes des crochets pour se cramponner aux objets sur lesquels elle marche. M. Modéer, qui a donné une histoire de ces petits insectes, dit que c'est vers le com-

mencement d'août que la larve sort de l'eau, pour se rendre sur les larges feuilles du roseau qui croît dans l'eau ; c'est là qu'elle se fixe pour s'enfermer dans une petite coque ovale, pointue par les deux bouts, faite d'une certaine matière qu'elle tire de son corps et qui devient semblable à du papier gris ; ayant pris dans cette coque la figure de nymphe, elle en sort sous celle d'insecte ailé vers la fin du même mois, et saute tout de suite dans l'eau. Cet auteur ajoute que ces nymphes sont très sujettes à être dévorées par des larves d'ichneumons, qui savent pondre leurs œufs auprès d'elles dans les coques.

Les gyrins sortent souvent de l'eau pour voler et pour se rendre d'une mare à l'autre ; ils forment un genre peu nombreux : on n'en connaît encore qu'une douzaine d'espèces; plusieurs habitent l'Europe. Nous allons passer à leur description.

Le Gyrin nageur, *Gyrinus natator.*

Il a environ trois lignes de long ; les antennes sont noires ; tout le dessus du corps

est d'un noir bronzé luisant; les élytres ont plusieurs rangées de petits points enfoncés qu'on n'aperçoit qu'à la loupe; le dessous du corps est noir, ou d'un noir brun; les pates sont ferrugineuses; les quatre postérieures sont courtes et comprimées; les antérieures sont allongées.

On le trouve dans toute l'Europe, à la surface des eaux stagnantes : il est très commun aux environs de Paris.

Le Gyrin américain, *Gyrinus americanus.*

Il a près de six lignes de long; les antennes sont brodées; tout le dessus du corps est d'un noir bronzé, luisant; les élytres sont très légèrement striées, arrondies à l'extrémité; le dessous du corps est d'un brun noirâtre; les pates sont ferrugineuses.

On le trouve en Amérique.

Le Gyrin petit, *Gyrinus minutus.*

Il a environ une ligne de long; il est noir,

strié, ferrugineux en dessous, avec le milieu de l'abdomen noir.

On le trouve aux environs de Paris, mais il est plus rare que les autres.

Le Gyrin velu, *Gyrinus villosus*.

Il est long de près d'une ligne et demie; noir en dessus, pubescent et jaune : lisse en dessous.

On le trouve en Allemagne et en France: nous en avons pris beaucoup sur la Somme, aux environs d'Amiens.

Le Gyrin bicolor, *Gyrinus bicolor*.

Il ressemble beaucoup au gyrin nageur, mais il est une fois plus petit; les antennes sont noires; tout le dessus du corps est d'un noir verdâtre, bronzé, luisant; le dessous est ferrugineux; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés, beaucoup plus marquées que celles du gyrin nageur; les pates antérieures sont plus longues que les autres.

On le trouve aux environs de Paris: il est moins commun que le gyrin nageur.

CXXI^e GENRE.

DRYOPS.

Caractères génériques. Antennes très courtes, second article très grand, voûté, latéralement dilaté. — Quatre antennules; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier plus court, le second et le troisième coniques, le dernier allongé, renflé, pointu; les postérieures courtes, de trois articles, le second conique, le dernier plus gros et renflé. — Tête un peu enfoncée dans le corselet.

Ce genre a été établi par M. Olivier. M. Fabricius, dans son dernier ouvrage, a fait aussi un genre sous le nom de dryops, dont les insectes ne sont point les mêmes que ceux décrits par M. Olivier, quoique dans la synonymie, M. Fabricius cite cet entomologiste; mais on trouve parmi les dryops de M. Fabricius des lagries de M. Olivier. M. Geoffroy a placé l'une des deux espèces du genre dryops de M. Olivier, parmi les dermestes, et l'a nommée *dermeste à oreilles*. Quoique cet insecte se rapproche un peu du dermeste par la forme du corps, sa manière

de vivre doit l'en éloigner; ses antennes sont aussi très différentes de celles des dermestes; le second article est grand, dilaté, voûté à son extrémité, et forme un appendice qui égale en longueur tous les autres articles, qui sont peu distincts; les antennes sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, un peu au-devant des yeux. La tête est arrondie, un peu inclinée, et enfoncée en partie sous le corselet; les yeux sont arrondis, un peu saillans : au-dessous des yeux se trouve une rainure dans laquelle l'insecte cache ses antennes lorsqu'il est en repos; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, arquées, pointues à leur extrémité; de deux mâchoires bifides à divisions inégales, l'intérieure légèrement ciliée; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est un peu rebordé, de la largeur des élytres, terminé par une pointe anguleuse de chaque côté du bord postérieur; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont convexes, de la longueur

de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles; le dernier est terminé par deux petits crochets pointus.

Le corps est un peu allongé. On trouve les dryops dans les eaux douces, stagnantes, sur les plantes aquatiques : rarement ils sortent de l'eau, et s'en éloignent peu. On ne connaît point leur manière de vivre, et la larve est entièrement inconnue.

Le Dryops auriculé, *Dryops auriculata.*

Il a environ deux lignes de long; tout le corps est pubescent, d'un brun noirâtre; les antennes sont ferrugineuses; le corselet est un peu convexe sur le milieu : il a une ligne longitudinale enfoncée de chaque côté du bord extérieur; les élytres sont finement pointillées; les pates sont noirâtres, avec les tarses ferrugineux.

On le trouve dès le commencement du

printemps dans les eaux douces, aux environs de Paris; il est très commun.

L'autre espèce de ce genre diffère par les antennes, dont le premier et le second articles sont allongés, renflés, latéralement velus; les autres sont grenus, et latéralement velus. On la trouve à la Guadeloupe.

Le Dryops acuminé, *Dryops acuminatus*.

G. *Hydère*. Latr.

Il est long de trois lignes et demie; son corps est noirâtre; le corselet a une échancrure à chacun de ses angles postérieurs, ce qui les fait paraître bidentés; les élytres sont terminées en pointe; elles ont des stries fortement ponctuées; le dessous du corps est couvert d'un duvet court, blanchâtre; les antennes et les pates sont brunes.

On trouve cette espèce aux environs de Paris; elle est rare.

A la suite du genre *Hydère*, de M. Latreille, vient se placer le genre Hétérocère, dont les caractères sont exposés t. II, p. 233.

L'Hétérocère bordé, *Heterocerus marginatus*. Latr.

Cet insecte a deux lignes et demie de longueur; son corps est elliptique, déprimé; sa tête est déprimée, avancée, large et arrondie, enfoncée jusqu'aux yeux; les antennes sont très courtes, à peine de la longueur de la tête, insérées en avant des yeux, arquées, composées de onze articles; les deux premiers plus grands que les autres, et les suivans très courts; le corselet est court, transversal, noirâtre, avec les côtés d'un ferrugineux sale; l'écusson est peu distinct; les élytres sont brunes, avec les bords d'un rouge ferrugineux, et des taches de cette couleur qui varient pour le nombre et pour l'étendue.

On trouve cette espèce aux environs de Paris: elle habite le bord des eaux et se tient dans la vase desséchée, où elle s'est creusé des trous; si on foule et piétine le terrain dans lequel ils sont établis, ils se trouvent comprimés dans leur trou et sor-

tent bientôt; c'est même de cette manière qu'on peut se les procurer.

CXXII^e GENRE.

STAPHYLIN.

Caractères génériques. Antennes filiformes, premier article allongé, les autres globuleux, les six derniers plus courts, un peu comprimés, le dernier ovale, souvent coupé obliquement. — Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier court et petit, et le second plus long et conique; les postérieures composées de trois articles presque égaux. — Elytres très courtes.

M. Fabricius a séparé du genre staphylin de Linné, des insectes dont il a fait deux genres, sous les noms d'*oxiporus* et de *pæderus*. Ces insectes diffèrent entre eux par quelques parties de la bouche, mais ils se ressemblent par la forme du corps.

Les antennes des staphylins sont à peine de la longueur du corselet, composées de onze articles, et insérées à la partie antérieure de la tête, assez rapprochées à leur base.

La tête est avancée, aplatie, aussi large que le corselet, auquel elle est jointe par une espèce de col distinct; les yeux sont arrondis, très peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules grandes, cornées, arquées, très pointues à leur extrémité; de deux mâchoires formées de deux parties inégales, ciliées; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules courtes, égales, filiformes.

Le corselet est plus large à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, qui est arrondie : il est plus étroit que les élytres et légèrement convexe; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont très courtes; elles couvrent à peine le tiers de l'abdomen; elles sont dures, et cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les tarses sont composés de cinq articles; ceux des pates antérieures sont courts, larges, garnis de houppes, les autres sont filiformes; le dernier article est garni de deux crochets assez forts.

L'abdomen est allongé, mou, très souple et flexible. Il est terminé par deux petites pointes velues et mobiles, entre lesquelles on voit une partie conique également mobile, à laquelle se trouve l'ouverture de l'anus. Le staphylin peut retirer ces trois parties dans son corps, et les faire disparaître entièrement. Quand on touche à ces insectes, ils relèvent l'extrémité de l'abdomen, et lui donnent toutes sortes d'inflexions. C'est aussi avec le bout du corps qu'après avoir cessé de voler, et voulant faire rentrer les ailes sous les élytres, ils les poussent et les obligent de se plier; ce que l'on remarque très aisément toutes les fois qu'un staphylin vient en volant se poser à terre, n'ayant rien alors de plus pressé que de faire rentrer ses ailes sous ses élytres. Ces insectes sont très agiles, marchent très vite, et volent avec rapidité. On les trouve dans les endroits humides, sous les écorces des arbres, dans les fumiers et sur les cadavres. Ils se nourrissent des insectes qu'ils trouvent dans les endroits qu'ils habitent, ou de ceux qu'ils poursuivent dans les champs; ils les saisis-

sent avec leurs mâchoires, qui sont très fortes, et les dévorent. Degéer ayant présenté une mouche à un de ces insectes, il s'en saisit d'abord, et plongea dans son corps les pointes aiguës de ses mandibules, et le déchira ensuite avec leurs dentelures.

Plusieurs staphylins ont le corps et les élytres très velus ; mais il y en a d'autres qui les ont lisses ou garnis de peu de poils. Ray et d'autres auteurs ont observé que tous les staphylins, quand on les touche un peu rudement, font sortir subitement du dernier anneau du corps deux petites vessies courbées, ordinairement jaunâtres ou blanches.

Ils se servent de leurs pates antérieures, dont les tarses sont très larges, pour creuser la terre et le fumier, afin d'y déposer leurs œufs.

Les larves de ces insectes sont longues, et ressemblent en quelque manière à l'insecte parfait. Leur tête est écailleuse et garnie de dents ; elles ont six pates écailleuses, longues, et un mamelon au dernier anneau du corps, qui paraît leur servir de septième

pate. Elles vivent dans la terre et dans le fumier, où elles se transforment en nymphes, semblables en général à celles des autres coléoptères.

Les staphylins forment un genre composé d'un grand nombre d'espèces, parmi lesquelles il y en a de très petites. On en trouve beaucoup aux environs de Paris.

Le Staphylin bourdon, *Staphylinus hirtus*.

Au premier coup d'œil on prend cet insecte pour une abeille bourdon, à cause de sa couleur. Il a environ dix lignes de long; les antennes sont noires, moins longues que le corselet; la tête est noire et couverte en dessus de poils d'un jaune doré; le corselet est noir, arrondi postérieurement, couvert de poils d'un jaune doré; les élytres sont cendrées, et noires à la base; l'abdomen est noir, avec les trois derniers anneaux couverts de poils soyeux, d'un jaune doré; les pates sont noires.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les fumiers.



Baraband del. *Tardieu Sculp.*

1. Gyr. Nageur.
2. Dry. auriculé.
3. Stap. bourdon.
4. Oxyp. Maxillaire
5. Ped. riverain.
6. Mel. de Mai.

Le Staphylin odorant, *Staphylinus olens.*

Il a environ dix lignes de long; il est d'un noir mat en dessus, d'un noir luisant en dessous; les antennes sont moniliformes, un peu plus longues que la tête; la tête est aplatie, légèrement chagrinée, un peu plus large que le corselet; le corselet est arrondi postérieurement, chagriné; les élytres sont chagrinées; les ailes sont d'un jaune rougeâtre.

On le trouve dans toute la France, sur les charognes et dans les champs, où il court très vite : il est très commun aux environs de Paris.

Le Staphylin maxillaire, *Staphylinus maxillosus.*

Il a environ sept lignes de long; les antennes sont noires, un peu plus longues que la tête; la tête et le corselet sont d'un noir luisant; les élytres sont noires avec une bande transversale grise, formée par des

poils courts et soyeux; l'abdomen est noir, avec quelques taches grises en dessus, formées par des poils soyeux; en dessous, il a une large bande grise, également formée par des poils; les ailes sont blanches; les pates sont noires.

On le trouve en Europe, dans les cadavres et les fumiers : il répand une odeur forte, un peu musquée.

Le Staphylin érythroptère, *Staphylinus erythropterus.*

Il est de la grandeur du précédent, mais un peu moins large; les antennes sont fauves, plus longues que la tête; la tête et le corselet sont noirs, chagrinés, et légèrement couverts de poils soyeux d'un jaune doré; les élytres sont rougeâtres, chagrinées; l'abdomen est noir, avec un point d'un jaune doré de chaque côté des anneaux, tant en dessus qu'en dessous; les pates sont rougeâtres.

Il habite l'Europe : on le trouve dès le commencement du printemps, dans les

bouses et les fientes des animaux. Il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Staphylin brunipède, *Staphylinus brunipes*.

Il a environ cinq lignes de long; les antennes sont noires, ferrugineuses à la base, presque aussi longues que le corselet; la tête est étroite, d'un noir luisant; le corselet est moins large que les élytres, d'un noir luisant; l'abdomen et les élytres sont d'un noir moins foncé; celles-ci sont finement pointillées; les pates sont brunes.

On le trouve en France et en Angleterre.

Le Staphylin velouté, *Staphylinus murinus*.

Il est de la grandeur du staphylin érythroptère; les antennes sont noirâtres à l'extrémité, fauves à la base, moins longues que le corselet; la tête est un peu aplatie, couverte d'un duvet bronzé, noirâtre et cendré; les yeux sont noirs; le corselet est arrondi postérieurement; il est, ainsi que les élytres,

couvert d'un duvet semblable à celui de la tête ; l'abdomen est grisâtre à la base, noir à l'extrémité; les pates sont d'un brun noirâtre.

On le trouve en Europe, dans les charognes.

Le Staphylin pubescent, *Staphylinus pubescens*.

Il est un peu plus grand que le précédent; les antennes sont un peu plus longues que la tête, fauves à la base, noires à l'extrémité; la tête est jaune, couverte d'un duvet de la même couleur; les yeux sont noirs; le corselet est noir, couvert d'un léger duvet noirâtre, grisâtre et ferrugineux; les élytres sont noires, couvertes d'un duvet semblable; le corps est noir, couvert, tant en dessus qu'en dessous, d'un duvet cendré; les pates sont noires; les cuisses ont un anneau ferrugineux.

On le trouve aux environs de Paris, dans les charognes, et au nord de l'Europe.

Le Staphylin cuivreux, *Staphylinus cupreus*.

Il a environ sept lignes de long; les antennes sont ferrugineuses, moins longues que le corselet; la tête est presque aussi large que le corselet, d'une couleur bronzée, luisante, finement pointillée; le corselet est arrondi postérieurement, finement pointillé, bronzé, luisant; les élytres sont brunes, couvertes d'un léger duvet; l'abdomen est noirâtre, couvert en dessus d'un duvet bronzé; le dessous du corps est noir; les pates sont brunes.

On le trouve aux environs de Paris et en Italie.

Le Staphylin à larges pates, *Staphylinus latipes*.

G. *Pinophile*. Latr.

Il est long de six lignes, d'un noirâtre brun, avec les antennes, les palpes et les pates d'un brun jaunâtre.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Staphylin multiponctué, *Staphylinus multipunctatus*.

G. *Lathrobie*. Latr.

Il est long de trois lignes, d'un jaune brun foncé, luisant, avec l'abdomen brun.

On trouve cet insecte aux environs de Paris.

Le Staphylin allongé, *Staphylinus elongatus*.

G. *Lathrobie*. Latr.

Il a à peu près quatre lignes de longueur; il est noir, un peu luisant, avec le bout des élytres et les pates d'une couleur briquetée fauve; la tête est presque orbiculaire; le corselet est ponctué, avec le milieu lisse longitudinalement.

On le trouve aux environs de Paris, en Suède et en Allemagne.

Le Staphylin poli, *Staphylinus politus*.

Il a environ sept lignes de long; les antennes sont presque aussi longues que le

corselet, noires ; la tête est plus étroite que le corselet, d'un noir bleuâtre bronzé, finement pointillée ; le corselet est arrondi postérieurement, d'un noir bleuâtre bronzé, finement pointillé ; les élytres sont d'un noir bronzé, luisant ; l'abdomen et les pates sont noirs.

On le trouve en Europe, dans les bouses : il est assez commun aux environs de Paris.

Le Staphylin de l'orme, *Staphylinus ulmi.*

G. *Astrapée.* Latr.

Il est long de quatre lignes et demie à cinq lignes, noir, luisant, avec la base des antennes, la bouche, les élytres, et le bord de l'avant-dernier segment de l'abdomen fauves ; la tête et le corselet sont très lisses ; les élytres ont sur leur disque trois points enfoncés, disposés en une ligne longitudinale.

On le trouve en Italie sous les écorces des ormes, au printemps. On le trouve aussi aux environs de Paris ; mais il est très rare.

Le Staphylin anal, *Staphylinus analis*.

G. *Aléochare*. Latr.

Il a environ quatre lignes de long; les antennes vont en grossissant; elles sont fauves à la base, noires à l'extrémité; la tête et le corselet sont d'un noir luisant; les élytres sont ferrugineuses; l'abdomen est noir, avec l'extrémité ferrugineuse; les anneaux de l'abdomen sont garnis de poils sur les côtés; les pates sont fauves, un peu velues.

On le trouve aux environs de Paris, en Suède, en Danemarck.

Le Staphylin nitidule, *Staphylinus nitidulus*.

Il a cinq lignes et demie de long; les antennes sont brunes, avec la base jaune; la tête est d'un noir luisant; le corselet est d'un noir luisant, avec les bords latéraux d'un jaune fauve; les élytres sont fauves; l'abdomen est noir, un peu velu; les pates sont jaunes.

On le trouve aux environs de Paris et en Angleterre, dans les bouses.

Le Staphylin fuscipède, *Staphylinus fuscipes*.

G. *Aléochare*. Latr.

Il a environ deux lignes de long ; les antennes sont brunes, de la longueur du corselet ; la tète et le corselet sont d'un noir luisant ; les élytres sont brunes ; l'abdomen est noirâtre, un peu velu ; les pates sont brunes.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les bouses.

Le Staphylin déprimé, *Staphylinus depressus*.

G. *Oxytèle*. Latr.

Il a à peu près une ligne de long ; il est d'un noir mat, avec les antennes brunes, et les pates d'un brun roux jaunâtre ; le corselet a quatre lignes élevées.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs, et le plus souvent en sociétés nombreuses dans les excrémens.

Le Staphylin ciselé, *Staphylinus cœlatus.*

G. *Oxytèle.* Latr.

Il est long d'une à deux lignes, noirâtre, assez luisant, avec les antennes, les élytres et les pates plus pâles ; le corselet a quatre fossettes, dont celles du milieu arquées.

On le trouve aux environs de Paris, sous les écorces d'arbres.

Le Staphylin caréné, *Staphylinus carinatus.*

G. *Oxytèle.* Latr.

Il est long d'un peu plus d'une ligne, noir, assez luisant; les élytres tirent sur le brun; les pates sont plus pâles; le corselet a cinq enfoncemens.

Il est très commun dans toute l'Europe.

Le Staphylin cornu, *Staphylinus cornutus*.

G. *Oxytèle*. LATR.

Il est long d'une ligne et un quart, noir, luisant; sa tête a en devant deux pointes avancées, couchées horizontalement.

Il est assez rare aux environs de Paris.

Le Staphylin plane, *Staphylinus planus*.

G. *Omalie*. LATR.

Il a un peu plus d'une ligne de longueur; son corps est noirâtre, luisant, aplati; les antennes et les pates sont pâles; le corselet a quelques légers enfoncemens.

On le trouve dans toute la France, sur les fleurs.

Le Staphylin rivulaire, *Staphylinus rivulare*.

G. *Omalie*. LATR.

Il a plus d'une ligne de long; son corps

est d'une couleur noire, luisante; ses élytres sont plus pâles; ses pates sont fauves, et le corselet est marqué de petits enfoncemens.

On le trouve dans toute la France : il est commun.

Le Staphylin des fleurs, *Staphylinus florale.*

G. *Omalie.* LATR.

Il a environ une ligne de long; son corps est noir, luisant, avec les antennes, la bouche et les pates fauves; son corselet est lisse.

On le trouve dans toute la France.

Le Staphylin des renoncules, *Staphylinus ranunculi.*

G. *Omalie.* LATR.

Il est long de près d'une ligne, noir, avec les pates roussâtres; les élytres ont des stries formées par des points.

Il est commun dans toute la France.

Le Staphylin du viorne, *Staphylinus viburni.*

G. *Omalie.* LATR.

Il est long d'un peu plus d'une ligne, noir, luisant, avec la bouche et les pates brunâtres; le corselet est marqué de légers enfoncemens; les élytres sont brunâtres.

On le trouve dans toute la France.

Le Staphylin brachyptère, *Staphylinus brachypterus.*

G. *Proteine.* LATR.

Ce petit insecte a de la ressemblance avec certaines nitidules; il n'a guère qu'une demi-ligne de longueur; tout son corps est noir et aplati; sa tête est triangulaire, presque de la largeur du corselet, avec les yeux saillans, et les antennes d'un roussâtre clair; leurs derniers articles sont un peu velus; le corselet est court, transversal, en carré large; les élytres sont en carré long; elles ne couvrent pas l'extrémité de l'abdo-

men, qui va en pointe; les pates sont étroites, d'un roussâtre clair.

On trouve cet insecte aux environs de Paris, sur les champignons corrompus : il est rare.

Le Staphylin obscur, *Staphylinus obscurus*.

G. *Lestève*. Latr.

Il est long de près de deux lignes, noir, assez luisant, avec les élytres et les pates plus pâles.

On le trouve sur les fleurs, aux environs de Paris.

Le Staphylin bicolor, *Staphylinus bicolor*.

G. *Lestève*. Latr.

Il a trois lignes et demie de long ; son corps est noir, aplati, avec la bouche, les antennes, le corselet, les élytres, l'écusson, la poitrine et les pates fauves.

On le trouve aux environs de Paris, dans les lieux humides.

Le Staphylin caraboïde, *Staphylinus caraboides*.

G. *Lestève*. LATR.

Il est long de près de deux lignes, d'un roux jaunâtre, luisant, avec le corselet et les antennes fauves, la tête et le bout de l'abdomen noirs.

On le trouve sur les fleurs d'aubépine, dans toute la France.

Le Staphylin paradoxe, *Staphylinus paradoxus*. LATR.

G. *Loméchuse*. LATR.

Il a près de deux lignes de long; ses antennes forment une massue perfoliée ou en fuseau, à partir du quatrième article; elles sont plus courtes que la tête; le corps est jaunâtre; la tête s'enfonce jusqu'aux yeux dans le corselet, dont les bords sont relevés.

On trouve cette espèce dans les environs de Paris : elle se tient sous les pierres, les tas d'herbes ou de feuilles pourries, etc.

Le Staphylin dissemblable, *Staphylinus dissimilis.*

G. *Tachypore.* Latr.

Il a près de deux lignes de long; son corps est noir, luisant, avec les pates et les antennes de couleur fauve.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Staphylin latéral, *Staphylinus lateralis.*

G. *Tachypore.* Latr.

Il est long d'une ligne et demie, noir, luisant, avec les antennes, les palpes, le corselet, les élytres et les pates fauves; les élytres ont leur base et une petite raie, au bord antérieur, noires.

On le trouve aux environs de Paris, dans les bouses.

Le Staphylin bordé, *Staphylinus marginatus.*

G. *Tachypore.* Latr.

Il a un peu plus d'une ligne de long; son corps est noir, luisant, avec les antennes, les pates, les côtés du corselet d'un roux jaunâtre; les élytres sont fauves, avec une raie noire au bord antérieur.

Il est commun dans toute l'Europe, sur les fleurs.

Le Staphylin chrysomelin, *Staphylinus chrysomelinus.*

G. *Tachypore.* Latr.

Il a environ une ligne et demie de long; son corps est fauve, luisant, avec la tête, l'écusson, la base et les bords latéraux des élytres, l'abdomen et les pates noirs.

On le trouve aux environs de Paris et dans toute l'Europe.

Le Staphylin souterrain, *Staphylinus subterraneus*.

G. *Tachine*. LATR.

Il est long d'environ deux lignes, noir, très luisant; ses élytres ont à chaque épaule, ou à chaque angle extérieur de la base, une tache oblongue rougeâtre.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Staphylin bipustulé, *Staphylinus bipustulatus*.

G. *Tachine*. LATR.

Il est de la grandeur du précédent, noir, luisant, avec les antennes, les pates, et une tache à chaque angle extérieur de la base des élytres, roussâtres.

On le trouve en France et aux environs de Paris.

Le Staphylin sutural, *Staphylinus suturalis*.

G. *Tachine*. LATR.

Il est noir, luisant, avec les côtés du cor-

selet, les élytres et les pates d'un fauve jaunâtre; les élytres ont chacune deux raies larges, noires, quelquefois confluentes, une sur le disque, et l'autre latérale.

On le trouve dans toute la France.

Le Staphylin tête-noire, *Staphylinus atricapillus*.

G. *Tachine*. Latr.

Il a près de trois lignes de long; son corps est fauve, luisant, avec la tête, l'écusson et le bout de l'abdomen noirs; les élytres sont d'un noir bleu, avec une tache oblique humérale, et le bord de l'extrémité d'un fauve jaunâtre.

On le trouve dans toute l'Europe.

Le Staphylin lunulé, *Staphylinus lunulatus*.

G. *Tachine*. Latr.

Il a un peu plus de deux lignes de long; les antennes sont de la longueur du corselet, fauves à la base, noires à l'extrémité; la

tête est noire, lisse; le corselet est d'un rouge fauve; les élytres sont noires, avec une tache pâle à la base; l'abdomen est un peu velu, fauve, avec l'extrémité noirâtre; les pates sont fauves.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les bolets.

CXXIII^e GENRE.

OXYPORE.

Caractères génériques. Antennes courtes, moniliformes, presque en masse; premiers articles minces, les autres renflés, lenticulaires, perfoliés, le dernier arrondi à sa pointe. — Quatre antennules courtes, égales; les antérieures composées de quatre articles égaux, filiformes; les postérieures de trois, dont le dernier en masse, large, aplati, triangulaire, presque en croissant. — Élytres courtes.

Les oxypores ont beaucoup de ressemblance avec les staphylins, par la forme du corps et par les antennes. Aussi tous les naturalistes qui ont écrit avant M. Fabricius n'ont fait qu'un seul genre de ces insectes; mais, malgré les rapports qui paraissent

exister entre eux, ils diffèrent par les parties de la bouche ; ce qui a déterminé M. Fabricius à séparer des staphylins des autres auteurs, tous ceux dont les mandibules sont simples, et le dernier article des antennules large et triangulaire : caractères principaux qui distinguent les oxypores des staphylins, dont les mandibules sont dentées, et les antennules filiformes.

Les antennes des oxypores sont moins longues que la tête, et insérées à sa partie antérieure et latérale, à la base des mandibules.

La tête est grande, dirigée en avant; les yeux sont arrondis, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules grandes, cornées, arquées, échancrées et ciliées; de deux mâchoires bifides à divisions inégales, l'intérieure plus courte et aiguë, l'extérieure grande et arrondie ; d'une lèvre supérieure et de quatre antennules.

Le corselet est légèrement rebordé, arrondi postérieurement; l'écusson est très petit, à peine visible.

Les élytres sont dures, très courtes, couvrant à peine le tiers de l'abdomen : elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne ; les jambes garnies de poils ; les tarses composés de cinq articles, dont le second et le dernier sont les plus longs : celui-ci est armé de deux crochets pointus.

Les oxypores diffèrent peu des staphylins par les habitudes : comme eux, ils sont très agiles, et courent fort vite. On les trouve dans les agarics et les bolets, où souvent ils sont réunis en assez grand nombre. C'est là qu'ils s'accouplent, que la larve vit et subit ses métamorphoses. Ils forment un genre composé de deux espèces, qui habitent l'Europe.

L'Oxypore fauve, *Oxyporus rufus*.

Il a environ quatre lignes de long ; les antennes sont fauves ; la tête et les mandibules sont d'un noir luisant ; le corselet est fauve, lisse ; les élytres sont noires, avec une grande tache fauve à la base ; l'abdomen est fauve,

avec l'extrémité noire; les pates sont fauves.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les bolets.

L'Oxypore maxillaire, *Oxyporus maxillosus.*

Il est un peu moins grand que le précédent; les antennes sont jaunâtres; la tête est brune, avec une tache rougeâtre à sa partie antérieure; le corselet est fauve; les élytres sont d'un fauve pâle, avec l'extrémité noire; l'abdomen et les pates sont d'un fauve pâle.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

CXXIVe GENRE.

PÉDÈRE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes; premier article un peu allongé, les autres égaux, presque sphériques. — Quatre antennules inégales; les antérieures beaucoup plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier ovale, un peu plus gros, presque en masse; les postérieures de trois articles égaux, filiformes.

Les pédères diffèrent peu des staphylins, parmi lesquels Linné et les autres naturalistes les ont placés. Le principal caractère qui sert à les distinguer de ces insectes, dont M. Fabricius les a séparés, consiste dans la forme de leurs antennules, qui sont terminées en masse, tandis que celles des staphylins sont filiformes; les mandibules dentées des pédères empêchent aussi de les confondre avec les oxypores, dont les mandibules sont simples. D'ailleurs, les insectes de ces trois genres se ressemblent beaucoup par la forme du corps.

Les antennes des pédères sont composées

de onze articles; presque aussi longues que le corselet, elles sont insérées à la partie latérale antérieure de la tête, entre les yeux et la base des mandibules.

La tête est de la largeur du corselet, dirigée en avant; les yeux sont arrondis, plus ou moins saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, aiguës et dentées; de deux mâchoires cornées, bifides, à divisions inégales; l'extérieure grande et arrondie, l'intérieure aiguë et ciliée; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est un peu convexe, arrondi postérieurement; l'écusson est très petit; les élytres sont très courtes: elles couvrent à peine le tiers de l'abdomen; en dessous sont deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les tarses filiformes, composés de cinq articles; les antérieurs sont plus larges et plus courts que les autres; le dernier article est terminé par deux petits crochets pointus; le corps est allongé, linéaire.

Les pédères habitent les endroits sablon-

neux qui se trouvent au bord des eaux : ils sont très agiles, courent très vite, et volent facilement. Ils sont carnassiers, et vivent des petits insectes qu'ils peuvent attraper. Leurs larves ressemblent à celles des staphylins. Ils forment un genre composé de huit ou dix espèces. On les trouve presque toutes en Europe.

Le Pédère ruficolle, *Pæderus ruficollis*.

Il est long d'environ trois lignes et demie, d'un noir bleuâtre, avec le corselet rond, ovoïde, convexe, lisse, et d'un fauve un peu jaunâtre, luisant; l'abdomen a des poils courts et gris; le dernier anneau est terminé par deux pointes.

On trouve cet insecte dans toute la France, sur le bord des rivières. Il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Pédère riverain, *Pæderus riparius*.

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont de la longueur du corselet,

fauves à la base, noirâtres à l'extrémité; la tête est noire, luisante; le corselet est lisse, fauve; les élytres sont bleues, finement pointillées; l'abdomen est fauve, avec l'extrémité noire; les pates sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris, au bord des eaux.

Le Pédère bimoucheté, *Pæderus biguttatus*.

G. *Stène*. LATR.

Il a deux lignes de long; les antennes sont noires, un peu velues, presque en masse; la tête est noire, chagrinée; les yeux sont grands, arrondis, très saillans; le corselet est noir, chagriné; il a une petite ligne longitudinale, courte, enfoncée sur le milieu; les élytres sont noires, chagrinées; elles ont chacune une petite tache fauve sur le milieu : quelquefois cette tache manque; l'abdomen et les pates sont noirs.

M. Geoffroy croit que les individus dont les élytres sont sans taches, sont les femelles. On le trouve en Europe, au bord des eaux.

Le Pédère orbiculaire, *Pæderus orbiculatus*.

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont fauves, moins longues que le corselet; la tête est noire, séparée du corselet par un étranglement mince; les élytres sont noirâtres, chagrinées; l'abdomen est noirâtre; les pates sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Pédère fragile, *Pæderus fragilis*.

Il n'est guère plus grand que le précédent, et n'en diffère que par les caractères suivans: son corselet est fauve; les antennes sont brunes ou noirâtres; les pates antérieures sont fauves; les autres sont brunes, avec les tarses fauves.

On le trouve dans toute la France.

Le Pédère muselier, *Pæderus proboscideus*.

G. *Stène*. Latr.

Il n'a guère qu'une ligne de long; les an-

tennes sont jaunes à la base, noires et renflées à l'extrémité; la tête est noire; les yeux sont arrondis, très saillans; le corselet et les élytres sont noirâtres, chagrinées; l'abdomen est noirâtre; les pates sont jaunâtres.

On le trouve aux environs de Paris, au bord des eaux.

Le Pédère Junon, *Pæderus Juno.*

G. *Stène.* LATR.

Il est long de près de trois lignes, noir, avec une petite tache ronde sur les élytres; les pates et les palpes d'un roux jaunâtre; les genoux sont noirs.

On le trouve aux environs de Paris, et dans toute l'Europe, dans les lieux humides.

DEUXIÈME SECTION.

Cinq articles aux tarses des deux pates antérieures et des intermédiaires, et quatre articles aux tarses des pates postérieures.

CXXV^e GENRE.

COSSYPHE.

Caractères génériques. Antennes plus courtes que le corselet, un peu en masse, composées de onze articles, les quatre derniers en masse. — Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, composées de quatre articles, le dernier large, sécuriforme; les postérieures de trois articles, le premier plus petit, les autres presque égaux. — Corps très déprimé. — Tête petite, cachée sous le corselet.

Le seul insecte qui compose ce genre ressemble aux lampyres par la forme du corselet. Aussi M. Fabricius, dans ses premiers ouvrages, l'avait confondu avec ces insectes; mais comme il en diffère non seulement par ses antennes, qui sont en masse perfoliée, mais encore par le nombre des articles des tarses postérieurs, M. Olivier l'en a séparé.

Les antennes sont plus courtes que le corselet; le premier article est assez gros, le second court, les suivans allongés, les quatre derniers en masse perfoliée.

La tête est petite, attachée sous le corselet; les yeux sont petits, arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, arquées, bifides à leur extrémité; de deux mâchoires courtes, divisées en deux pièces inégales; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est très grand, large et rebordé de tous les côtés; l'écusson est petit, presque en cœur; les élytres embrassent l'abdomen par les côtés, et elles ont un très large rebord presque foliacé, semblable à celui du corselet.

Les pates sont courtes, simples; les tarses des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des pates postérieures de quatre; le dernier de tous a au milieu de sa partie inférieure un prolongement aigu formé par une entaille demi-circulaire.

Ne connaissant point cet insecte, nous avons donné sa description d'après celle que nous avons trouvée dans l'Encyclopédie. Sa manière de vivre et sa larve sont entièrement inconnues.

Le Cossyphe déprimé, *Cossyphus depressus*.

Il a environ six lignes de long, et près de trois de large; tout le corps est brun ferrugineux; le corselet et les élytres ont des rebords planes, très larges, d'un brun ferrugineux plus pâle; les pates sont brunes.

On le trouve aux Indes orientales, sur la côte de Coromandel.

Le Cossyphe de Hoffmansegg, *Cossyphus Hoffmanseggii*.

Il est long d'environ quatre lignes, d'un brun foncé, avec la bordure d'un brun très clair, tirant sur le jaunâtre, et demi-transparente; les élytres ont la suture élevée, et le milieu de chacune d'elles a une ligne longitudinale et droite en relief.

On trouve cet insecte en Barbarie, en Espagne, et en Sicile.

Le Cossyphe perforé, *Cossyphus perforatus.*

G. *Hélée.* LATR.

Son corps est très noir et luisant; le corselet offre, à sa partie antérieure, une ouverture pour laisser passer la partie supérieure de la tête; les deux lobes de l'échancrure sont croisés; le disque des élytres a des poils disposés en lignes longitudinales; leur limbe extérieur, ainsi que celui du corselet, déborde fortement le corps, de même que dans les cossyphes.

On le trouve dans l'île des Kanguroos, à la Nouvelle-Hollande.

CXXVI[e] GENRE.

MÉLOÉ.

Caractères génériques. **Antennes moniliformes; premier article assez long, le second court et petit, le dernier sétacé. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très court et très petit; les postérieures de trois, dont le dernier ovale et un peu plus gros. — Tarses terminés par quatre crochets. — Élytres courtes, presque ovales.**

Les méloés ont quelques rapports avec les mylabres de M. Fabricius, et avec les cantharides de M. Geoffroy, parmi lesquelles Linné et Degéer les ont placés. On distingue les méloés des cantharides, par les antennes, que celles-ci ont filiformes, et on les distingue des mylabres par quelques parties de la bouche.

Les antennes sont composées de onze articles, un peu plus longues que le corselet, et insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est large, aplatie antérieurement, presque perpendiculaire; les yeux sont ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules triangulaires, arquées, cornées et aiguës; de deux mâchoires comprimées, bifides, à divisions presque égales; l'extérieure un peu plus grande, arquée et aiguë; l'intérieure tronquée; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est plus étroit que les élytres, presque carré; les élytres sont molles, de forme ovale, en recouvrement à la suture près de la base, ordinairement moins longues que l'abdomen. Ces insectes n'ont point d'ailes.

L'abdomen est mou, composé d'anneaux très distincts.

Les pates sont assez longues; les jambes sont un peu arquées; les tarses des deux paires de pates antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; le premier article est allongé, les autres sont presque égaux, le dernier est armé de deux crochets doubles; celui qui se

trouve en dessus est beaucoup plus gros et plus fort que celui de dessous.

On trouve ces insectes, au printemps, dans les champs et les terres labourées; ils se nourrissent de feuilles de végétaux. Lorsqu'on les touche, ils font sortir de l'extrémité de chaque cuisse, près de leur jonction avec la jambe, de très petites gouttes d'une liqueur visqueuse de couleur jaune. Au mois de mai, les femelles sont très pesantes et marchent lentement, parce qu'elles ont l'abdomen fort gros et rempli d'œufs; elles pondent leurs œufs en un paquet de la grosseur d'une noisette, qu'elles déposent dans la terre; ces œufs sont petits, oblongs, d'une couleur d'orange un peu claire, et les larves en sortent un mois après.

Ces larves ont six pates; elles sont d'un jaune d'ocre, avec les yeux noirs; leur tête est ovale, un peu aplatie, munie de deux antennes composées de trois articles, terminés par un poil; de deux mandibules très longues, courbées et très pointues, et de quatre antennules; le corps est composé de douze anneaux; les pates sont attachées aux

trois premiers; le dernier est terminé par quatre filets très fins, dont deux plus longs que les autres; les pates sont divisées en trois parties, et terminées par deux crochets très pointus, entre lesquels est une pièce large, aplatie, en forme de fer de lance; c'est au moyen de ces crochets que ces larves se cramponnent aux objets sur lesquels elles marchent; elles s'aident aussi à marcher et à s'attacher au moyen d'un petit mamelon qu'elles ont au-dessous du dernier anneau, et qui paraît être pourvu d'une matière visqueuse.

Degéer ayant renfermé des mouches avec ces larves, les vit s'attacher sur leur corps, et les sucer au point de faire périr les mouches en très peu de temps.

Ces insectes ont la propriété vésicante des *cantharides vésicatoires*, mais avec beaucoup moins d'énergie; on les faisait entrer autrefois dans la composition de certains emplâtres. On connaît une dizaine d'espèces de ces insectes : on les trouve presque toutes en Europe.

Le Méloé proscarabée, *Meloe proscarabeus.*

Le mâle a environ un pouce de long; la femelle est plus grande; les antennes sont d'un noir bleuâtre; les premiers articles sont velus, ceux du milieu sont larges, aplatis; les quatre derniers sont plus minces, le dernier se termine en pointe; la tête est plus large que le corselet, chagrinée; le corselet est petit, presque carré, chagriné; les élytres sont d'un noir bleuâtre, bronzées, chagrinées, beaucoup plus courtes que l'abdomen. Celui-ci est noir, luisant; les pates sont noires.

La femelle a les antennes moniliformes, beaucoup moins renflées dans leur milieu que celles du mâle; le ventre est très gros.

On le trouve dans toute l'Europe : il est très commun aux environs de Paris, au commencement du printemps, dans les champs.

Le Méloé scabreux, *Meloe scabrosa.*

Il est à peu près de la grandeur du pré-

cédent; les antennes sont moniliformes, un peu plus longues que la tête; la tête et le corselet sont d'un rouge cuivreux, fortement chagrinés; les élytres sont chagrinées, d'un noir bronzé; l'abdomen est gros; le milieu des anneaux est d'un rouge cuivreux; la base et l'extrémité sont d'un bleu verdâtre; les pates sont noires, avec les cuisses d'un rouge cuivreux.

On le trouve dans toute l'Europe : il est moins commun aux environs de Paris que le précédent. [1]

Le Méloé automnal, *Meloe autumnalis*.

Il ressemble beaucoup au méloé proscarabée, mais il est une fois plus petit; il est d'un noir luisant; la tête et le corselet sont lisses; les élytres sont presque de la longueur de l'abdomen, lisses, avec quelques points enfoncés.

On le trouve en Europe.

[1] J'ai vu cette espèce accouplée avec le méloé proscarabée.

Le Méloé de mai, *Meloe majalis*.

Il a plus d'un pouce de long; son corps est d'un noir mat, presque lisse, et n'est que finement pointillé; la tête a une petite ligne enfoncée sur le vertex; les côtés du corselet tombent à angle droit, et paraissent rebordés, du moins aux angles antérieurs; les élytres sont évidemment plus courtes que dans les autres espèces, ne dépassant pas le premier anneau de l'abdomen; cet anneau et les quatre suivans ont le bord postérieur rougeâtre en dessus.

On le trouve en Espagne, en Portugal et en Barbarie.

CXXVII[e] GENRE.

CANTHARIDE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, plus longues que le corselet; articles égaux, presque cylindriques, le premier assez gros, et le second très court. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très court; les postérieures de trois, dont le dernier en masse. — Tarses terminés par quatre crochets. — Élytres molles et flexibles. — Tête inclinée.

Ces insectes sont connus depuis très longtemps sous le nom de cantharides. M. Geoffroy et Degéer leur ont conservé ce nom, que Linné a donné aux téléphores. M. Fabricius les a nommés lyttes; et, à l'exemple de Linné, il a donné le nom de cantharides à des insectes qui n'ont aucune ressemblance avec la cantharide vésicatoire.

Linné a formé un seul genre de la cantharide, du méloé, du mylabre, de la cérocome, de la notoxe et de l'apale, auquel il a donné le nom de méloé. Parmi ces insectes, quelques uns ne diffèrent de la cantha-

ride que par les antennes, et lui ressemblent par les parties de la bouche.

Les antennes des cantharides sont filiformes, composées de onze articles; le dernier se termine en pointe mousse; elles sont plus longues que le corselet, et placées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est inclinée, assez grande, un peu aplatie; les yeux sont petits, ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules épaisses, dures, courtes, arquées; de deux mâchoires larges et bifides; la division extérieure est plus grande que la division intérieure; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules courtes, filiformes.

Le corselet est plus étroit que la tête et que les élytres, plus large à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure; l'écusson est petit et arrondi.

Les élytres sont molles, flexibles, ordinairement de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

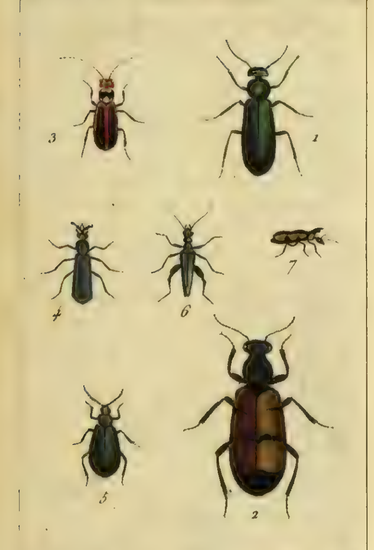
Les pates sont longues et minces, les jambes un peu comprimées et arquées, les tarses filiformes; ceux des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; le premier et le dernier article de tous les tarses sont plus longs que les autres, qui sont presque égaux; le dernier est terminé par deux crochets doubles et réunis, un peu recourbés; caractère que ces insectes ont de commun avec le méloé, le mylabre et la cérocome.

Les larves des cantharides sont hexapodes; leur corps est mou, composé de treize anneaux; elles ont la tête assez grosse, arrondie, munie de deux antennes; leur bouche est composée de deux mandibules assez fortes et de quatre antennules. Elles vivent dans la terre et se nourrissent de racines; elles se changent en nymphe en terre, et n'en sortent que sous la forme d'insecte parfait.

Les cantharides vésicatoires habitent presque toute l'Europe; on les trouve au commencement de l'été, accouplées sur les arbres, principalement sur les frênes, où

quelquefois elles sont rassemblées en très grand nombre. Peu de personnes ignorent de quel usage ces insectes sont en médecine ; on sait qu'ils ont la propriété, qu'on trouve aussi dans d'autres insectes, d'exciter des petites vessies sur la peau lorsqu'on les applique sur le corps. Elles répandent une odeur fade très désagréable, qui pourrait être dangereuse si on la respirait long-temps ; les personnes qui les recueillent les font mourir dans le vinaigre, et on les réduit en poudre pour les mêler avec les emplâtres. Ces insectes ont une vertu si stimulante, qu'on n'en doit faire usage intérieurement qu'avec la plus grande précaution ; ils sont diurétiques, et, suivant M. Geoffroy, ils agissent si vivement sur les organes qui séparent l'urine, qu'ils font rendre par cette voie jusqu'au sang.

Ce genre est composé d'une quarantaine d'espèces : on en trouve peu en Europe, et seulement une aux environs de Paris.



Barabaud del. *J^e Tardieu Sculp.*

1. Canth. vesicatoire.
2. Myl. trifascié.
3. Zon. piézate.
4. Cer. de Schaeffer.
5. Lag. velue.
6. Aed. bleue
7. Not. unicorne.

La Cantharide vésicatoire, *Cantharis vesicatoria.*

Elle varie beaucoup par la grandeur; elle a depuis six jusqu'à dix lignes de longueur ; elle est d'une belle couleur verte dorée, quelquefois bleuâtre; les antennes sont noires, filiformes, de la longueur de la moitié du corps; la tête a une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu ; le corselet est inégal, plus étroit que la tête; les élytres sont molles, finement chagrinées; elles ont deux lignes longitudinales peu élevées ; la tête, le corselet et le dessous du corps sont légèrement couverts d'un duvet cendré ; les pates sont vertes, les tarses bleuâtres.

On la trouve dans presque toute l'Europe, sur le frêne, le troëne, le sureau, le lilas, le chèvrefeuille.

La Cantharide syrienne, *Cantharis syriaca.*

Elle a environ huit lignes de longueur ; les antennes sont noirâtres, un peu plus

longues que le corselet ; la tête est noire ; le corselet est rouge, plus étroit que la tête ; il a un sillon légèrement marqué sur le milieu ; les élytres sont d'un vert bleuâtre, finement chagrinées; le dessous du corps et les pates sont noirs, légèrement couverts d'un duvet grisâtre.

On la trouve dans la Syrie et au midi de l'Europe.

La Cantharide géante, *Cantharis gigas*.

Elle a environ un pouce de longueur ; les antennes sont filiformes, aussi longues que la moitié du corps, d'un noir bleuâtre, avec des reflets violets; la tête est grande, aplatie; le corselet est aminci postérieurement, plus étroit que la tête; les élytres sont finement chagrinées; le dessous du corps est d'un bleu violet, avec une grande tache rouge à la poitrine ; les pates sont longues, minces, d'un bleu noirâtre.

On la trouve au Sénégal, sur différentes plantes.

La Cantharide érythrocéphale, *Cantharis erythrocephala.*

Elle a environ huit lignes de longueur; les antennes sont noires, fauves à la base; la tête est rouge, avec une ligne longitudinale courte, de couleur noire, sur le milieu; le corselet est chagriné, noir, avec une ligne longitudinale blanchâtre sur le milieu; les élytres sont finement chagrinées, noires, avec la suture, le bord extérieur, et une ligne sur le milieu blanchâtres; le dessous du corps est noir, légèrement couvert d'un duvet blanchâtre; les pates sont noires; les cuisses sont couvertes de poils cendrés.

On la trouve au midi de l'Europe.

La Cantharide rayée, *Cantharis vittata.*

Elle a environ sept lignes de long; les antennes sont noires, plus longues que le corselet; la tête est d'un jaune fauve, avec deux petites lignes longitudinales noires sur

le milieu ; le corselet est plus étroit que la tête, d'un jaune fauve, avec une ligne longitudinale noire de chaque côté ; les élytres sont d'un jaune fauve, avec deux lignes longitudinales noires sur le milieu ; le dessous du corps est noir, couvert d'un duvet jaunâtre ; les pates sont d'un gris noirâtre, avec la base des cuisses fauve.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale.

La Cantharide noire, *Cantharis atrata.*

Elle a environ cinq lignes de longueur ; elle est entièrement d'un noir mat, sans tache ; les antennes sont filiformes, un peu plus longues que le corselet ; le corselet est arrondi, plus étroit que la tête ; les élytres sont finement chagrinées.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale, la Caroline, la Pensylvanie.

La Cantharide soyeuse, *Cantharis sericea.*

Elle est de la grandeur de la cantharide

rayée ; tout le corps est noir, couvert d'un duvet cendré, soyeux ; les antennes sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps.

On la trouve sur la côte de Barbarie.

La Cantharide humérale, *Cantharis humeralis*.

G. *Sitaris*. Latr.

Elle a environ six lignes de longueur; elle est d'un noir luisant, avec une grande tache fauve à la base des élytres ; les antennes sont filiformes, un peu plus longues que le corselet ; la tête est très inclinée ; le corselet est presque aussi large que la tête ; les élytres sont plus courtes que l'abdomen, et vont, en rétrécissant, du milieu à l'extrémité ; les pates sont noires.

Elle habite l'Europe : on la trouve aux environs de Paris.

La Cantharide africaine, *Cantharis afer*.

G. *Œnas*. Latr.

Cette espèce est noire, avec le corselet

rouge; les antennes sont d'un brun rougeâtre, à partir du coude.

On la trouve en Barbarie et au cap de Bonne-Espérance.

CXXVIII^e GENRE.

MYLABRE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, grossissant vers le bout, de la longueur du corselet. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures plus longues, composées de quatre articles presque égaux; les postérieures de trois articles presque égaux. — Tarses terminés par quatre crochets. — Élytres molles et flexibles. — Tête inclinée.

M. Fabricius a séparé ces insectes des cantharides, des méloés et des cérocomes, avec lesquels Linné les avait placés, et dont il n'a fait qu'un seul genre sous le nom de méloé. On distingue les mylabres des cantharides, avec lesquelles ils ont beaucoup de rapports, par la forme des antennes, qui sont filiformes dans ces dernières. Celles des mylabres sont moniliformes, à peine de la

longueur du corselet, composées de onze articles; le premier est long, le second court, les autres sont arrondis et vont en grossissant vers l'extrémité; elles sont insérées au-devant des yeux.

La tête est plus large que le corselet, aplatie, inclinée; les yeux sont ovales, assez gros, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, aiguës, munies d'une petite dent vers la pointe; de deux mâchoires bifides, à divisions presque égales; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est étroit antérieurement, presque en pointe, arrondi postérieurement; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont flexibles, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses.

Les pates sont assez longues; les jambes sont simples; les tarses des deux premières paires de pates sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont assez larges, triangulaires; le dernier est allongé, un peu renflé à l'extrémité; les tarses des

pates postérieures ont le premier et le dernier article allongés, et les deux autres triangulaires; le dernier article de tous les tarses est terminé par deux crochets doubles, comme le sont ceux des cantharides et des méloés.

On trouve ces insectes sur les fleurs; leurs larves sont entièrement inconnues.

Il paraît que le mylabre de la chicorée était la véritable cantharide de Dioscoride et des anciens. Cet insecte, qui est très abondant dans tout l'Orient, produit presque les mêmes effets que la cantharide vésicatoire; et les Chinois l'emploient encore aujourd'hui aux mêmes usages.

Ce genre est composé de vingt espèces : on n'en trouve que quatre en Europe, et aucune aux environs de Paris.

Le Mylabre bifascié, *Mylabris bifasciata*.

Il a environ dix lignes de longueur; les antennes sont rousses, avec le premier article noir; la tête et le corselet sont noirs,

un peu velus; les élytres sont noires, avec deux bandes transversales rousses, l'une un peu au-dessus du milieu, l'autre un peu au-dessous; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve au Sénégal.

Le Mylabre trifascié, *Mylabris trifasciata*.

Il a environ quatorze lignes de longueur; les antennes sont rousses, avec le premier article noir; la tête et le corselet sont noirs, légèrement velus; les élytres sont rousses, avec trois bandes transversales noires; les deux premières sont moins larges que la dernière, qui termine les élytres; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve au Sénégal.

Le Mylabre de la chicorée, *Mylabris chicorii*.

Il varie par la grandeur, la couleur et la forme des bandes qui se trouvent sur ses élytres; les antennes sont noires; la tête et

le corselet sont noirs, un peu velus; les élytres sont noires, avec trois bandes transversales ondées, fauves; la première, qui est à la base, est interrompue dans son milieu; les deux autres ont des dents très marquées; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve dans tout l'Orient, sur les fleurs de la chicorée, et dans le midi de la France.

Le Mylabre variable, *Mylabris variabilis*.

Il a huit lignes de longueur; les antennes sont noires; la tête et le corselet sont noirs, velus; les élytres sont noires, un peu velues; elles ont quatre bandes transversales testacées; la première, à la base, est formée par quatre taches, et la dernière, à l'extrémité, est formée par deux taches; le dessous du corps et les pates sont noirs, un peu velus.

On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

Le Mylabre dix-points, *Mylabris decem-punctata.*

Il est de la grandeur du mylabre de la chicorée; les antennes sont noires; la tête et le corselet sont noirs, un peu velus; les élytres sont testacées, avec quatre points noirs, deux vers la base, deux vers le milieu, et une tache en croissant à l'extrémité; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve en Italie et dans le midi de la France.

Le Mylabre imponctué, *Mylabris impunctata.*

G. *Hyclée.* LATR.

Il est un peu plus petit que le précédent; les antennes sont noires; les deux premiers articles sont plus gros que les autres, et velus; les trois derniers sont renflés, ovales, et paraissent n'en former qu'un seul, comme dans les cérocomes femelles; la tête, le corselet, et tout le dessous du corps, sont noirs

et velus; les élytres sont testacées, sans taches.

On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

A la suite des mylabres vient le genre Tétraonyx, dont les caractères sont exposés, t. II, p. 262.

Ce genre est très voisin des mylabres et des cantharides, mais il en diffère par l'avant-dernier article des tarses, qui est bifide ou bilobé, tandis qu'il est entier chez ces derniers.

Le Tétraonyx à huit taches, *Tetraonyx octo-maculatus*.

Il est noir, avec quatre taches rouges sur chaque élytre.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

CXXIX^e GENRE.

ZONITE.

Caractères génériques. **Antennes sétacées, presque aussi longues que le corps; premier article un peu renflé, le second court, les autres égaux. — Quatre antennules filiformes. — Tête inclinée. — Tarses terminés par quatre crochets.**

Les insectes de ce genre, établi par M. Fabricius, ont beaucoup de rapport avec les cantharides et les mylabres, par la tête qu'ils ont inclinée, les élytres flexibles, et les tarses terminés par deux crochets doubles; mais ils en diffèrent par les parties de la bouche.

Les antennes sont composées de onze articles ; le premier est un peu renflé à l'extrémité, le second court, les autres un peu allongés, presque cylindriques, d'égale longueur, le dernier aminci à l'extrémité ; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est ovale, inclinée, un peu enfoncée sous le corselet ; les yeux sont al-

longés, en forme de rein, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure entière, presque carrée; de deux mandibules assez grandes, cornées, arquées, terminées en pointe; de deux mâchoires longues, entières; d'une lèvre inférieure échancrée, et de quatre antennules filiformes, à articles égaux, cylindriques.

Le corselet est presque carré, aplati, un peu plus étroit que les élytres; l'écusson est grand, triangulaire.

Les élytres sont molles, flexibles, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont longues, minces; les tarses des quatre antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; le premier et le dernier article de tous les tarses sont très longs, cylindriques; le dernier est terminé par quatre crochets; les jambes ont deux épines minces à leur extrémité.

Ce genre est peu nombreux; il est composé de huit espèces, dont quatre se trouvent en Europe. Les habitudes et les larves de ces insectes sont inconnues.

M. Latreille, dans le *Règne animal*, dont nous suivons ici la classification, a cru devoir confondre le genre *Zonitis* avec son genre *Cantharide*.

Le Zonite brûlé, *Zonitis præusta*.

Il a environ six lignes de longueur; les antennes sont noires, avec le premier article testacé; la tête est inclinée, testacée; les yeux sont noirs; le corselet est lisse, testacé, sans taches; les élytres sont lisses, testacées, avec l'extrémité noire; le dessous du corps et les pates testacés; la poitrine et les tarses sont noirs.

Le mâle diffère de la femelle, en ce qu'il est un peu plus petit, entièrement noir, avec l'extrémité de l'abdomen roux. On le trouve en Italie.

Le Zonite piézate, *Zonitis piezata*.

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont noires, presque aussi longues que le corps; la tête est testacée, finement pointillée, légèrement couverte de poils

courts, roides, noirs, avec une tache noire sur le milieu du front; les yeux sont noirs; le corselet est testacé, avec une grande tache noire sur le milieu, et qui s'étend sur le bord postérieur; il est finement pointillé et garni de poils courts, roides, sur les côtés; l'écusson est noir; les élytres sont finement pointillées, noires, avec la base, la suture et le bord extérieur testacés; le dessous du corps et les pates sont noirs; les tarses un peu velus.

Cet insecte est très remarquable par la forme de ses mâchoires, qui sont cornées, cylindriques, un peu aplaties à leur base, presque aussi grosses et aussi longues que les antennes; de sorte qu'il paraît avoir une trompe comme les abeilles. Cette espèce est nouvelle : elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

CXXXᵉ GENRE.

CÉROCOME.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, en masse; articles inégaux, irréguliers, aplatis, dilatés dans les mâles, arrondis dans les femelles; le dernier gros, en masse, comprimé par les côtés. — Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très petit, et le dernier très allongé, le second et le troisième très renflés, presque vésiculeux dans les mâles; les postérieures composées de trois articles égaux. — Tarses terminés par quatre crochets. — Élytres molles et flexibles.

Les cérocomes ont quelques rapports avec les cantharides et les mylabres. Comme ces insectes elles ont la tête inclinée, les élytres molles et flexibles, et les tarses terminés par quatre crochets; mais il est très facile de les distinguer les uns des autres par la forme des antennes, qui sont très remarquables dans les cérocomes, principalement celles du mâle, qui diffèrent de celles de tous les autres insectes. Linné a placé parmi les méloés la seule espèce qu'il a connue.

M. Geoffroy est le premier qui en fait un genre, dont le nom signifie corne et chevelure.

Les antennes des cérocomes diffèrent dans les deux sexes; celles du mâle sont un peu plus longues que la tête, composées d'articles inégaux, irréguliers, dilatés; le premier et le dernier sont plus longs et plus gros que les autres; celles de la femelle sont moins longues, composées de neuf articles; le premier est le plus long, les autres sont grenus et vont en grossissant, le dernier est un peu ovale; elles sont insérées au-dessus de la bouche, à quelque distance des yeux.

La tête est inclinée, arrondie, un peu plus large que le corselet; les yeux sont arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, arquées, simples, pointues, un peu dilatées, et membraneuses à leur base; de deux mâchoires longues, cylindriques, pointues, un peu velues à leur extrémité; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est arrondi, sans rebord,

un peu plus étroit que la tête ; l'écusson est petit, triangulaire, peu visible.

Les élytres sont molles, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont assez longues ; les tarses sont filiformes, ceux des deux premières paires de pates sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre ; ils sont terminés par quatre crochets.

On trouve ces insectes sur les fleurs, pendant une grande partie de l'été; ils volent avec légèreté. Leurs larves sont entièrement inconnues, mais on présume qu'elles vivent dans la terre comme celles des cantharides, et se nourrissent des racines des plantes.

On ne connaît encore que six espèces de ce genre. Deux habitent l'Europe : on en trouve une aux environs de Paris, que nous décrirons.

La Cérocome de Schœffer, *Cerocoma Schœfferi*.

Elle a environ cinq lignes de longueur; les

antennes sont d'un jaune fauve; la tête, le corselet et les élytres sont d'un beau vert brillant, légèrement couverts d'un duvet cendré ; les pates sont d'un jaune fauve, avec les tarses grisâtres.

On la trouve sur les fleurs dans presque toute l'Europe, principalement dans la partie méridionale; elle est rare aux environs de Paris.

CXXXIe GENRE.

LAGRIE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, allant un peu en grossissant vers l'extrémité, le dernier article un peu plus allongé que les autres. — Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, composées de quatre articles, le dernier plus grand, sécuriforme; les postérieures de trois, dont le dernier ovale, allongé. — Tête penchée, un peu déprimée. — Élytres molles et flexibles.

M. Olivier n'a conservé, dans ce genre établi par M. Fabricius, que les espèces dont les tarses portérieurs sont composés de quatre articles, et a placé les autres parmi

les mélyres et les œdemères. De la seule lagrie que Linné et M. Geoffroy ont connue, l'un de ces naturalistes en a fait une chrysomèle, et l'autre une cantharide, avec lesquelles elle a beaucoup plus de rapport qu'avec les chrysomèles.

On distingue les lagries des cantharides, des mylabres et des cérocomes, par la position de leur tête, qui est beaucoup moins inclinée, et par les crochets des tarses, qui sont simples; leurs antennes moniliformes empêchent aussi de les confondre avec les œdemères, dont les antennes sont filiformes.

Les antennes des lagries sont un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles, dont les dix premiers sont presque d'égale longueur, et vont en grossissant; le dernier est plus long que les autres; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est petite, un peu aplatie, inclinée; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, terminées par deux petites dents; de deux mâ-

choires cornées à leur base, bifides, la division extérieure plus longue; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est cylindrique, beaucoup moins large que les élytres; l'écusson est à peine visible.

Les élytres sont molles, flexibles, convexes, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont courtes; les tarses filiformes : ceux des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles; le premier est un peu plus long que les autres, le quatrième est large, bilobé; les tarses postérieurs sont de quatre articles; le premier est très long, cylindrique, le troisième très court, bilobé, garni de houppes de poils en dessous; le dernier article de chaque tarse est terminé par deux petits ongles crochus.

Ces insectes se nourrissent de feuilles des végétaux; ils volent avec beaucoup d'agilité. Leur larve est inconnue. Ils forment un genre composé d'une douzaine d'espèces: on n'en trouve que deux en Europe.

La Lagrie velue, *Lagria villosa.*

Elle a environ six lignes de longueur; les antennes sont noires, moniliformes; la tête, le corselet et les élytres sont d'un vert bronzé, pointillés et couverts d'un duvet roussâtre; le dessous du corps et les pates sont d'un noir bronzé; l'anus est roux.

On la trouve au cap de Bonne-Espérance.

La Lagrie hérissée, *Lagria hirta.*

Elle a environ quatre lignes de longueur; les antennes sont noires; le dernier article est trois fois plus long que les autres; tout le corps est noir, couvert d'un duvet fauve; les élytres sont testacées, très minces et légèrement velues; les pates sont noires.

On la trouve en Europe, dans les bois.

La Lagrie pubescente, *Lagria pubescens.*

Elle est un peu plus grande que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup;

tout le corps est noir; le corselet est presque cylindrique, velu; les élytres sont testacées; le dernier article des antennes est très long.

On la trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

CXXXIIe GENRE.

OEDEMÈRE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque de la longueur du corps; articles égaux, cylindriques, le premier à peine plus gros, le second un peu plus court. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier plus court et très petit; les postérieures composées de trois articles, dont le premier un peu plus petit. — Tarses terminés par deux crochets; article pénultième large, bifide, garni de houppes.

M. Geoffroy a placé parmi les cantharides et ses cicindèles, qui sont des téléphores, une partie des insectes de ce genre. M. Fabricius en a fait des lagries et des nécydales, et Linné a rangé parmi les cantharides

le peu d'espèces qu'il a connues. Les œdemères ne peuvent appartenir aux téléphores, qui ont cinq articles à tous les tarses; ni aux nécydales, dont tous les tarses sont composés de quatre articles; elles se rapprochent davantage des cantharides et des lagries; mais on les distingue des premières par les crochets de leurs tarses, qui sont simples, et des lagries par leurs antennes, qui sont filiformes. M. Olivier a formé un genre de tous ces insectes, dont le nom signifie grosses cuisses, parce que le plus grand nombre des mâles des œdemères ont les cuisses postérieures très renflées.

Les antennes des œdemères sont minces, filiformes, composées de onze articles : elles sont assez rapprochées à leur base, insérées à la partie antérieure de la tête près des yeux.

La tête est avancée, un peu plus large que le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules simples, cornées, aiguës et arquées; de deux mâchoires cornées, bifides, à division extérieure

plus longue, velue à son extrémité; la division intérieure courte, aplatie; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est cylindrique, raboteux; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont molles, plus larges à la base qu'à l'extrémité; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont longues; les cuisses postérieures sont souvent très renflées et arquées dans les mâles; les jambes sont minces; les tarses des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles; le premier est très long, et l'avant-dernier bilobé, garni de houppes de poils; les tarses postérieurs sont de quatre articles, dont le pénultième est bilobé, garni de houppes.

On trouve ces insectes sur les fleurs, dans les prairies; ils volent avec beaucoup d'agilité; leurs larves sont entièrement inconnues. Ils forment un genre composé de vingt espèces: on en trouve une partie en Europe.

L'OEdemère simple, *OEdemera simplex.*

Elle a environ cinq lignes de longueur; les antennes sont brunes; la tête est d'un brun bronzé; le corselet est fauve, raboteux; les élytres sont fauves, étroites à l'extrémité; elles ont trois lignes longitudinales, élevées, peu marquées; le dessous du corps est bronzé; l'extrémité de l'abdomen est fauve; les pates sont fauves, avec les tarses noirs.

Elle habite l'Europe : on la trouve aux environs de Paris.

L'OEdemère podagraire, *OEdemera podagrariæ.*

Elle est de la grandeur de la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup; les antennes sont brunes; tout le corps est bronzé; le corselet est cylindrique, raboteux; les élytres sont fauves, avec leur bord extérieur et l'extrémité noirs; les quatre pates antérieures et la base des cuisses posté-

rieures sont fauves; les cuisses postérieures sont très renflées et arquées.

On la trouve en Europe, sur l'ægopodium podagraria.

OEdemère ruficolle, *OEdemera ruficollis*.

Elle est un peu moins grande que la précédente; les antennes sont noires; la tête est verte, brillante; le corselet est roux, raboteux, marqué d'une ligne longitudinale sur le milieu; les élytres sont bleues, couvertes d'un léger duvet : elles ont quelques lignes peu élevées; la poitrine est bleue, l'abdomen roux; les pates sont d'un bleu noirâtre.

On la trouve en Italie et au midi de la France.

L'OEdemère bleue, *OEdemera cærulea*.

Elle est de la grandeur de l'œdemère podagraire; elle est d'un vert bleuâtre; les antennes et les yeux sont noirs; le corselet est

cylindrique, raboteux; les élytres sont très étroites postérieurement, et marquées de trois lignes longitudinales élevées; les pates sont bleues; les cuisses postérieures sont renflées dans le mâle.

On la trouve aux environs de Paris, sur les fleurs, et dans toute l'Europe.

L'OEdemère muselière, *OEdemera rostrata.*

G. *Sténostome.* Latr.

Elle est d'un vert bronzé, étroite en devant, avec un long museau; ses antennes et ses pates sont fauves; le corselet est long et cylindrique; les élytres se rétrécissent vers la pointe, mais sans être étranglées; elles ont chacune une petite nervure longitudinale et la moitié d'une autre près de la suture.

M. Latreille a trouvé cet insecte en France, près de Brives. M. Audouin l'a pris dans les dunes des environs de La Rochelle, et à l'île de Ré.

Le genre suivant est très voisin des œde-

mères; il forme même le passage de ces dernières avec les calopes et les lagries.

G. Nothus.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 257.)

La tête des nothus est inclinée, plus étroite que le corselet, et un peu enchâssée par la partie postérieure; les antennes sont insérées dans une échancrure des yeux; elles sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps, et composées de onze articles cylindriques; la lèvre supérieure est coriacée, presque cornée et assez grande; elle est arrondie et ciliée antérieurement; les mandibules sont dures, arquées, creusées en gouttière intérieurement, et terminées par deux dents égales; les mâchoires sont presque membraneuses, divisées en deux; les divisions sont petites, linéaires, et l'extérieure est un peu plus longue que l'autre; elles portent chacune un palpe composé de quatre articles, dont le premier est très petit, le second allongé, un peu renflé en allant vers l'extrémité, le troisième court,

plus large que le précédent à son extrémité, de forme triangulaire, et le quatrième court, large, figuré en croissant; la lèvre inférieure est large, mince, membraneuse, un peu échancrée, et à angles arrondis; elle porte deux palpes courts, de trois articles, dont le premier petit, le second mince, peu allongé, et le troisième grand, dilaté, en forme de croissant; le corselet est convexe, un peu rebordé et tranchant sur les côtés, ce qui distingue encore ces insectes des œdemères, qui l'ont toujours arrondi; l'écusson est petit et triangulaire, et les élytres sont presque linéaires, assez dures, un peu arrondies à leur extrémité; les ailes sont repliées en dessous; les pates sont de longueur moyenne, les postérieures sont très renflées dans les mâles; les tarses ont le pénultième article bilobé, et le dernier terminé par quatre crochets, comme cela a lieu chez les cantharides. Les mœurs et les métamorphoses de ces insectes nous sont entièrement inconnues; on en connaît deux espèces propres à la Hongrie.

Le Nothus clavipède, *Nothus clavipes*.

Il est long de quatre lignes, à peu près; d'un noir plombé, avec un léger duvet gris; les palpes et les trois premiers articles des antennes sont fauves.

Le Nothus biponctué, *Nothus bipunctatus*.

Nous réunissons à cette espèce le *nothus præustus* d'Olivier, parce qu'il n'en est qu'une variété à élytres testacées. Cette espèce est longue d'un peu moins de quatre lignes, noire ou roussâtre (præustus); la partie antérieure du front, tous les bords du corselet et une ligne dans son milieu, et la plus grande partie de l'abdomen et des pates, sont fauves.

CXXXIIIe GENRE.

NOTOXE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, articles presque coniques, le dernier arrondi, moniliforme. — Quatre antennules moniliformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier article court, les deux autres égaux, le dernier un peu plus gros, presque ovale; les postérieures de trois articles, dont le premier très petit, le dernier plus large et aplati. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Ce genre, établi par M. Geoffroy sous le nom de *notoxus* en latin, et de *cucule* en français, n'était composé que d'une seule espèce, que Linné avait placée parmi les méloés. M. Fabricius et M. Olivier ont conservé à ce genre le nom latin que M. Geoffroy lui a donné, et y ont ajouté quelques espèces.

Les antennes des notoxes sont de la longueur de la moitié du corps, composées de onze articles; elles vont en grossissant jus-

qu'à l'extrémité, et sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, assez près des mandibules.

La tête est large, un peu aplatie et inclinée; les yeux sont gros et saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, pointues et recourbées à leur extrémité; de deux mâchoires membraneuses, cylindriques; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est presque aussi large que la tête, plus étroit à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure.

Les élytres sont molles, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de moyenne longueur; les cuisses sont un peu renflées; les tarses des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles; ceux des postérieures de trois; l'avant-dernier est large, bifide, garni de houppes de poils; le dernier est terminé par deux petits crochets.

Les notoxes sont de très petits insectes: on les trouve sur les fleurs, dans les prai-

ries. Leurs larves ne sont point connues : ils forment un genre composé de dix à douze espèces.

Le Notoxe unicorne, *Notoxus monoceros*.

Il a deux lignes et demie de longueur; les antennes sont brunes, testacées à leur base; la tête est noire; le corselet est fauve à sa partie postérieure, noir à sa partie antérieure, qui est relevée, prolongée en pointe et s'avance au-dessus de la tête de l'insecte: cette pointe, qui est assez mince à l'extrémité, est large à sa base et rougeâtre; les élytres sont testacées; elles ont une grande tache à la base, une partie de la suture, une bande transversale vers les deux tiers, et une tache près du bord extérieur de couleur noire; le dessous du corps et les pates sont fauves; le corselet et les élytres sont légèrement couverts de poils courts.

On le trouve sur les fleurs : il est assez commun aux environs de Paris.

Le Notoxe Fourmi, *Notoxus Formicarius*.

Il est plus petit que le précédent; ses antennes sont brunes, de la longueur du corselet; la tête est d'un brun noirâtre; le corselet est d'un brun rougeâtre, aminci postérieurement; les élytres sont d'un brun rougeâtre, avec l'extrémité noirâtre, et finement pointillées; le dessous du corps est brun; les pates sont rougeâtres, avec les cuisses brunes.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Notoxe d'Helwig, *Notoxus Helwigii*.

G. *Scydmène*. Latr.

Cet insecte a près d'une ligne de long; il est d'un brun marron pubescent; ses antennes sont presque droites ou peu coudées, sensiblement plus grosses vers leur extrémité, et composées d'articles grenus; les palpes maxillaires sont fort grands, leur quatrième ou dernier article est annulaire,

peu distinct; leur tête est petite; le corselet est globuleux, plus étroit que les élytres; celles-ci recouvrent tout l'abdomen, elles sont plus larges que le corselet, et son corps est comme globuleux; les pates sont assez longues, grêles, et leurs tarses ont évidemment cinq articles, ce qui a fait placer ces insectes près des mastiges et des tilles.

On le trouve aux environs de Paris, au Petit-Gentilly : il se tient dans les lieux humides à la racine des arbres.

M. Steven a établi un genre très voisin des notoxes; c'est son genre.

Stéropès.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 261.)

Le Stéropès caspien, *Steropes caspius*.

Sa tête est perpendiculaire, orbiculaire, noire, pubescente; la bouche et les antennes sont testacées; les palpes maxillaires sont trois fois plus longs que les labiaux, insérés sur le dos des mâchoires, de quatre articles, le premier très petit, le second allongé, cu-

néiforme, le troisième un peu plus court, obconique, et le quatrième sécuriforme et le plus grand de tous; les palpes labiaux sont très courts, insérés sur le milieu de la lèvre, et de trois articles; les mandibules sont fortes, cornées, arquées, sans dentelures, et terminées par une dent aiguë et entière; les mâchoires sont membraneuses, obtuses; la lèvre est membraneuse, transparente; les antennes sont de la longueur des élytres, leur premier article est obconique, les suivans, de deux à huit, presque égaux, moniliformes, trois fois plus courts que le premier; les neuvième, dixième et onzième, sont très allongés, presque égaux et filiformes; le corselet est de la grandeur de la tête, pubescent, testacé, presque arrondi, un peu plus étroit vers sa base, peu convexe; l'écusson est petit, arrondi; les élytres sont deux fois plus larges que le corselet, et ont plus de trois fois sa longueur; elles sont linéaires, pubescentes, testacées, avec un point noir, soyeux, vers leur base: ce caractère ne se trouve pas dans la femelle, qui, au reste, est parfaitement semblable; le des-

sous du corselet est ferrugineux, ponctué; l'abdomen est brun; les pates sont testacées, et les tarses sont de quatre articles.

On trouve cet insecte à Kislar, et sur les bords de la mer Caspienne, dans les ordures; il n'est pas très commun; il vient quelquefois à la lumière pendant la nuit.

CXXXIV^e GENRE.

APALE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, plus longues que le corselet; articles égaux, presque coniques. — Quatre antennules filiformes, presque égales; les antérieures plus grosses, composées de quatre articles presque égaux, le dernier allongé, un peu ovale; les postérieures de trois articles allongés, cylindriques. — Tarses terminés par quatre crochets. — Tête inclinée.

Des deux insectes qui composent ce genre établi par M. Fabricius, Linné en a placé un avec les méloés, et Degéer en a fait une cardinale, *pyrochre*. Les apales se rapprochent beaucoup plus des cantharides que des pyrochres, dont ils diffèrent principalement par les antennes et les tarses.

Les antennes sont moins longues que la moitié du corps, composées de onze articles, dont le premier est plus long, le second plus petit, et les autres presque égaux.

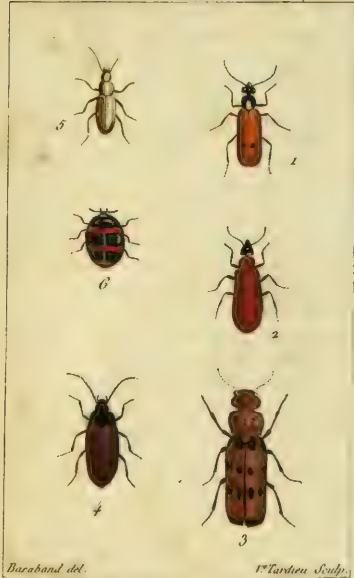
La tête est inclinée, un peu aplatie, plus large à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure; les yeux sont ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées et très pointues; de deux mâchoires arrondies et ciliées; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules filiformes, presque égales.

Le corselet est convexe, plus étroit que les élytres; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont molles, un peu convexes.

Les pates sont de moyenne grandeur; les cuisses un peu renflées; les jambes ont quelques dentelures peu marquées; les tarses sont filiformes; ceux des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; le dernier article est terminé par quatre crochets; les deux de dessous sont aplatis et cachés par les autres.

On trouve ces insectes sur les plantes,



Baraband del. *Vr. Tardieu Sculp.*

1. Ap. bimaculé.
2. Pyr. Cardinal.
3. Hor. Maculée.
4. Cist. Ceramboïde.
5. Cist. Sulphureuse.
6. Diap. du Bolet.

dont ils rongent les feuilles et les fleurs. Leur larve n'est point connue; mais on croit qu'elle vit dans la terre comme celle du méloé et de la cantharide.

L'Apale bimaculé, *Apalus bimaculatus*.

Il a environ sept lignes de longueur; tout le corps est noir; les antennes sont aussi longues que la moitié du corps; la tête est assez grande; les yeux sont ovales; le corselet est arrondi, un peu aplati, finement pointillé; les élytres sont d'un jaune fauve, avec une petite tache noire, ronde, près de l'extrémité; les pates sont noires; tout le corps est couvert de poils noirs.

On le trouve au nord de l'Europe, au commencement du printemps: il est rare.

CXXXVe GENRE.

PYROCHRE.

Caractères génériques. Antennes en scie, ou pectinées; premier article gros et un peu allongé, le second petit et presque rond. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures beaucoup plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très court et très petit, et le dernier ovale, allongé; les postérieures de trois articles égaux. — Pénultième article des tarses court, bifide, garni de houppes.

M. Geoffroy, qui a établi ce genre, lui a donné en latin le nom de *pyrochroa*, et en français celui de *cardinale* : il n'a décrit qu'une seule espèce, que Linné avait placée parmi les lampyres, auxquels les pyrochres ressemblent beaucoup par la forme; mais on les distingue facilement de ces insectes par les tarses : tous ceux des lampyres ont cinq articles, et les pyrochres n'en ont que quatre aux tarses de la dernière paire de pates.

Les antennes sont de la longueur de la moitié du corps, pectinées, composées de onze articles : le premier est long, le second

court, globuleux : ces deux articles sont simples, les suivans ont un prolongement à leur partie interne beaucoup plus long à l'extrémité qu'à la base, ce qui rend les antennes plus fortement pectinées dans cette partie. Elles sont insérées au-dessous des yeux.

La tête est penchée, aplatie, séparée du corselet par une petite partie étroite; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, arquées, aiguës; de deux mâchoires membraneuses, déprimées, aiguës et ciliées antérieurement; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est arrondi, raboteux; l'écusson est petit, arrondi ou triangulaire selon les espèces.

Les élytres sont un peu aplaties, arrondies à leur extrémité, où elles sont un peu plus larges qu'à leur origine : elles recouvrent deux ailes repliées.

Les pates sont longues; les cuisses et les jambes sont simples; les tarses des quatre

pates antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; l'avant-dernier article est assez large, bilobé; le dernier est long, arqué et renflé à l'extrémité, qui est munie de deux crochets pointus, assez forts.

Ces insectes sont de forme allongée : on les trouve au pied des haies et des buissons; leurs larves ne sont point connues. Ils forment un genre peu nombreux. M. Fabricius en a décrit cinq espèces, et M. Olivier quatre, dont trois se trouvent en Europe.

La Pyrochre cardinale, *Pyrochroa coccinea.*

Elle a environ sept lignes de longueur; la tête, les antennes, le corps et les pates sont d'un noir luisant; le corselet est arrondi, d'un rouge soyeux; l'écusson est noir; les élytres sont d'un rouge sanguin soyeux.

On la trouve en Europe, au pied des haies et sur les troncs cariés des saules. Elle est assez rare aux environs de Paris.

La Pyrochre rouge, *Pyrochroa rubens*.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, par la forme, la grandeur et les couleurs; elle n'en diffère que par la tête qui est rouge.

On la trouve en Europe, dans les mêmes endroits que la précédente : elle n'est pas rare aux environs de Paris.

La Pyrochre pectinicorne, *Pyrochroa pectinicornis*.

Elle n'a que cinq lignes de longueur; la tête et les antennes sont noires; le corselet est arrondi, d'un rouge jaunâtre, avec une tache noire sur le milieu; les élytres sont d'un rouge jaunâtre, un peu velues; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve au nord de l'Europe.

A côté des pyrochres, vient se placer un genre distinct, établi par M. Latreille.

G. Dendroïde, *Latr.*

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 259.)

La Dendroïde thoracique, *Dendroides thoracicus*.

Elle est noire, avec le corselet d'un rouge écarlate; les étuis sont jaunes, rayés obliquement de noirâtre; les pieds sont longs et fauves.

On la trouve sur l'ortie, dans la Russie méridionale, à Aragui, près de Passa-Naur.

La Dendroïde à étuis bleus, *Dendroides cyanipennis*.

Son corps est rouge, avec les élytres bleues.

On la trouve au Canada.

CXXXVIe GENRE.

HORIE.

Caractères génériques. Antennes filiformes; articles presque cylindriques, le dernier terminé en pointe. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures plus longues, composées de quatre articles, dont le premier est très petit, les deux suivans presque égaux, le dernier oblong et obtus; les postérieures de trois articles, dont le premier est très court, le second conique, et le dernier obtus. — Tête aplatie, très large postérieurement.

Des trois insectes qui forment ce genre, M. Fabricius, dans ses premiers ouvrages, en avait placé deux parmi les lymexylons, desquels il les a ensuite séparés. Le principal caractère qui distingue les hories des lymexylons, se trouve dans les tarses: ceux des trois paires de pates de ces derniers sont composés de cinq articles, tandis que les tarses postérieurs des hories n'ont que quatre articles.

Les antennes sont filiformes, un peu plus longues que la tête, composées de onze

articles, dont le premier est un peu plus long et plus gros que les autres ; les suivans sont égaux, cylindriques ; elles sont insérées à la partie latérale de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est large, aplatie, inclinée, séparée du corselet par une partie courte, étroite ; les yeux sont oblongs, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules avancées, cornées, arquées, tranchantes, dentées dans leur milieu ; de deux mâchoires bifides, dont la division extérieure est arrondie, et l'intérieure pointue ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est un peu rebordé, de forme carrée ; les deux angles antérieurs sont arrondis, les postérieurs en pointe mousse ; l'écusson est petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont flexibles, de la longueur de l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne ; les jambes un peu comprimées ; les tarses sont filiformes ; ceux des quatre pates antérieures

sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; le dernier article de tous les tarses est cylindrique, et terminé par quatre crochets pointus, égaux.

Le corps est de forme allongée. Ces insectes, qui ont quelques rapports avec les cantharides, les méloés et les mylabres, doivent aussi avoir à peu près la même manière de vivre. Mais comme aucun ne se trouve en Europe, on ne sait rien sur la forme et les habitudes de leurs larves. Nous décrirons seulement une seule espèce.

L'Horie maculée, *Horia maculata*.

Elle a environ un pouce de longueur; les antennes sont noirâtres; la tête est fauve, sans taches; les yeux sont noirs; le corselet est fauve, inégal; les élytres sont fauves, avec six taches brunes et l'extrémité de même couleur; le dessous du corps est fauve; les pates sont brunes, avec la base des cuisses fauve.

On la trouve à Saint-Domingue, dans l'Amérique septentrionale, au Brésil et à Cayenne.

CXXXVII[e] GENRE.

CISTÈLE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, un peu plus longues que le corselet; articles presque coniques, le second un peu plus petit que les autres, et arrondi. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très court, et les autres presque égaux et coniques; les postérieures de trois articles très courts, le premier un peu plus long et conique. — Tarses filiformes.

Quelques espèces de ce genre sont des chrysomèles de Linné, et des ténébrions et des mordelles de M. Geoffroy. Les cistèles ne peuvent être placées avec les chrysomèles, qui n'ont que quatre articles à tous les tarses, ni avec les ténébrions, dont elles diffèrent par les parties de la bouche. Elles s'éloignent aussi des mordelles par la forme du corps; et la tête très inclinée de celles-ci les fait aisément distinguer des cistèles. M. Geoffroy a donné le nom de cistèles aux insectes que M. Olivier a nommés byrrhus; ils appartiennent à la première division de

cet ordre, et diffèrent beaucoup des cistèles de ce dernier auteur.

Les antennes sont composées de onze articles; elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, au-dessous et très près des yeux.

La tête est petite, avancée, moins large que le corselet; les yeux sont ovales, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, pointues; de deux mâchoires bifides: la division extérieure plus longue, cylindrique, ciliée à son extrémité; l'intérieure terminée en pointe; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules filiformes, inégales.

Le corselet est moins large que les élytres, plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont plus ou moins dures, un peu convexes, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont assez longues, minces; les tarses filiformes; ceux des quatre pates an-

térieures sont composés de cinq articles, et ceux des pates postérieures n'ont que quatre articles; les deux crochets qui terminent le dernier article de tous les tarses sont arqués et pointus.

On trouve ces insectes sur les fleurs, et la seule espèce dont on connaisse la larve se trouve sur le chêne et autres grands arbres. Ils forment un genre composé de vingt-quatre espèces, dont on trouve la plus grande partie en Europe.

La Cistèle céramboïde, *Cistela ceramboides*.

Elle a près de six lignes de longueur; les antennes sont noires, en forme de dents de scie dans les mâles, et un peu moins dans les femelles; la tête est noire; le corselet est noir, légèrement couvert de petits poils jaunes; il est plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, dont les côtés sont anguleux, le milieu en pointe, et s'avance un peu sur l'écusson; les élytres sont testacées, légèrement striées et cou-

vertes de petits poils très courts; le dessous du corps et les pates sont d'un noir luisant.

Sa larve est longue, mince, de couleur jaunâtre; elle ressemble à celle du ténébrion de la farine, mais elle est moins grosse; son corps est composé d'anneaux, qui sont terminés postérieurement par une bande transversale d'un jaune brun. On la trouve dans les troncs pourris des vieux chênes, où elle se nourrit de tan. Vers le commencement du printemps, elle est prête à subir sa dernière métamorphose. On peut alors l'élever facilement, en lui donnant des morceaux de chêne pourri. Elle s'enferme dans une petite coque qu'elle construit avec de la poussière de cet arbre, s'y change en nymphe, et paraît sous la forme d'insecte parfait environ vingt jours après sa métamorphose.

Elle est assez commune aux environs de Paris, dans les bois.

La Cistèle lepturoïde, *Cistela lepturoides*.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère par les antennes, qui sont

moins en scie, et par le corselet, qui est de figure carrée, plus large que long; il est d'un noir foncé, ainsi que la tête; les élytres sont testacées, légèrement striées et sans poils; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve au midi de l'Europe et aux environs de Paris.

La Cistèle âtre, *Cistela atra.*

Cette espèce, qui est la plus grosse de ce genre, a sept lignes de longueur et trois lignes de largeur; elle est entièrement noire; les antennes sont presque filiformes, plus longues que le corselet; le corselet est rebordé, finement pointillé, un peu convexe; les élytres sont luisantes, légèrement striées; elles ont des petits points enfoncés entre chaque strie.

On la trouve aux environs de Paris.

La Cistèle sulphureuse, *Cistela sulphurea.*

Elle a quatre lignes de longueur; les an-

tennes sont filiformes, brunes, avec la base des articles jaune; la tête est jaune, avec les yeux noirs; le corselet est jaune, avec un point enfoncé de chaque côté; les élytres sont d'un jaune verdâtre, légèrement striées; le dessous du corps et les pates sont jaunes; les tarses noirâtres.

On la trouve aux environs de Paris et dans toute l'Europe, sur les fleurs.

La Cistèle murine, *Cistela murina.*

Elle a trois lignes de longueur; les antennes sont filiformes, brunes, avec le premier article testacé; la tête est noire; le corselet d'un noir mat, un peu convexe, arrondi sur les côtés, rétréci antérieurement; les élytres sont rougeâtres, sans stries; le dessous du corps est noir; les pates sont rougeâtres.

On la trouve aux environs de Paris et dans toute l'Europe, sur les fleurs.

La Cistèle pâle, *Cistela pallida.*

Elle est de la grandeur de la précédente;

de couleur testacée, à l'exception des yeux et de l'extrémité des élytres, qui sont noirs; la tête est très petite, inclinée et presque entièrement cachée sous le corselet; les rebords de celui-ci sont grands; il est arrondi antérieurement et sur les côtés, comme l'est celui des lampyres; les élytres sont lisses.

On la trouve aux environs de Paris et en Angleterre.

La Cistèle Morio, *Cistela Morio.*

Elle est de la grandeur des deux précédentes; les antennes sont filiformes, testacées; elle est d'une couleur testacée brune; le corselet est étroit antérieurement, arrondi sur les côtés; les élytres sont légèrement striées et couvertes de quelques poils courts; les pates sont d'une couleur testacée rougeâtre.

On la trouve aux environs de Paris et en Suède.

La Cistèle flavipède, *Cistela flavipes.*

Elle a environ deux lignes et demie de

longueur ; son corps est un peu allongé ; les antennes sont brunes ; la tête et le corselet sont d'un noir brillant, finement pointillés ; les élytres sont fortement striées, et entre chaque strie elles ont des rangées de points enfoncés, très serrés ; les pates sont jaunes.

On la trouve aux environs de Paris.

CXXXVIII[e] GENRE.

DIAPÈRE.

Caractères génériques. Antennes courtes, renflées ; premier et second articles petits, les autres courts, petits, perfoliés. — Quatre antennules courtes, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier petit et le dernier ovale ; les postérieures très courtes, composées de trois articles, dont le premier à peine distinct. — Articles des tarses courts.

Ce genre a été établi par M. Geoffroy. Linné a placé la seule espèce qu'il a connue parmi les chrysomèles, et Degéer l'a placée parmi les ténébrions ; mais les diapères ne peuvent appartenir à aucun de ces deux genres ; ayant cinq articles aux tarses des quatre pates antérieures, elles ne peuvent

être rangées avec les chrysomèles, qui n'en ont que quatre; et la forme de leurs antennes les distingue assez des ténébrions pour les séparer de ces insectes.

Les antennes des diapères sont à peine de la longueur du corselet, composées de onze articles, dont les neuf derniers sont aplatis, lenticulaires et perfoliés; le dernier est arrondi à son extrémité; elles sont insérées à la partie latérale et antérieure de la tête, assez près des mandibules.

La tête est petite, simple ou armée de cornes, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, bidentées à l'extrémité; de deux mâchoires bifides : la division extérieure plus grande, arrondie, l'intérieure cylindrique ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est convexe, légèrement rebordé, de la largeur des élytres, un peu échancré antérieurement; l'écusson est petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont coriacées, convexes, de la longueur de l'abdomen; elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les tarses filiformes; ceux des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; le dernier article de tous les tarses est cylindrique, armé de deux crochets aigus.

Ces insectes ont le corps convexe, hémisphérique; ils sont lourds et volent peu : on les trouve dans les agarics et les bolets, qu'ils mangent tant sous l'état de larve que sous celui d'insecte parfait.

La larve est d'un blanc jaunâtre; son corps est mou, composé d'anneaux distincts; sa tête est brune, armée de deux mâchoires et munie de deux antennes divisées en trois ou quatre articulations : on trouve ces larves en plus ou moins grand nombre pendant presque toutes les saisons de l'année, dans les bolets et les agarics, frais ou desséchés. Pour se changer en nymphes, elles se construisent une coque, dans laquelle elles se transforment, et en sortent sous la forme

d'insecte parfait peu de temps après. L'insecte nouvellement sorti de sa coque a une forte odeur d'écorce de noix, qui s'attache aux doigts lorsqu'on le touche.

On ne connaît encore que six espèces de ce genre : trois se trouvent en Europe.

La Diapère du bolet, *Diaperis boleti.*

Elle a environ quatre lignes de longueur; les antennes sont noires ; la tête et le corselet sont d'un noir luisant; les élytres sont convexes, d'un noir luisant, avec trois bandes transversales ondées, fauves, l'une à la base, l'autre sur le milieu, et la troisième à l'extrémité ; elles ont plusieurs rangées de points enfoncés qui forment des stries régulières; le dessus du corps et les pates sont noirs.

On la trouve aux environs de Paris et dans presque toute l'Europe, dans les agarics du chêne et du bouleau, et les bolets du noyer.

La Diapère tachetée, *Diaperis maculata.*

Elle est un peu moins grande que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup; elle a les antennes noires; la tête et le corselet d'un noir luisant; les élytres d'un rouge brun, avec la suture et quatre taches noires, dont deux très petites et arrondies près de la base; les deux autres grandes et irrégulières près de l'extrémité; elles ont plusieurs rangées de points enfoncés qui forment des stries régulières; le dessous du corps est noir, avec un peu de rouge au-dessous de la tête; les pates sont noires.

On la trouve à la Caroline.

La Diapère bicorne, *Diaperis bicornis.*

Elle a deux lignes de longueur; les antennes sont brunes, ferrugineuses à leur base; la tête est ferrugineuse, armée à sa partie postérieure de deux cornes brunes, droites, élevées, de la longueur de la tête; le corselet est lisse, ferrugineux; les élytres

sont d'un vert bronzé luisant, pointillées et striées; le dessous du corps est bronzé; les pates sont ferrugineuses.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline.

A la suite de ce genre viennent se placer, dans la méthode de M. Latreille, les genres suivans :

G. Trachyscèle.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 252.)

La Trachyscèle aphodioïde, *Trachyscelis aphodioides*.

Cet insecte est long de près d'une ligne, ovale, bombé, noir, strié; ses pates sont dilatées à leur extrémité; ses antennes sont moniliformes, d'un fauve foncé.

On le trouve dans les provinces méridionales de la France, dans le sable.

G. Cnodalon.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 253.)

Le Cnodalon vert, *Cnodalum viride*.

Cet insecte a sept lignes de long; son corps est ovale, bombé et arqué; d'un beau vert luisant, particulièrement sur les élytres, avec une teinte d'un bleu violet; sa tête est plus étroite que le corselet, en carré long, avec la bouche, les derniers articles des antennes et les yeux noirs; le devant est un peu plus large que l'extrémité postérieure, et offre un petit trait imprimé, arqué; le corselet est uni, plan, en carré transversal et anguleux; son bord antérieur est droit; les côtés sont un peu rebordés, et le milieu de leur bord a un angle; le bord postérieur est un peu lobé; l'écusson est triangulaire; les élytres sont voûtées, très striées dans toute leur longueur; ces stries sont formées de très gros points enfoncés et allongés; les pates sont assez longues, avec les tarses violets; le dessous du corps a beaucoup de bleu.

On trouve cet insecte à Saint-Domingue : il est rare.

G. Épitrage.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 253.)

L'Épitrage brun, *Epitragus fuscus*.

Cet insecte est long de cinq lignes, brun, et couvert, en dessous, d'un duvet gris jaunâtre ; il a une forme allongée et pointue aux deux bouts ; la tête est assez petite ; ses antennes sont plus courtes que le corselet, et vont en grossissant insensiblement vers leur extrémité ; leurs quatre avant-derniers articles sont presque triangulaires ; le dernier est arrondi, ovale ; la ganache est fort grande ; le corselet s'élargit peu à peu d'avant en arrière, le milieu du bord postérieur est avancé ; l'écusson est très petit, presque carré ; les élytres ont, dans toute leur longueur, des lignes de points peu apparens ; les pates sont assez grêles.

On trouve cette espèce à Cayenne : elle est commune.

G. Leiode.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 253.)

La Leiode humérale, *Leiodes humeralis*.

Elle est noire, luisante en dessus ; la base des antennes, le dessus du corps et les pates sont d'un rouge brun ; les élytres ont à leur base une tache carrée, rouge, qui ne va pas jusqu'à la suture, et quelques commencemens de stries très faibles.

On trouve cette espèce en France et en Allemagne : elle est rare.

La Leiode ferrugineuse, *Leiodes ferruginea*.

Cette espèce a près de deux lignes de long ; elle est oblongue, ovoïde, peu convexe ; tout son corps est ferrugineux ; sa tête et son corselet sont inclinés en devant ; la tête est un peu enfoncée dans une échancrure du corselet, elle est pointillée et présente une petite impression transversale qui ne va pas jusqu'aux yeux ; les parties de la bouche sont assez avancées, et on voit les palpes maxillaires qui débordent, et

dont le dernier article est ovoïde, un peu pointu à son extrémité, et plus long que celui qui le précède; les yeux sont noirs, peu saillans; les antennes sont insérées en avant des yeux, sous un petit rebord de la tête; elles sont un peu plus longues que la tête, et vont en grossissant vers l'extrémité; leurs trois premiers articles sont presque égaux, cylindriques; les trois suivans sont beaucoup plus courts, grenus; ces six articles sont fauves et ont quelques poils; le septième est le double plus gros, tronqué carrément en avant et rétréci en arrière; le huitième est beaucoup plus petit, très court et lenticulaire; les neuvième et dixième sont beaucoup plus grands que le huitième, et plus avant que le septième, de la même forme; enfin, le dernier est aussi large que les précédens, en forme de toupie, rétréci en pointe au bout; ces cinq derniers articles sont velus et noirs; le corselet est en trapèze, arrondi sur les côtés, rebordé et couvert de petits points enfoncés; l'écusson est triangulaire; les élytres sont allongées, très inclinées postérieurement; elles ont plu-

sieurs stries longitudinales formées de petits points enfoncés; les pates sont assez longues; les cuisses sont renflées; les jambes sont plus larges vers le bas, avec leur côté extérieur épineux; les tarses sont allongés, grêles, et terminés par deux forts crochets.

Nous avons trouvé cet insecte, en avril, au bois de Boulogne, près Paris.

CXXXIX[e] GENRE.

OPATRE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, un peu plus grosses à l'extrémité, plus courtes que le corselet; second article petit et arrondi. — Quatre antennules inégales, en masse; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier gros, ovale, tronqué; les postérieures composées de trois articles plus gros à leur extrémité. — Corselet avec un rebord.

Les caractères et la manière de vivre des insectes de ce genre les rapprochent beaucoup des ténébrions, parmi lesquels Linné et M. Geoffroy les ont placés. M. Fabricius

est le premier qui les en a séparés. Outre ces insectes, cet auteur en a encore séparé d'autres du genre ténébrion de M. Geoffroy, avec lesquels il a formé plusieurs genres, qui sont les genres cistèle, pimélie, hélops et blaps. Quoique tous ces insectes soient de la famille des ténébrions, ils diffèrent cependant assez entre eux et des ténébrions, pour former des genres, comme on le verra par la description des caractères qui sont particuliers à chacun de ces genres, et qui servent à les distinguer.

Les opatres diffèrent des ténébrions par la forme de leur corps, qui est court, convexe, un peu arqué; au lieu que celui des ténébrions est allongé, un peu aplati.

Les antennes des opatres sont plus courtes que le corselet, composées de onze articles, dont le premier est allongé, le second petit et arrondi; les huit suivans sont arrondis; le dernier est un peu aplati : elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, près de la base des mandibules.

La tête est petite, enfoncée dans une large échancrure du corselet; les yeux sont

très petits, peu visibles; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, bidentées à l'extrémité; de deux mâchoires courtes, bifides, à divisions inégales; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est rebordé, échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, et presque aussi large que les élytres; l'écusson est petit et arrondi.

Les élytres sont dures et recouvrent les côtés de l'abdomen; dans quelques espèces elles sont rétrécies à l'extrémité, et terminées en pointe mousse.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses et les jambes sont légèrement comprimées; les tarses des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre; et les articles de tous les tarses sont bilobés.

Presque tous ces insectes sont dépourvus d'ailes : on les trouve dans les endroits arides et sablonneux, et sous les cadavres desséchés : leurs larves sont inconnues. Ils forment un genre composé de quinze es-

pèces : on en trouve une partie en Europe.

L'Opatre gris, *Opatrum griseum*.

G. *Asyde*. LATR.

Il a environ sept lignes de longueur et quatre de largeur; il est d'un gris noirâtre terne, quelquefois couvert de poussière, ce qui le fait paraître gris ; les antennes sont plus courtes que le corselet et n'ont que dix articles; le corselet est large, chagriné, échancré antérieurement, avec les rebords des côtés relevés ; les élytres recouvrent les côtés de l'abdomen; elles sont très convexes près de l'extrémité, qui est étroite; elles ont trois stries longitudinales, formées par des élévations irrégulières interrompues.

On le trouve aux environs de Paris, en Italie, dans les endroits sablonneux.

L'Opatre sabuleux, *Opatrum sabulosum*.

Il a environ quatre lignes et demie de longueur; il est entièrement noir; les an-

tennes sont plus grosses à l'extrémité qu'à la base, plus courtes que le corselet; celui-ci est large, aplati, échancré antérieurement, rebordé et chagriné ; les élytres sont de la longueur de l'abdomen ; elles ont cinq stries dentées de chaque côté.

On le trouve en Europe, dans les endroits sablonneux : il est très commun aux environs de Paris.

L'Opatre réticulé, *Opatrum reticulatum*.

G. *Élédone*. Latr.

Il est beaucoup plus petit que le précédent, d'une couleur ferrugineuse; les antennes vont en grossissant à l'extrémité, et sont de la longueur du corselet; le corselet est chagriné, ses bords sont crénelés; les élytres ont sept à huit lignes élevées, entre lesquelles se trouve une rangée de points enfoncés; les ailes sont blanches et transparentes.

On le trouve aux environs de Paris et aux environs d'Upsal.

L'Opatre tibial, *Opatrum tibiale*.

Il a environ deux lignes de longueur; il est entièrement noir; la tête est lisse; le corselet est légèrement chagriné; les élytres sont raboteuses et pointillées, elles ont plusieurs lignes longitudinales élevées; les pates sont courtes; les jambes larges, comprimées, triangulaires, principalement les deux antérieures, qui ont deux petites dentelures.

On le trouve aux environs de Paris, dans presque toute l'Europe, dans les endroits sablonneux.

L'Opatre peint, *Opatrum pictum*.

Il est de la taille du précédent; son corps est d'une couleur cendrée; ses élytres ont des stries blanches ponctuées de noir.

On le trouve en Allemagne et en France: il est rare.

L'Opatre agaricicole, *Opatrum agaricicola.*

G. *Élédone.* Latr.

Il est de la grandeur du précédent, d'un brun marron très foncé; les antennes sont presque en masse; le corselet est un peu chagriné; les élytres sont fortement striées, et entre chaque strie elles ont des points enfoncés.

On le trouve aux environs de Paris, dans les agarics et les bolets.

CXLe GENRE.

TÉNÉBRION.

Caractères génériques. Antennes moniliformes; articles presque égaux, le troisième à peine plus long que les autres, les derniers globuleux, un peu renflés. — Quatre antennules filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier petit, le second grand, le dernier tronqué; les postérieures de trois articles, le dernier ovale. — Corps allongé.

Les ténébrions forment une famille nombreuse, que Linné et M. Geoffroy ont réunie

dans un même genre; mais M. Fabricius a divisé ce genre en plusieurs autres. Les ténébrions sont des insectes assez généralement connus; on les trouve fréquemment dans les maisons; ils se retirent pendant le jour dans les endroits peu éclairés, et en sortent le soir pour voler.

Les antennes sont presque aussi longues que le corselet, composées de onze articles, dont le troisième est le plus long; les quatre derniers sont globuleux, un peu renflés; elles sont insérées à la partie latérale de la tête, au-devant des yeux.

La tête est arrondie, assez grande, un peu enfoncée sous une échancrure du corselet; les yeux sont petits, point saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées; de deux mâchoires cylindriques, bifides, à divisions inégales; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est presque aussi large que les élytres, légèrement bordé, échancré et arrondi antérieurement, presque droit postérieurement; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont longues; elles recouvrent l'abdomen et deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses un peu renflées; les tarses des quatre pates antérieures ont cinq articles, ceux des postérieures quatre; le dernier article est terminé par deux crochets assez forts.

Les ténébrions sont de forme linéaire, plus ou moins allongés, de couleur noire ou obscure; ils marchent assez vite et volent bien : plusieurs espèces habitent les maisons; c'est ordinairement dans les endroits sombres des greniers et des cuisines, et sous les tapisseries, qu'on les trouve.

La larve de ces insectes qui est la plus connue, est celle du ténébrion de la farine; elle est longue d'environ un pouce; son corps est cylindrique, divisé en douze anneaux, couvert d'une peau dure, écailleuse et luisante; sa couleur est d'un jaune d'ocre; chaque anneau est bordé postérieurement d'une bande transversale d'un jaune foncé; la tête est ovale, un peu aplatie, munie de deux antennes, de deux mandibules et d'an-

tennules; les trois premiers anneaux du corps sont garnis de trois paires de pates écailleuses ; le dernier anneau est conique, terminé par deux petits crochets écailleux : quand cette larve veut marcher, elle fait sortir d'entre le pénultième et dernier anneau une masse charnue et blanchâtre, garnie en dessous de deux mamelons allongés, écailleux et mobiles, dont elle fait usage comme de pates, en les appuyant sur le plan de position pour se pousser en avant ; l'anus de l'insecte est placé sur cette masse charnue, derrière les deux mamelons qui servent de pates.

Ces larves vivent dans la farine, le pain, le sucre; elles changent plusieurs fois de peau, et se métamorphosent en nymphes sans faire de coque; elles quittent leur peau, qui s'ouvre sur la tête et sur les deux premiers anneaux : on aperçoit sur la nymphe toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait.

Les larves des ténébrions sont connues sous le nom de vers de farine; elles servent à nourrir les rossignols que l'on élève en cage.

Le genre ténébrion est composé de vingt-quatre espèces, dont une partie habite l'Europe. Nous en décrirons quelques unes.

Le Ténébrion céramboïde, *Tenebrio ceramboides*.

Il est d'un noir mat; les antennes sont plus courtes que le corselet; la tête est assez grande; le corselet est lisse, convexe; les élytres sont couvertes de petits points élevés qui les rendent raboteuses; le dessous du corps et les pates sont lisses, d'un noir luisant; les cuisses sont renflées.

Il se trouve en Suède.

Le Ténébrion de la farine, *Tenebrio molitor*.

Il est long de plus de sept lignes, d'un noir brun un peu luisant en dessus, d'un brun marron foncé en dessous; le dessus du corps est finement pointillé; les élytres ont chacune neuf stries peu profondes.

Il est commun dans toute la France, dans les maisons.

Le Ténébrion obscur, *Tenebrio obscurus.*

Il est de la grandeur du précédent, et en diffère par sa couleur, qui est d'un noir très mat en dessus, un peu obscur en dessous.

On le trouve dans le bois pourri : il est commun dans toute la France.

Le Ténébrion déprimé, *Tenebrio depressus.*

G. *Pithe.* LATR.

Cet insecte, que Fabricius a nommé *pitho cæruleus*, est long d'environ cinq lignes, noir, avec le corselet sillonné, les élytres d'un bleu violet, ou rousses, striées, et l'abdomen de cette dernière couleur.

On le trouve en Suède et en Allemagne.

Le Ténébrion culinaire, *Tenebrio culinaris.*

G. *Diapère.* LATR.

Il a environ cinq lignes de longueur; il

est d'une couleur ferrugineuse; les antennes sont plus grosses à l'extrémité qu'à la base; le corselet est de la largeur des élytres, échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, un peu déprimé, finement pointillé; les élytres ont huit stries formées par des points enfoncés.

On le trouve aux environs de Paris et dans toute l'Europe, sous les écorces des arbres et dans les tas de blé.

Le Ténébrion à antennes velues, *Tenebrio hirticornis*.

G. *Orthocère*. Latr.

Cet insecte a un peu moins de deux lignes de long; il est allongé, d'un noir un peu gris ou terreux, mat; la tête est un peu allongée, en carré long, et s'incline un peu en devant; la lèvre supérieure ne paraît presque point; les antennes forment, à partir du troisième article, une sorte de massue avancée, grosse, perfoliée, velue, presque cylindrique, un peu amincie vers le bout; le corselet est élevé longitudinale-

ment dans son milieu; cette élévation est inégale, et comme divisée en deux arêtes par un sillon; chaque élytre a trois lignes élevées, longitudinales, sans compter la suture, et deux rangées de points enfoncés dans chaque intervalle, en tout huit.

On le trouve aux environs de Paris, dans les sablonnières : il est assez rare.

CXLI^e GENRE.

SERROPALPE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles presque égaux, presque coniques. — Quatre antennules inégales; les antérieures très longues, composées de quatre articles, les trois premiers articles en scie, le dernier ovale, sécuriforme; les postérieures très courtes, de trois articles, dont le dernier plus gros. — Tête inclinée.

On a donné le nom de serropalpe aux insectes de ce genre, à cause de la forme de leurs antennules antérieures, dont les articles sont saillans, et imitent les dents d'une scie.

Les antennes sont insérées au-dessous des yeux.

La tête est inclinée, arrondie, un peu enfoncée sous le corselet ; les yeux sont arrondis, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, obtuses, tridentées à leur extrémité ; de deux mâchoires bifides, à divisions inégales et ciliées ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules, dont les antérieures sont six fois plus longues que les postérieures.

Le corselet est aplati, plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, qui est sinuée et anguleuse ; l'écusson est très petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont un peu flexibles, de la longueur de l'abdomen, qu'elles recouvrent, ainsi que deux ailes membraneuses fort grandes.

Les pates sont de longueur moyenne ; les tarses des quatre antérieures sont composés de cinq articles, et ceux des postérieures de quatre ; le pénultième article de tous les tarses est large, bifide, le dernier

est cylindrique, terminé par deux petits crochets arqués et pointus.

Le corps est de forme allongée : la larve de ces insectes est inconnue.

Ce genre n'est composé que de deux espèces, qui se trouvent aux environs de Paris.

Le Serropalpe strié, *Serropalpus striatus*.

Cet insecte a près de huit lignes de long; il est d'un brun foncé, un peu soyeux, avec les antennes, les palpes, les bords des anneaux de l'abdomen, et un peu les tarses, d'un brun plus clair ou roussâtre; les élytres sont un peu pointillées, et ont quelques faibles apparences de stries.

On trouve cet insecte dans le nord de l'Europe : il a été pris aussi aux environs de Bordeaux.

Le Serropalpe huméral, *Serropalpus humeralis*.

G. *Hallomène*. LATR.

Cette espèce est assez petite, d'un rous-

sâtre soyeux ; son corselet a deux taches noires ; ses élytres sont légèrement striées et ont les épaules jaunâtres.

On le trouve en Allemagne.

Le Serropalpe brunette, *Serropalpus fusculus*.

G. *Scraptie.* LATR.

Scraptia fusca. LATR.

Cet insecte a un peu plus d'une ligne et demie de longueur ; il est, en dessous, d'un brun très foncé, presque noir, assez luisant, et en dessus d'un brun un peu plus clair, sur les élytres surtout ; le corps est entièrement couvert d'un léger duvet soyeux ; la tête est arrondie postérieurement, de sorte que la séparation avec le corselet est distincte ; le corselet est très court, en segment de cercle ; les élytres sont très finement pointillées, sans stries ; les pates sont d'un brun plus clair, ou de la couleur des élytres ; les palpes maxillaires sont simples.

On trouve cet insecte sur les fleurs, dans

toute la France : il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Serropalpe caraboïde, *Serropalpus caraboïdes.*

G. *Mélandrye.* LATR.

Il a six lignes de longueur; la tête et les antennes sont noires; les antennules sont ferrugineuses; le corselet est noir, aplati, sinué et triangulaire à sa partie postérieure, couvert de petits points enfoncés; les élytres sont légèrement velues, d'un bleu noirâtre, striées et pointillées; le dessous du corps est noir luisant; les pates sont noires; les tarses ferrugineux.

On le trouve aux environs de Paris, dans les bois, dans les parties froides et montagneuses de la France, et dans tout le nord de l'Europe.

CXLII^e GENRE.

HÉLOPS.

Caractères génériques. Antennes filiformes, souvent presque moniliformes ; second article un peu plus court, le troisième à peine plus long que les autres. — Quatre antennules inégales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très mince à sa base, les autres coniques, le dernier en masse, large, comprimé, presque triangulaire, en forme de hache ; les postérieures composées de trois articles, dont le dernier plus gros et obtus. — Corps oblong ; corselet plat.

Les hélops ont beaucoup de rapports avec les ténébrions, parmi lesquels Linné et M. Geoffroy les ont placés ; mais ils en diffèrent par leurs antennes, qui sont longues, filiformes, et par les antennules, dont le dernier article des antérieures est sécuriforme, et le dernier des postérieures arrondi.

Les antennes sont filiformes, un peu plus longues que le corselet, et composées de onze articles, dont le second est le plus court, et le troisième le plus long ; elles

sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, à quelque distance et au-dessous des yeux.

La tête est inclinée, moins large que le corselet, sous lequel elle est un peu enfoncée ; les yeux sont arrondis, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, bifides ; de deux mâchoires arrondies, ciliées, unidentées ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est plus ou moins convexe, légèrement rebordé, arrondi sur les côtés, aussi large que les élytres ; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont dures, convexes, de la longueur de l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées, qui manquent dans quelques individus.

Les pates sont longues, simples ; les cuisses un peu renflées, légèrement comprimées ; les tarses sont garnis de poils en dessous ; ceux des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles, ceux des postérieures de quatre ; le dernier article de tous les

tarses est long, renflé à l'extrémité, et terminé par deux crochets aigus.

Le corps est plus ou moins allongé. On trouve ces insectes dans les maisons, dans les endroits sablonneux, et sous les écorces des arbres : leurs larves sont entièrement inconnues.

Des vingt-quatre espèces connues, on n'en trouve que cinq en Europe; une grande partie des autres habitent la Nouvelle-Hollande; parmi celles-ci, quelques unes sont décorées d'assez belles couleurs.

L'Hélops lanipède, *Helops lanipes.*

Il a environ sept lignes de longueur; les antennes sont noirâtres, de la longueur de la moitié du corps; la tête est noirâtre, bronzée; le corselet est bronzé, convexe, finement pointillé; les élytres sont bronzées, luisantes, pointillées, striées et terminées en pointe; le dessous du corps et les pates sont noirs; les tarses sont couverts en dessous d'un duvet roussâtre.

On le trouve aux environs de Paris et dans toute l'Europe.

L'Hélops strié, *Helops striatus.*

Il est d'un quart plus petit que le précédent, et moins allongé pour les proportions; le dessus du corps est d'un brun très foncé, luisant, bronzé et pointillé; les antennes, le dessous du corps et les pates sont d'un brun fauve; le corselet est moins allongé que celui du précédent, en carré transversal, sans rétrécissement aux angles postérieurs; les articles des tarses sont soyeux.

On le trouve aux environs de Paris, sous les écorces des arbres : il est commun au bois de Boulogne.

L'Hélops bicolor, *Helops bicolor.*

Il a environ trois lignes de longueur; il est de forme ovale; les antennes sont noires, un peu plus longues que le corselet; la tête est bronzée; le corselet est lisse, bronzé, cuivreux; les élytres sont luisantes, bronzées, avec des points enfoncés assez gros, qui forment des stries; le dessous du corps et les pates sont d'un noir bronzé; les tarses sont garnis de poils en dessous.

On le trouve à la Nouvelle-Hollande et à la Caroline.

L'Hélops âtre, *Helops ater.*

Il a environ cinq lignes de long; le corps est ovale, convexe, noir, ou d'un brun marron foncé luisant; les antennes sont un peu plus longues que le corselet; la tête est petite, arrondie; le corselet est large, finement chagriné; les élytres sont légèrement striées, et les stries sont formées par des points enfoncés; les cuisses sont un peu renflées; les tarses sont garnis de poils en dessous.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il n'est pas rare aux environs de Paris.

L'Hélops glabre, *Helops glaber.*

G. *Cryptique.* LATR.

Il a environ trois lignes de long; les antennes sont brunes, avec les quatre derniers articles moniliformes; tout le corps est noir luisant; la tête est petite; le corse-

let est de la largeur des élytres, finement pointillé; les élytres sont lisses; les pates d'un brun noir, avec les tarses fauves.

On le trouve aux environs de Paris, et dans toute l'Europe, dans les endroits sablonneux.

A la suite des hélops, vient se placer un genre que M. Latreille a établi, et qui renferme un petit nombre d'espèces propres à l'Amérique.

G. Nilion.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 256.)

Le Nilion velu, *Nilio villosus*.

Cette espèce est longue de quatre lignes; son corps est hémisphérique, aussi long que large, brun en dessous, noirâtre et velu en dessus, avec les bords du corselet et des élytres jaunâtres; la tête est petite, très inclinée, et cachée presque sous le corselet; les antennes sont composées d'articles grenus ou ronds; les palpes sont presque cylindriques; le corselet est très court et

transversal; les élytres ont des stries pointillées.

On trouve cet insecte à Cayenne, sur les arbres : il est très commun.

CXLIII^e GENRE.

PIMÉLIE.

Caractères génériques. Antennes filiformes à leur base, moniliformes à leur extrémité; premier et second articles très courts, le troisième très long, les derniers globuleux. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures beaucoup plus longues, composées de quatre articles presque coniques, un peu renflés, le dernier obtus; les postérieures plus courtes, composées de trois articles presque égaux. — Corps souvent renflé.

M. Fabricius a le premier séparé ces insectes des ténébrions, parmi lesquels tous les naturalistes les avaient placés. Le nom qu'il leur a donné, qui signifie gras, huileux, vient sûrement de ce que quelques espèces répandent une liqueur onctueuse, comme certains carabes et les méloés.

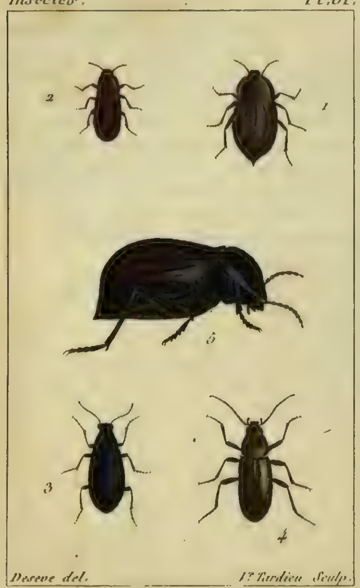
On distingue les pimélies des ténébrions

et des autres insectes de cette nombreuse famille, par différentes parties de la bouche, et des premiers, par la forme du corps. Celui des ténébrions est linéaire, plus ou moins allongé, tandis que les pimélies ont le corps renflé, gibbeux à sa partie antérieure, recourbé, et terminé en pointe mousse à sa partie postérieure.

Les antennes des pimélies sont un peu plus longues que le corselet, filiformes à leur base, moniliformes à leur extrémité, et insérées au-dessous des yeux.

La tête est arrondie, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, échancrée en cœur; de deux mandibules dentées vers le milieu de leur partie intérieure, bifides à leur extrémité; de deux mâchoires bifides, à divisions inégales; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est arrondi, globuleux; point d'écusson; les élytres sont dures, soudées ensemble, rarement lisses, de la longueur de l'abdomen, dont elles embrassent les



1. Opatre gris
2. Ténébrion culinaire.
3. Serropalpe Caraboïde.
4. Helops lanipede.
5. Pimelie striée.

bords latéraux. Les pimélies sont dépourvues d'ailes.

Les pates sont longues, simples; les cuisses souvent arquées; les jambes terminées par quelques épines; les tarses des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles presque égaux, ceux des postérieures de quatre, dont le premier et le dernier sont beaucoup plus longs que les autres. Tous ces tarses ont le dernier article terminé par deux crochets assez forts.

Les pimélies habitent les terrains arides et sablonneux de l'Asie et de l'Afrique. Quelques espèces se trouvent dans les départemens méridionaux de la France; mais aucune n'a encore été apportée d'Amérique. Elles forment un genre assez nombreux, dont on ne connaît ni les habitudes ni les larves.

La Pimélie striée, *Pimelia striata*.

G. *Moluris*. LATR.

Elle a quatorze à quinze lignes de longueur; elle est noire, presque lisse; le corselet est arrondi, globuleux, lisse sur le milieu, granuleux sur les côtés; les ély-

tres sont presque lisses, très renflées; elles ont chacune quatre lignes longitudinales d'un rouge sanguin, plus ou moins longues, plus ou moins marquées, et souvent peu apparentes; les pates sont fortement chagrinées, et les tarses un peu velus; le dessous de l'abdomen est luisant, marqué de points enfoncés.

On la trouve en Afrique, au cap de Bonne-Espérance.

La Pimélie sénégalienne, *Pimelia senegalensis*.

Elle a un peu plus d'un pouce de longueur; elle est noire; la tête est pointillée; le corselet est pointillé en dessus, chagriné sur les côtés, avec des poils fauves à sa partie antérieure et postérieure; les élytres ont cinq lignes élevées, entre lesquelles sont des poils courts, de couleur fauve, qui laissent apercevoir un grand nombre de petits points élevés; le dessous du corps est couvert de petits points élevés; les pates sont noires, velues, fortement chagrinées.

On la trouve au Sénégal.

La Pimélie muriquée, *Pimelia muricata*.

Elle a environ neuf lignes de longueur; elle est entièrement noire; la tête est pointillée; le corselet est plus large que long, presque globuleux, pointillé sur le milieu, chagriné sur les côtés, cilié antérieurement et postérieurement; les élytres sont recourbées postérieurement, fortement chagrinées, avec cinq lignes élevées; le dessous du corps et les pates sont couverts de rugosités.

On la trouve dans toutes les parties chaudes de l'Europe et de l'Asie : elle est commune dans le midi de la France.

La Pimélie rugueuse, *Pimelia rugosa*.

Elle est un peu moins grande que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup par la forme; elle est également noire; la tête est pointillée; le corselet est plus large que long, légèrement pointillé, avec quelques impressions peu profondes sur le milieu;

les élytres ont trois stries peu marquées, entre lesquelles sont des rugosités qui se terminent en pointes; le dessous du corps est chagriné; les pates sont rugueuses; les jambes antérieures sont larges et comprimées.

On la trouve sur les côtes de Barbarie.

La Pimélie hispide, *Pimelia hispida.*

Elle a environ un pouce de longueur; elle est plus allongée que les précédentes, un peu aplatie en dessus, de couleur noire, entièrement couverte de petits tubercules épineux, dont les épines sont dirigées en arrière, et de chacun de ces tubercules sort un poil assez long, noir ou brun; la tête est grande, arrondie; le corselet est globuleux; les élytres sont un peu recourbées à leur extrémité; elles ont quelques lignes longitudinales peu élevées sur les côtés; les pates sont longues.

On la trouve en Orient, en Afrique, et dans les îles de la Grèce.

La Pimélie glabre, *Pimelia glabra.*

G. *Tentyrie.* LATR.

Elle a sept lignes de longueur; elle est d'un noir luisant, tant en dessus qu'en dessous; elle paraît entièrement lisse; mais vue à la loupe, on remarque qu'elle est finement pointillée; le corselet est arrondi; les élytres sont allongées, et un peu recourbées à l'extrémité; les pates sont lisses.

On la trouve dans les départemens méridionaux de la France, en Asie et en Afrique.

La Pimélie réfléchie, *Pimelia reflexa.*

G. *Akis.* LATR.

Elle a neuf lignes de longueur; elle est noire; le corselet est large, très échancré antérieurement, avec les bords latéraux relevés et anguleux à leurs extrémités; les élytres sont recourbées à l'extrémité, un peu plissées sur les côtés, et parmi ces plis on remarque plusieurs rangées de points

élevés en forme de petits tubercules irréguliers; les pates sont presque lisses.

On la trouve dans les départemens méridionaux de la France, en Asie et en Afrique.

La Pimélie ciliée, *Pimelia ciliata.*

G. *Eurychore.* Latr.

Son corps est long d'environ neuf lignes, noir, mais quelquefois recouvert d'une matière laineuse grisâtre, avec les côtés du corselet et les élytres garnis de cils bruns.

On trouve cette espèce au cap de Bonne-Espérance : elle vit en société sous les pierres, et ces réunions sont entourées d'une toile mince et blanchâtre.

CXLIVe GENRE.

BLAPS.

Caractères génériques. Antennes filiformes, moniliformes à leur extrémité; premier article un peu plus gros, le second très petit, le troisième très long, les derniers courts et arrondis. — Quatre antennules inégales, en masse; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très petit, et le dernier gros, conique, un peu comprimé et tronqué; les postérieures composées de trois articles presque égaux, et le dernier tronqué.

Les blaps sont de la famille des ténébrions. M. Fabricius les a séparés de ces insectes, parmi lesquels Linné et M. Geoffroy les ont placés. Ils ont beaucoup de rapports avec les pimélies, dont ils diffèrent par le dernier article des antennules, qui est un peu plus gros que les autres, comprimé et tronqué, tandis que les antennules des pimélies sont filiformes. Le corps allongé et linéaire des ténébrions, et le troisième article de leurs antennes plus court que celui des blaps, les distinguent suffisamment de

ces insectes; et les antennes à articles coniques des hélops empêchent de les confondre avec les blaps, dont ils diffèrent peu par les antennules.

Les antennes des blaps sont un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles; le troisième est très grand, les suivans sont un peu coniques, les quatre derniers globuleux, moniliformes; elles sont insérées à quelque distance des yeux.

La tête est un peu avancée, plus étroite que le corselet; les yeux sont petits, ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure un peu échancrée; de deux mandibules cornées, arquées et dentées; de deux mâchoires cornées, comprimées, bifides, à divisions inégales; d'une lèvre inférieure membraneuse, échancrée, et de quatre antennules, dont les antérieures plus longues.

Le corselet est un peu convexe, arrondi, et légèrement rebordé sur les côtés, coupé antérieurement, et postérieurement plus étroit que les élytres.

Les élytres sont dures, convexes, pres-

que toujours réunies à leur suture, et terminées en pointe; elles embrassent les deux côtés de l'abdomen, et le recouvrent presque entièrement en dessous.

Les pates sont longues, les cuisses un peu renflées, les jambes presque cylindriques, et terminées par deux épines; les tarses des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont presque égaux; le dernier est long, conique; les tarses des pates postérieures sont de quatre articles, dont le premier et le dernier sont longs, les deux intermédiaires courts; le dernier article de chaque tarse est terminé par deux crochets assez forts.

Le plus grand nombre des blaps est dépourvu d'ailes, et tous ces insectes marchent assez lentement; ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, cachés sous des pierres ou dans des trous, et en sortent la nuit pour chercher leur nourriture. On les trouve souvent dans les caves et dans des tas d'ordures. Ils répandent une odeur très forte et très désagréable, semblable à

celle de certains carabes, ou des blattes des cuisines. Leurs larves ne sont point connues; mais on croit qu'elles ressemblent à celles des ténébrions, et que, comme elles, elles se tiennent dans la terre.

Les blaps forment un genre composé d'une vingtaine d'espèces, dont une partie se trouve en Europe. Nous allons passer à la description de quelques unes.

Le Blaps géant, *Blaps gigas*.

Il a seize à dix-sept lignes de longueur; il est entièrement noir et luisant; les antennes sont de la longueur du corselet; la tête est avancée; le corselet est lisse, convexe, avec un léger rebord de chaque côté; les élytres sont terminées en pointe; elles ont une ligne élevée de chaque côté, et embrassent une partie de l'abdomen; les pates sont longues, et les cuisses un peu renflées.

On le trouve dans les caves, dans les endroits humides et inhabités des maisons, et dans les champs sous les pierres, en Espagne, en Italie, sur les côtes de Barbarie.

Il est très commun dans les départemens méridionaux de la France.

Le Blaps mucroné, *Blaps mortisaga.*

Il ressemble beaucoup au précédent ; mais il est plus petit, n'ayant que dix ou douze lignes de longueur ; il est entièrement noir, peu luisant ; les antennes sont un peu plus longues que le corselet ; la tête et le corselet sont légèrement pointillés ; celui-ci est un peu aplati, rebordé, échancré antérieurement, coupé droit postérieurement ; les élytres sont lisses, réunies à la suture, convexes postérieurement, et terminées par un prolongement : elles ont de chaque côté une ligne longitudinale élevée, et elles embrassent une partie de l'abdomen. Cet insecte est très puant.

On le trouve dans toute l'Europe, dans les champs, dans les jardins, dans les maisons, les tas d'ordures, et dans tous les endroits humides et malpropres.

Le Blaps dermestoïde, *Blaps dermestoides*.

G. *Pédine*. LATR.

Il n'a que cinq lignes de longueur, et diffère un peu des précédens par la forme. C'est le *pedinus hybridus* de M. Latreille. Il est noir, luisant; les antennes sont à peine de la longueur du corselet; la tête est petite, arrondie; le corselet est de la largeur des élytres, très convexe, échancré antérieurement pour recevoir la tête, coupé droit postérieurement, rebordé et finement chagriné: l'écusson est assez large, triangulaire; les élytres sont convexes, recourbées postérieurement, et ne se terminent pas en pointe allongée; elles sont finement pointillées et striées; les stries sont formées par des points enfoncés; les pates sont assez longues; les cuisses renflées et arquées; les postérieures ont une dent saillante à l'extrémité; les jambes sont un peu comprimées; les tarses antérieurs sont larges, courts et garnis de poils en dessous.

On le trouve dans le midi de la France.

Le Blaps fémoral, *Blaps femoralis*.

G. *Pédine*. Latr.

Il est long de plus de quatre lignes, noir; le bord antérieur de la tête est fortement échancré; le corselet est lisse, sans rétrécissement aux angles postérieurs; les élytres ont des points enfoncés, disposés en lignes, mais ne formant que des stries superficielles; les quatre jambes antérieures sont triangulaires; les cuisses antérieures, mais surtout les postérieures, ont leur côté interne creusé en gouttière et soyeux; ce côté, dans les cuisses postérieures, est concave, ou arqué sensiblement en dedans; les jambes intermédiaires sont un peu courbes à leur base.

On trouve cet insecte en Allemagne et en France, dans les lieux secs et sablonneux.

Le Pédine bossu, *Pedinus gibbus*, de M. Latreille, est plus petit que le précédent, et il s'en distingue au premier coup d'œil par le rétrécissement du corselet près des angles postérieurs; ce qui donne à ces

angles une figure plus déterminée; les jambes intermédiaires n'ont pas de courbure, comme cela a lieu dans le précédent; ses élytres ont de petites côtes et des points enfoncés, disposés en lignes longitudinales.

On le trouve aux environs de Paris et dans toute la France.

Le Blaps allongé, *Blaps elongata*.

G. *Hégètre*. Latr.

Cet insecte, qui a reçu de M. Latreille le nom d'*hegeter striatus*, a environ six lignes de longueur; son corps est ovale, oblong, d'un noir mat; sa tête est plus étroite que le corselet, dans lequel elle s'enfonce jusqu'aux yeux; les antennes ont leurs articles inférieurs presque cylindriques, plus longs, les derniers arrondis, et celui du bout plus petit; ces antennes sont brunes au bout, ainsi que les palpes; le corselet est presque de la largeur de l'abdomen, il s'applique exactement contre lui, il est légèrement rebordé, plan et carré; l'abdomen est ovoïde, tronqué à sa base,

terminé en pointe; les élytres ont de petites côtes; les pates sont menues, simples; les jambes n'ont que de très petits éperons.

On le trouve au cap de Bonne-Espérance et dans l'île de Ténériffe.

Après le genre Blaps de M. Latreille, vient se placer le genre suivant, que cet entomologiste a établi avec une espèce inédite trouvée en Portugal par M. Hoffmansegg.

G. Misolampe.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 249.)

Le Misolampe de Hoffmansegg, *Misolampus Hoffmanseggii.*

Cet insecte est long de près de trois lignes, noir, luisant et chargé de points; son corps est globuleux; sa tête est petite, avec les antennes, les palpes et les pates roussâtres; ses élytres ont des lignes longitudinales formées par des points; les pates sont assez longues, simples.

CXLV[e] GENRE.

SÉPIDIE.

Caractères génériques. Antennes filiformes; troisième article long, les autres courts et cylindriques, le dernier ovale, aigu. — Quatre antennules filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles cylindriques, dont le dernier un peu plus gros et obtus; les postérieures plus courtes, composées de trois articles égaux. — Corselet souvent inégal.

Ces insectes, qui sont encore de la famille des ténébrions, se rapprochent des pimélies et des scaures. Ils diffèrent des premiers par la forme oblongue de leur corps; des seconds par leur tête qui est inclinée, et des uns et des autres par quelques parties de la bouche.

Les antennes sont presque aussi longues que le corselet, composées de onze articles, dont les deux premiers sont petits, arrondis, le troisième très grand, et les autres presque égaux, arrondis; elles sont insérées au-devant des yeux.

La tête est aplatie, recourbée sous le

corselet; les yeux sont ovales, un peu échancrés; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, bidentées à leur extrémité; de deux mâchoires membraneuses, droites, arrondies à l'extrémité; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales, filiformes.

Le corselet est de forme rhomboïdale, anguleux sur les côtés. Ces insectes manquent d'écusson.

Les élytres sont dures, réunies à la suture, ridées et terminées en pointe : elles embrassent les côtés de l'abdomen.

Les pates sont longues, assez fortes; les tarses sont filiformes; ceux des quatre pates antérieures sont composés de cinq articles; ceux des postérieures de quatre; le dernier article est terminé par deux crochets.

Presque toutes les sépidies sont étrangères à l'Europe; elles habitent les climats tempérés; leurs habitudes sont inconnues, mais on les croit analogues à celles des pimélies. On connaît plus de douze espèces de ces insectes. Nous nous bornerons à la description des deux plus connues.

La Sépidie réticulée, *Sepidium reticulatum*.

Elle a sept lignes de longueur; les antennes sont noires, filiformes à la base, moniliformes à l'extrémité; la tête est lisse; le corselet est lisse, anguleux sur les côtés, moins large que les élytres; celles-ci sont réticulées; elles ont plusieurs lignes longitudinales et plusieurs lignes transversales, dont une sur le milieu plus élevée que les autres; les élytres embrassent une partie de l'abdomen; elles sont noires et paraissent grises, parce que toutes leurs cavités sont ordinairement remplies de terre; tout le corps est noir; les pates sont noirâtres.

On la trouve au cap de Bonne-Espérance.

La Sépidie tricuspidée, *Sepidium tricuspidatum*.

Elle est longue de six lignes; son corps est gris; le corselet a une forte pointe de chaque côté, une élévation bilobée, courbée en avant, avec trois raies brunes; les

élytres sont plissées, et ont deux lignes élevées et inégales.

On trouve cet insecte en Espagne, en Portugal, en Sicile, et sur les côtes d'Afrique.

CXLVI[e] GENRE.

SCAURE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes; premiers articles courts, le troisième long, les autres courts, égaux, moniliformes. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de trois articles cylindriques, dont le second un peu plus long; les postérieures composées de trois articles très courts et cylindriques. — Corps oblong, sans rebord.

Les insectes de ce genre établi par M. Fabricius, sont de la famille des ténébrions. Extérieurement ils ont beaucoup de rapport avec les pimélies, les blaps et les sépidies; mais ils en diffèrent par les parties de la bouche.

Les antennes sont moniliformes, un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles, dont le troisième et le dernier

sont plus longs que les autres, qui sont courts et presque égaux entre eux; elles sont insérées au-dessous des yeux.

La tête est arrondie, dirigée en avant, plus étroite que le corselet; les yeux sont en forme de reins, placés de chaque côté de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, entières; de deux mâchoires cornées, droites, bifides; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales, filiformes.

Le corselet est arrondi, sans rebord; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont dures, ordinairement réunies à leur suture, se terminant en pointe postérieurement, et embrassant les côtés de l'abdomen.

Les pates sont assez longues; les cuisses antérieures sont armées d'une épine assez forte; les jambes sont cylindriques, terminées par deux épines, et les tarses filiformes; les quatre antérieurs sont de cinq articles, les postérieurs de quatre, dont le dernier est terminé par deux crochets.

Ces insectes habitent les pays méridionaux. On les trouve ordinairement dans les lieux arides et sablonneux. On ne connaît point leurs habitudes ni leurs larves. Ils forment un genre composé de quatre espèces. Nous décrirons celle qui se trouve en Italie.

Le Scaure strié, *Scaurus striatus*.

Il a environ neuf lignes de longueur. Il est entièrement noir, point luisant; les antennes sont de la longueur du corselet; la tête est grande, avancée, finement pointillée, avec une impression de chaque côté près la base des antennes; le corselet est arrondi, un peu échancré antérieurement, couvert de petits points enfoncés, avec une ligne longitudinale sur le milieu; les élytres sont pontuées; elles ont trois lignes longitudinales élevées; les pates sont longues; les cuisses postérieures sont renflées et armées d'une forte épine près de leur extrémité.

On le trouve en Italie et dans le midi de la France.

A la suite des scaures, vient se placer le genre suivant :

G. Tagénie.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 246.)

La Tagénie filiforme, *Tagenia filiformis*.

Cet insecte est long de deux lignes environ; son corps est tout noir, allongé; sa tête est plus étroite que l'abdomen ; ses antennes sont moniliformes; les second et troisième articles sont un peu plus longs; le onzième ou dernier est un peu plus petit que le précédent, presque globuleux ; le corselet est plus étroit que l'abdomen, en carré long, un peu rétréci postérieurement; les élytres sont assez larges; elles sont arrondies postérieurement, et ont des points disposés en lignes.

On trouve cet insecte dans les provinces méridionales de la France, dans les lieux secs et sablonneux.

CXLVII^e GENRE.

ÉRODIE.

Caractères génériques. Antennes courtes, moniliformes; articles presque égaux, le troisième long et cylindrique. — Quatre antennules égales; les antérieures composées de quatre articles presque égaux; les postérieures de trois articles, dont le dernier un peu plus gros et globuleux. — Corps arrondi, très renflé.

Ce genre a été établi par M. Fabricius; les insectes dont il est composé ont beaucoup de rapport avec les ténébrions et les pimélies, dont ils diffèrent par les parties de la bouche.

Les antennes sont courtes, composées de onze articles presque égaux, à l'exception du troisième, qui est un peu plus long que les autres, caractère qui distingue tous les insectes de la famille des ténébrions; les trois derniers articles sont un peu renflés; elles sont insérées à quelque distance des yeux.

La tête est moins large que le corselet,

et placée dans une large échancrure qui se trouve à la partie antérieure de celui-ci; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, unidentées; de deux mâchoires cornées, courtes, bifides, à divisions inégales; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules presque égales.

Le corselet est presque aussi large que les élytres, auxquelles il est uni postérieurement; il est échancré antérieurement. Ces insectes n'ont point d'écusson, et sont dépourvus d'ailes.

Les élytres sont dures, convexes, réunies à la suture; elles couvrent les côtés de l'abdomen.

Les pates sont de longueur moyenne; les jambes antérieures sont armées de deux fortes dents à leur partie latérale, et terminées par deux épines; les tarses sont filiformes; les quatre antérieurs sont composés de cinq articles, les postérieurs de quatre; le dernier article de tous les tarses est terminé par deux crochets assez longs.

Les érodies ont le corps ovale, convexe, plus ou moins noir ; ils sont dépourvus d'ailes, mais ils marchent avec assez de vitesse. On les trouve dans les endroits humides et sablonneux des pays chauds : des espèces qui sont décrites, une habite l'Europe, cinq se trouvent au Sénégal, une en Egypte, et la dernière au cap de Bonne-Espérance. On ne connaît point les larves de ces insectes.

L'Érodie bossu, *Erodius gibbus*.

Il a environ sept lignes de longueur ; il est noir, très convexe ; le corselet est arrondi, avec des cils jaunes à sa partie antérieure ; les élytres sont réunies à la suture, obtuses, avec trois lignes élevées, lisses ; les jambes antérieures sont armées de deux fortes dents, dont une vers le milieu, l'autre à l'extrémité.

On le trouve dans l'Arabie, en Egypte et en Portugal.

M. de Lamarck a établi le genre suivant sur un insecte recueilli à l'île *Maria* par les

naturalistes de l'expédition autour du monde du capitaine Baudin ; ce genre se rapproche des érodies par les antennes et par les pates antérieures, et il tient des ténébrions par la forme allongée de son corps.

G. Chiroscèle.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 250.)

Le Chiroscèle à deux lacunes, *Chiroscelis bifenestra*.

Cet insecte a un pouce neuf lignes de longueur ; son corps est tout noir, luisant, allongé et parallélipipède ; sa tête est plus étroite que le corselet ; les antennes sont moniliformes, avec le onzième ou dernier article gros et en bouton ; la ganache ou le menton est cordiforme ; les palpes maxillaires sont terminés par un article presque en hache ; le corselet est de la largeur des élytres, il se rétrécit un peu postérieurement ; les élytres sont arrondies postérieurement, parallèles, et cannelées dans leur longueur ; les sillons sont crénelés ; le des-

sous de l'abdomen est noir ; son second anneau présente deux taches rousses, ovales, couvertes d'un duvet très fin, et dont la peau paraît membraneuse, et non cornée comme celle du reste du corps.

Un autre genre très voisin du précédent, et que M. Latreille place immédiatement après dans son *Règne animal*, est le genre suivant :

G. TOXIQUE.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 250.)

Le Toxique de Riche, *Toxicum richesianum*.

Cet insecte est long de plus de six lignes, d'un noir mat velouté ; son corps est allongé; sa tête est petite; ses antennes sont plus courtes que le corselet ; les articles de la base sont courts, cylindracés ; les quatre ou cinq derniers forment une massue ovale, comprimée, perfoliée ; la lèvre supérieure est découverte et transversale ; le corselet est presque carré, un peu plus large que long;

le bord postérieur est un peu plus grand que celui de devant, et a un léger avancement dans son milieu ; l'abdomen est moins déprimé que celui des ténébrions ; les élytres ont chacune huit stries de points alignés; elles recouvrent des ailes ; les pates sont courtes, les antérieures surtout; les cuisses sont ovales; les jambes sont presque cylindriques, assez menues et sans éperon saillant; leur bout est un peu élargi.

Cet insecte se trouve dans les Indes orientales : il a été recueilli par Riche dans son voyage a la mer du Sud sous le commandement du capitaine d'Entrecasteaux.

CXLVIII[e] GENRE.

MORDELLE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, souvent un peu en scie, quelquefois pectinées, de la longueur du corselet. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros et allongé; les postérieures filiformes, composées de trois articles égaux. — Corselet convexe. — Abdomen terminé en pointe dans les femelles.

Ce genre est composé des mordelles et des anaspes de M. Geoffroy. Ce naturaliste, ayant cru que les anaspes n'avaient que quatre articles à tous les tarses, en a fait un genre qu'il a placé dans son second ordre; mais comme ils ont cinq articles aux tarses des deux premières paires de pates, et beaucoup de rapport avec les mordelles, parmi lesquelles Linné les a placés, M. Fabricius et M. Olivier ont adopté le genre mordelle de cet auteur.

Les antennes sont de la longueur du cor-

selet, composées de onze articles ; les quatre premiers sont filiformes, peu distincts ; les autres sont un peu triangulaires, en forme de dents de scie ; elles sont insérées au-devant des yeux.

La tête est petite, arrondie à sa partie supérieure, pointue à sa partie antérieure, très inclinée et recourbée sous le corselet ; les yeux sont arrondis, placés de chaque côté de la partie postérieure de la tête ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, aiguës ; de deux mâchoires membraneuses, bifides, à divisions obtuses, inégales ; d'une lèvre inférieure, moitié cornée, moitié membraneuse, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est convexe, plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, qui se termine par trois pointes assez saillantes, dont une de chaque côté des bords latéraux, et l'autre au milieu, vis-à-vis l'écusson, qui est triangulaire et très petit.

Les élytres sont dures, un peu aplaties en dessus ; celles des femelles sont ordinaire-

ment plus courtes que l'abdomen ; elles couvrent deux ailes membraneuses.

Le corps est comprimé sur les côtés, un peu aplati en dessus, très convexe en dessous ; la poitrine est large et garnie de deux grandes écailles qui recouvrent la partie antérieure de l'abdomen ; celui-ci est conique, et terminé en pointe aiguë dans les femelles.

Les pates sont assez longues, les cuisses comprimées, les tarses filiformes ; les premiers articles sont plus larges que les autres, qui vont en diminuant insensiblement, ce qui rend les pates très minces à leur extrémité ; elles sont terminées par deux petits crochets.

Ces insectes sont agiles, assez petits ; ils volent très bien, et courent vite ; on les trouve en été sur les fleurs. L'on ne sait rien sur leur métamorphose, et leurs larves sont inconnues. Ils forment un genre composé de treize espèces, qui presque toutes habitent l'Europe.

La Mordelle à pointe, *Mordella aculeata.*

Elle a deux lignes de longueur ; elle est toute noire ; les antennes sont de la longueur du corselet ; la tête est lisse ; le corselet est lisse, convexe ; les élytres sont oblongues, sans stries ; l'abdomen est comprimé et terminé en une pointe aiguë, beaucoup plus longue que les élytres ; les pates sont longues et minces.

On la trouve aux environs de Paris, et dans presque toute l'Europe.

La Mordelle fasciée, *Mordella fasciata.*

Elle est un peu plus grande que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup par la forme ; les antennes sont noires à l'extrémité, brunes à la base ; la tête est noire, inclinée ; le corselet noir, brillant, avec la partie postérieure couverte de poils courts, soyeux ; les élytres sont noires, avec deux bandes transversales de poils courts, jaunâtres et soyeux, l'une à la base, l'autre



1 Blaps lisse.
2. Sepidie réticulée
3. Scaure Strié.
4. Crodies bossu.
5. Mordelle 8 points.
6. Ripiphore flabelle.

vers le milieu ; l'abdomen est comprimé sur les côtés, et terminé par une pointe presque aussi longue que la moitié des élytres ; les pates sont noires.

On la trouve aux environs de Paris, et dans presque toute l'Europe.

La Mordelle huit-points, *Mordella octo-punctata.*

Elle a environ cinq lignes de longueur ; la tête est noire, couverte d'un duvet jaunâtre, avec un petit point noir sur le sommet ; le corselet est noir, bordé postérieurement de poils courts, de couleur jaune ; il a sur sa partie antérieure une ligne transversale ondée, formée par des poils de même couleur, et entre les ondulations de cette ligne quatre petits points noirs ; les élytres sont noires, avec chacune quatre taches jaunes, dont la première près de l'écusson est arquée ; le dessous du corps est noir, couvert d'un duvet soyeux, grisâtre ; les pates sont noires ; les jambes postérieures ont deux épines assez fortes à l'extrémité.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline.

La Mordelle jaune, *Mordella flava.*

G. *Anaspe.* Latr.

Elle a deux lignes de longueur; elle est entièrement jaune, à l'exception des antennes, dont l'extrémité est brune, et des élytres, qui ont l'extrémité noire.

On la trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

La Mordelle frontale, *Mordella frontalis.*

G. *Anaspe.* Latr.

Elle est à peu près de la grandeur de la précédente, noire, avec la base des antennes, la face de la tête jusqu'aux yeux, les palpes et les deux pates de devant jaunes.

On la trouve aux environs de Paris et dans toute l'Europe.

La Mordelle humérale, *Mordella humeralis*.

G. *Anaspe*. Latr.

Elle est de la taille de la précédente, noire, avec une grande tache jaune à la base de chaque élytre.

On la trouve aux environs de Paris.

La Mordelle ruficolle, *Mordella ruficollis*.

G. *Anaspe*. Latr.

Elle a une ligne de long; son corps est noir, avec le corselet et les pates fauves.

On la trouve dans toute la France.

La Mordelle tachetée, *Mordella maculata*.

G. *Anaspe*. Latr.

Elle est d'un fauve jaunâtre, avec les yeux et l'abdomen noirâtres ; les élytres ont chacune une tache vers le milieu et une autre vers la suture, et commune, noirâtres.

Elle est commune en France, sur les fleurs.

La Mordelle clavicorne, *Mordella clavicornis*.

G. *Orchesie*. LATR.

Elle a près de deux lignes; ses antennes sont testacées; le dessus du corps est d'un brun testacé plus ou moins foncé, tout couvert de poils fins, courts, couchés, et qui le rendent soyeux et luisant; ses élytres ont un léger rebord tout autour, même à la suture; le dessous du corps est d'un brun testacé plus clair que le dessus.

La larve et les métamorphoses des orchésies étaient inconnues avant nous; nous avons découvert celle de la seule espèce connue jusqu'à présent, et nous devons, de concert avec notre savant ami M. Audouin, les faire connaître dans un Mémoire que nous préparons à ce sujet. La larve de l'orchésie luisante vit dans les bolets; on la trouve en grande quantité en automne : elle est longue de plus d'une ligne, d'un rose clair très pur et composée de douze anneaux, la tête non comprise; sa tête est assez grande,

d'une consistance plus ferme que le reste du corps, et armée de deux mandibules cornées, bifides; de deux mâchoires portant chacune un petit palpe de trois articles distincts, et d'une très petite lèvre inférieure ou languette sur laquelle on voit les vestiges de deux très petits palpes; les trois premiers anneaux, qui correspondent au thorax de l'insecte parfait, portent chacun une paire de pates de cinq articles, terminées par une pointe un peu carrée; les autres anneaux sont simples, munis de quelques poils épars. La chrysalide présente toutes les parties de l'insecte parfait; la tête paraît en dessous; elle est entièrement cachée par le thorax quand on la regarde en dessus; les antennes, les palpes et les pates sont très apparens; les fourreaux des élytres sont allongés, et on aperçoit les sillons qui seront sur les élytres de l'insecte parfait. Ces nymphes éclosent au printemps.

Ce petit insecte a la faculté de sauter, à peu près comme les mordelles; aussi Olivier est-il d'avis de placer ce genre dans la fa mille des mordellons. On trouve cette or-

chésie en France, en Allemagne, mais elle est rare; nous avons trouvé sa larve aux environs de Paris, et nous pensons que ce qui rend l'insecte parfait rare dans les collections, c'est qu'il est très difficile de le prendre, parce qu'il échappe très facilement au chasseur, au moyen des sauts qu'il exécute avec une grande agilité.

CXLIX° GENRE.

RIPIPHORE.

Caractères génériques. Antennes flabelliformes, composées de onze articles, les quatre derniers sans appendices latéraux. — Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, filiformes, composées de quatre articles; les postérieures de trois. — Corps oblong, comprimé. — Cuisses renflées.

Ces insectes ont beaucoup de ressemblance avec les mordelles, parmi lesquelles ils ont été placés; mais M. Fabricius les en a séparés. On distingue les ripiphores des mordelles par quelques parties de la bouche, et principalement par la forme des antennes. Celles des mordelles sont filiformes ou en scie, tan-

dis que celles des ripiphores sont très pectinées; et dans quelques espèces, les huit derniers articles ont de chaque côté un long appendice filiforme, qui donne à ces antennes la figure d'un panache. Ces appendices sont plus courts aux antennes des femelles qu'à celles des mâles: les antennes sont moins longues que le corselet, insérées à la partie antérieure de la tête, sur le bord des yeux.

La tête est arrondie supérieurement, pointue, en forme de bec à sa partie antérieure, très inclinée, et sa partie postérieure est élevée au-dessus du corselet; les yeux sont assez grands, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, sans dentelures; de deux mâchoires membraneuses, très courtes, obtuses; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales, filiformes.

Le corselet est convexe, très étroit à sa partie antérieure; sa partie postérieure a trois pointes assez aiguës, dont une de chaque côté des bords latéraux, et l'autre au milieu, où se trouve ordinairement l'écusson qui manque à ces insectes.

Les élytres sont courtes, terminées en pointe; elles recouvrent à peine deux ailes membraneuses assez grandes.

L'abdomen est court, comprimé, et paraît coupé à l'extrémité; la poitrine est grande, convexe.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses un peu renflées; les jambes légèrement comprimées; les tarses filiformes; les quatre antérieurs sont composés de cinq articles, et les postérieurs de quatre; le dernier article de tous les tarses est le plus long, et terminé par deux ongles bifides assez forts.

Ces insectes, de même que les mordelles, se tiennent sur les fleurs. On ne connaît point encore leurs larves. Ils forment un genre qui n'est composé que de quatorze espèces, dont le plus grand nombre se trouve en Europe.

Le Ripiphore flabellé, *Ripiphorus flabellatus*.

Il a environ quatre lignes de longueur; les antennes sont noires, avec le premier

article ferrugineux ; la tête est testacée, avec la bouche et les yeux noirs ; le corselet et les élytres sont testacés ; la poitrine est noire ; l'abdomen est très obtus, testacé en dessous, noir en dessus ; les cuisses sont noires ; les jambes testacées à leur base, et noires à leur extrémité ; les articles des tarses sont testacés à leur base, noirs à l'extrémité.

On le trouve en Italie, et dans le midi de la France.

Le Ripiphore paradoxe, *Ripiphorus paradoxus*.

Il est de la taille du précédent, noir, avec les côtés postérieurs du corselet, les élytres, à l'exception de leur extrémité, et l'abdomen jaunes ; le corselet est enfoncé longitudinalement dans son milieu ; les antennes ne sont qu'en scie dans la femelle.

On trouve cette espèce en France, et aux environs de Paris : elle y est très rare.

Le Ripiphore musciforme, *Ripiphorus subdipterus*.

Il a environ cinq lignes de longueur ; les

antennes du mâle sont courtes; elles ont de chaque côté sept ou huit feuillets minces, allongés, de couleur jaune; celles de la femelle n'ont des feuillets que d'un côté, et leur couleur est noire; la tête est noire; le corselet est noir, luisant, renflé; les élytres sont courtes, ovales, d'un jaune pâle; les ailes, qui ne sont point repliées sous les élytres, sont plus longues que l'abdomen, de couleur blanche, transparente, avec une tache brune vers le milieu; les pates sont d'un brun noir, avec l'extrémité rousse.

On le trouve en Provence et aux environs de Montpellier.

Le Ripiphore six-taches, *Ripiphorus sex-maculatus.*

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont noires, en scie; la tête est noire, avec le front ferrugineux; le corselet ferrugineux; les élytres sont testacées, avec trois taches noires sur chaque, l'une à la base, une autre au milieu du bord extérieur, et la troisième à l'extrémité; le dessous du corps et les pates sont noirs.

Les antennes du mâle sont très pectinées; leur tige est ferrugineuse, et les barbes sont noires.

On le trouve en Amérique.

TROISIÈME SECTION.

Quatre articles à tous les tarses.

CL^e GENRE.

PRIONE.

Caractères génériques. Antennes longues, filiformes, quelquefois en scie; premier article renflé, le second très court et arrondi; posées devant les yeux. — Quatre antennules presque égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le second très long, et le dernier renflé à sa pointe et comme tronqué; les postérieures composées de trois articles, dont le second très long. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Les priones ont beaucoup de rapport avec les capricornes par la forme du corps et les habitudes. Linné et d'autres naturalistes les ont placés avec ces insectes; mais

M. Geoffroy en a séparé une espèce dont il a fait un genre, auquel il a donné le nom de prione, qui signifie scie, à cause de la forme des antennes du mâle, dont les articles sont triangulaires et ressemblent aux dents d'une scie. Ce genre a été adopté par M. Fabricius, et par les entomologistes qui ont écrit depuis M. Geoffroy, et augmenté par ces auteurs d'un assez grand nombre d'espèces, dont la plupart sont des capricornes de Linné.

Les parties de la bouche des priones diffèrent peu de celles des capricornes et des lamies. Le caractère principal qui sert à les distinguer de ces insectes, se trouve dans la forme du corselet, qui est aplati à sa partie supérieure, et denté ou épineux sur les côtés, tandis que celui des capricornes et des lamies est arrondi, presque cylindrique.

Les antennes sont plus ou moins longues, filiformes ou en scie, diminuant de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité, composées de onze articles, quelquefois de douze, dont le premier est renflé, le second très court, arrondi, le troisième beaucoup plus

long que les autres, qui diminuent insensiblement de grosseur et de longueur, et le dernier est tronqué; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-devant des yeux.

La tête est aplatie, ordinairement dirigée en avant, plus étroite que le corselet, garnie d'une espèce de dent ou pointe assez forte près la base des mandibules; les yeux sont ovales, point saillans, placés de chaque côté de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure courte; de deux mandibules, très grandes dans quelques espèces, toujours avancées, fortes et dentées intérieurement; de deux mâchoires cornées, courtes, étroites et ciliées; d'une lèvre inférieure très courte, et de quatre antennules filiformes, presque égales.

Le corselet est plus large que long, aplati, souvent raboteux à sa partie supérieure, dilaté sur les côtés, qui sont plus ou moins dentés ou épineux; l'écusson est très grand, triangulaire.

Les élytres sont dures, aplaties, arrondies ou tronquées à l'extrémité, souvent termi-

nées par une ou plusieurs épines; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont fortes, ordinairement de moyenne longueur, assez longues dans quelques espèces; les jambes sont comprimées; les tarses composés de quatre articles, dont les deux premiers sont larges, triangulaires, le troisième bilobé, le dernier allongé, arqué, terminé en masse, et inséré entre les deux lobes du troisième; il est armé de deux ongles crochus assez forts.

Le corps est déprimé, allongé, moins cependant que celui des capricornes et des lamies.

Les priones sont de fort grands insectes, dont les femelles en général sont plus grandes que les mâles; leurs couleurs ne sont point brillantes; on les trouve dans les grands bois et les forêts; pendant le jour, ils se tiennent cachés dans les trous que leurs larves ont faits aux troncs des vieux arbres, ils en sortent le soir pour voler et chercher un individu de leur espèce avec lequel ils puissent s'accoupler; leur vol est

lourd, et dès qu'on les touche on les fait tomber à terre.

La larve de ces insectes vit dans le tronc des arbres cariés, dont elle hâte la destruction par la quantité de trous qu'elle y fait; elle diffère peu de celle des autres coléoptères qui vivent dans le bois; son corps est composé de douze anneaux; sa tête est écailleuse, armée de deux mandibules courtes et fortes, qui lui servent à couper le bois dont elle se nourrit : elle a trois paires de pates écailleuses, si petites qu'elles ne lui sont d'aucune utilité, mais la nature l'a pourvue de parties qui, au défaut de pates, l'aident dans ses mouvemens ambulatoires: ce sont des aspérités ou espèces de mamelons qui couvrent les neufs derniers anneaux de son corps; elle les appuie contre les parois du trou qu'elle habite lorsqu'elle veut le parcourir; ensuite elle contracte et allonge alternativement ses anneaux, et se pousse en avant avec facilité.

Cette larve se change en nymphe dans l'arbre même où elle a vécu; elle s'y construit une coque d'une soie grossière, à laquelle

elle mêle de la sciure de bois, et s'enferme dedans; mais avant de subir sa métamorphose, elle s'approche de la surface de l'arbre, afin de sortir plus aisément de son trou lorsqu'elle sera sous la forme d'insecte parfait.

Les femelles sont pourvues d'une partie écailleuse, composée de plusieurs pièces cachées ordinairement dans l'abdomen; elle leur sert pour déposer leurs œufs dans les fentes et les gerçures du bois; elles en pondent une assez grande quantité, qui sont d'un blanc jaunâtre, de forme oblongue.

Les priones forment un genre composé d'environ cinquante espèces, dont quatre se trouvent en Europe : on les a divisés en deux familles ; la première comprend quelques espèces qui ont des épines mobiles au corselet ; la seconde celles à épines fixes.

PREMIÈRE FAMILLE.

Épines du corselet mobiles.

Le Prione longimane, *Prionus longimanus*.

G. *Lamie*. LATR.

Il a près de trois pouces de longueur; les antennes sont une fois plus longues que le corps, noires, avec la base des articles cendrée; la tête est noire, avec une bande transversale rouge, près de la base des mandibules, et une tache de même couleur de chaque côté de sa partie supérieure, au-dessus des yeux; le corselet est noir, velouté, avec plusieurs lignes obliques rouges; il a en dessus, près des bords extérieurs, une petite épine noire, droite, et sur chaque côté une autre épine forte, très pointue, mobile; les élytres sont de forme oblongue, noires, veloutées, variées de taches ondées rouges, et d'un gris verdâtre; depuis la base jusque vers le milieu, elles ont sur les parties noires des points enfoncés, larges, assez

profonds; à leur base extérieure une petite épine droite dirigée en avant; et leur extrémité est tronquée, terminée par deux petites épines; le dessous de l'abdomen est gris, soyeux; la poitrine a de chaque côté deux larges bandes longitudinales rouges; les quatre pates postérieures sont de moyenne longueur; les antérieures sont très longues; les cuisses de ces pates sont fortement chagrinées, noires, avec un anneau rouge près de leur articulation avec la jambe; les jambes sont très longues, noires, garnies en dessous, dans toute leur étendue, d'épines assez fortes; les cuisses des autres pates sont noires, lisses, avec un anneau rouge, et les jambes n'ont point d'épines.

On le trouve communément dans l'Amérique méridionale : il a reçu le nom vulgaire d'arlequin de Cayenne.



Prione Cervicorne.

DEUXIÈME FAMILLE.

Epines du corselet fixes.

Le Prione cervicorne, *Prionus cervicornis*.

Ce prione, un des plus grands de ce genre, a près de six pouces de l'extrémité des mandibules à celle des élytres; les antennes sont filiformes, moins longues que le corps; les mandibules sont longues, fortes, un peu arquées, munies intérieurement, depuis le milieu jusque près de l'extrémité, de petites dents; la première est très forte; le côté extérieur a aussi, au-delà du milieu, une dent assez forte; la tête est d'un brun ferrugineux, avec deux lignes longitudinales très élevées, épineuses; le corselet est ferrugineux, large, aplati sur les côtés, dont chacun est armé de trois épines très saillantes, et de petites dents placées entre les deux premières épines; les élytres sont jaunes, avec des lignes et des taches ferrugineuses; elles sont terminées

par une très petite dent; l'abdomen est ferrugineux; les pates sont ferrugineuses, sans dentelures ni épines.

On le trouve en Amérique; sa larve vit dans le bois du fromager, *Bombax*, Linn. Les habitans la mangent avec délices.

Le Prione artisan, *Prionus faber*.

Il a quinze lignes de longueur et est entièrement noir; les antennes sont moins longues que le corps; le corselet est inégal, couvert de points enfoncés, très marqués; il est un peu bordé, et muni d'une dent de chaque côté; les élytres sont finement chagrinées.

On le trouve dans le midi de l'Europe : il y est assez rare.

Le Prione obscur, *Prionus obscurus*.

Il ressemble beaucoup au précédent; son corps est brun, avec le corselet peu crénelé, ayant deux points enfoncés, luisans, dans son milieu.

Il se trouve dans le midi de la France et en Allemagne.

Le Prione cannelle, *Prionus cinnamomeus*.

Il a deux pouces de longueur; les antennes sont brunes, moins longues que le corps; les mandibules sont saillantes, tridentées intérieurement; la tête est d'un brun marron, plus étroite que le corselet, couverte en dessus de points enfoncés assez larges; le corselet est d'un brun marron, aplati, raboteux, convexe sur le milieu, denté sur les côtés, avec une épine saillante de chaque côté du bord postérieur; les élytres sont d'un jaune rougeâtre; leur angle intérieur est terminé par une épine; le dessous du corps et les pates sont d'un brun marron.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Prione de l'île de Saint-Thomas, *Prionus Thomæ*.

Il a quinze à dix-huit lignes de longueur; les antennes sont brunes, comprimées, plus

courtes que le corps; la tête est brune, avec une large impression longitudinale sur le milieu; le corselet brun, aplati, crénelé sur les côtés, avec une épine de chaque côté de sa partie postérieure; les élytres sont d'un brun moins foncé que le corselet, un peu raboteuses à la base, avec le bord extérieur arrondi, jaune; le dessous du corps et les pates sont bruns.

On le trouve dans l'île de Saint-Thomas, en Amérique.

Le Prione tanneur, *Prionus coriarius*.

Le mâle a quinze lignes de longueur; la femelle est un peu plus grande; les antennes du mâle sont un peu en scie, celles de la femelle presque filiformes, dans l'un et l'autre sexe elles sont à peine de la longueur de la moitié du corps; les mandibules sont avancées, unidentées; le corselet est aplati, chagriné, muni de trois épines de chaque côté; les élytres sont chagrinées; elles ont trois lignes longitudinales élevées; tout le dessus du corps est d'un brun noi-

râtre; les pates et les tarses sont d'un brun marron; la poitrine est couverte de poils jaunâtres, courts et soyeux.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, dans les troncs des vieux arbres.

Le Prione boulanger, *Prionus depsarius*.

Il est plus petit et plus déprimé que le précédent; son corps est brun en dessus, ferrugineux et pubescent en dessous, avec le corselet unidenté; les antennes sont courtes et ferrugineuses.

On le trouve en Suède.

Le Prione scabricorne, *Prionus scabricornis*.

Il a environ vingt lignes de longueur; il est de forme allongée comme les capricornes; les mandibules sont fortes, avancées; les antennes du mâle sont aussi longues que le corps, celles de la femelle plus courtes, dans les deux sexes, les premiers articles sont plus longs et plus gros que les autres,

et couverts d'aspérités; la tête est arrondie, avancée; le corselet arrondi, un peu rebordé, muni d'une très petite dent à sa base; les élytres sont longues, étroites, finement chagrinées, avec deux lignes longitudinales élevées; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un brun jaunâtre, et couvert de petits poils courts : les pates sont brunes.

On le trouve en Europe : il est rare aux environs de Paris.

CLI[e] GENRE.

CAPRICORNE.

Caractères génériques. Antennes sétacées, longues, posées dans les yeux; premier article gros et assez long, le second très court et très petit, les suivans un peu renflés à leur pointe, les derniers égaux et comprimés. — Quatre antennules presque égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très court et très petit; les postérieures composées de trois, dont le premier court et petit. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Corselet arrondi, tuberculé ou épineux sur les côtés. — Yeux en croissant, entourant la base des antennes.

Ces insectes font partie d'une famille très nombreuse que Linné a séparée en deux genres, qui sont les Capricornes, *Cerambix*, et les Leptures, *Leptura*. Les capricornes se font remarquer par la longueur de leurs antennes, leurs yeux en croissant, leur corselet tuberculé ou épineux, et par leurs tarses composés de quatre articles, garnis d'espèces de brosses en dessous, et

dont le troisième est bilobé et échancré. M. Geoffroy a divisé les deux genres de Linné en quatre, qui sont les *Priones*, les *Capricornes*, les *Leptures* et les *Stencores*; et M. Fabricius a fait onze genres de ces insectes, sous les noms de *Spondyle*, *Prione*, *Capricorne*, *Lamie*, *Stencore*, *Calope*, *Rhagie*, *Saperde*, *Calidie*, *Donacie*, *Lepture*. Presque tous ces genres ont été adoptés par M. Olivier, et par les auteurs qui ont écrit depuis M. Fabricius.

Les capricornes ont beaucoup de rapport avec les priones et les lamies; ils diffèrent des premiers, principalement par leur corselet, qui est cylindrique, tandis que celui des priones est aplati; et des lamies, par la forme de leur corps, qui est plus allongé; par la tête, qui est toujours dirigée en avant, au lieu que celle des lamies est perpendiculaire au corps; et par les élytres, qui, dans les lamies, embrassent les côtés de l'abdomen.

Les antennes sont sétacées, diminuant insensiblement de grosseur de la base à la pointe; celles du mâle sont ordinairement

beaucoup plus longues que le corps, celles de la femelle sont plus courtes, composées de onze articles, dont le premier est gros et assez long, le second très petit et arrondi, les suivans renflés à leur pointe; les derniers égaux, comprimés, et le dernier terminé en pointe assez fine; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, dans une échancrure qui se trouve au-devant des yeux, qui entoure une partie de la base de l'antenne.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure mobile, arrondie et ciliée; de deux mandibules courtes, cornées, arquées, dentées; de deux mâchoires presque membraneuses, bifides, dont la division extérieure est la plus grande; d'une lèvre inférieure très échancrée, et de quatre antennules filiformes, presque égales.

Le corselet est plus large que la tête, cylindrique, tuberculé ou épineux sur les côtés; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont de la longueur de l'abdomen, plus ou moins convexes, et quelquefois armées d'une ou deux épines à l'extrémité; elles recouvrent deux ailes mem-

braneuses, dont l'insecte fait souvent usage pour voler.

Les pates sont assez grandes; les cuisses souvent renflées; les jambes longues, comprimées, armées de quelques épines à l'extrémité; les tarses composés de quatre articles, les trois premiers des pates antérieures sont presque d'égale longueur, larges, triangulaires, aplatis; le troisième est divisé en deux, il reçoit le quatrième, qui est long, mince, arqué, renflé à l'extrémité, et armé de deux petits ongles crochus; les trois premiers articles de ces tarses sont garnis en dessous de poils fins et serrés: les tarses des autres paires de pates ont leur premier article plus long que les deux suivans; le troisième est bilobé, et le dernier, qui est le plus long de tous est mince à sa base, renflé, à l'extrémité, terminé par deux crochets.

Les capricornes ont le corps allongé; quelques espèces sont ornées de couleurs très brillantes, et d'autres, de très variées; tous ont des formes élégantes, qui annoncent de la légèreté; aussi volent-ils avec rapidité; mais leur marche n'est pas très

vive. Quand on les saisit, ils cherchent à pincer avec leurs mandibules; souvent ils font entendre un petit bruit qu'ils produisent en frottant la partie postérieure de leur corselet sur la base de l'écusson. Tous les insectes de cette famille font entendre un bruit semblable, qui imite assez un cri faible et plaintif. On trouve ces insectes dans les bois, sur le tronc des arbres : ils se nourrissent du suc qui en découle. L'abdomen de la femelle est conique, aplati en dessus et en dessous; le dernier anneau a une fente transversale, qui le divise en deux lames, l'une supérieure, l'autre inférieure; de cette fente sort un long tuyau cylindrique et charnu. Dans l'état ordinaire, il n'en paraît qu'une petite partie; mais en pressant fortement le ventre, on fait sortir ce tuyau davantage; et à mesure qu'il s'allonge par la pression, l'extrémité se courbe en dessous; il semble être composé de deux pièces qui rentrent l'une dans l'autre. En continuant de presser, on fait sortir du tuyau deux longs filets cartilagineux, à extrémité mousse, que l'insecte fait mouvoir alternativement. Cet instrument est à peu près de la longueur de

la moitié du corps; il paraît destiné à servir de conduite aux œufs que la femelle doit pondre, et à les introduire dans les fentes et les gerçures du bois.

La larve est de couleur blanche; son corps est allongé, composé de douze anneaux; les trois premiers sont munis de trois paires de pates écailleuses; la tête est écailleuse, garnie de deux mâchoires fortes, qui lui servent à ronger le bois, dont elle tire la substance pour se nourrir; elle change plusieurs fois de peau, reste deux ou trois années sous la forme de larve, se change ensuite en nymphe, d'où l'insecte parfait sort peu de temps après. On peut élever ces larves dans la farine ou la sciure de bois; elles y vivent très bien, se changent en nymphes, mais parviennent rarement à l'état parfait.

Ce genre, qui est très nombreux, a été divisé en deux familles par M. Olivier. La première comprend les *Capricornes* de M. Fabricius, et la seconde, les *Lamies* de cet auteur.

On en trouve plusieurs en Europe.

Le Capricorne héros, *Cerambix heros*.

Il a environ deux pouces de longueur ; tout le corps est d'un brun presque noir, avec l'extrémité des élytres d'un brun jaunâtre ; les antennes du mâle ont deux fois la longueur du corps, celles de la femelle sont de moitié plus courtes ; le corselet est très raboteux, armé d'une petite épine de chaque côté ; les élytres sont finement chagrinées, arrondies à l'extrémité, et terminées à l'angle intérieur, près de la suture, par une épine très petite ; les pates sont noires ; les tarses noirâtres en dessus, gris en dessous.

On le trouve en Europe : il est très commun aux environs de Paris, dans les bois.

Le Capricorne savetier, *Cerambix cerdo*.

Il est de moitié moins grand que le précédent, entièrement d'un noir foncé ; les antennes du mâle sont un peu plus longues que le corps ; le corselet est très raboteux,

et armé d'une épine de chaque côté ; les élytres sont fortement chagrinées, arrondies à l'extrémité et sans épine.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Capricorne cordonné, *Cerambix succinctus*.

G. *Lamie*. Latr.

Il a environ dix lignes de longueur; les antennes du mâle sont une fois plus longues que le corps, comprimées, avec les trois premiers anneaux et l'extrémité des autres, noirs ; tout le corps est d'un brun rougeâtre, lisse, luisant; le corselet est raboteux, armé de deux épines de chaque côté ; l'écusson est très grand, terminé en pointe qui se prolonge entre les deux élytres; les élytres sont arrondies; elles ont sur leur milieu une bande transversale d'un beau jaune; les pates sont rougeâtres; les cuisses renflées, noires à l'extrémité.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, aux Antilles, à Cayenne, à Surinam.

Le Capricorne Rosalie, *Cerambix Alpinus.*

G. *Callichrome.* Latr.

Il a environ quinze lignes de longueur; il est d'un bleu cendré; les antennes sont un peu plus longues que le corps, d'un bleu blanchâtre, avec les deux premiers articles noirs, l'extrémité des autres très noire, et garnie d'une grosse touffe de poils de la même couleur; le corselet est armé de deux épines courtes de chaque côté; il a une tache noire sur le milieu de sa partie antérieure; les élytres ont une large bande sur le milieu, une large tache vers la base, et une petite près de l'extrémité, d'un beau noir velouté; les pates sont de la couleur du corps.

On le trouve dans les hautes montagnes de l'Europe, et quelquefois, mais très rarement, dans les chantiers de Paris.

Le Capricorne musqué, *Cerambix moschatus*.

G. *Callichrome*. Latr.

Il a quatorze à quinze lignes de longueur; sa couleur varie; il est d'un vert bleuâtre en dessous, un peu cuivreux en dessus, ou entièrement d'un vert doré; les antennes du mâle sont un peu plus longues que le corps; le corselet est tuberculé en dessus, et garni d'une épine de chaque côté; les élytres sont finement chagrinées; elles ont deux lignes élevées; les pates postérieures sont assez longues; les cuisses antérieures sont un peu renflées.

On le trouve en Europe, sur les saules, vers le milieu de l'été: il est commun aux environs de Paris. Il répand une odeur très agréable, semblable à celle de la rose, et un peu musquée. Cette odeur se fait sentir plus fortement dans le temps de l'accouplement, et elle se conserve assez longtemps dans les boîtes où l'on renferme ces insectes.

Deseve del. *Vᶜ Tardieu Sculp.*

Capricorne Sutural.

Le Capricorne sutural, *Cerambix suturalis*.

Il a seize à dix-huit lignes de longueur; les antennes sont noires, un peu plus longues que le corps; le corselet est noir, velouté, muni d'une épine de chaque côté, et de quelques tubercules; les élytres sont noires, veloutées, avec la suture et une raie longitudinale sur le milieu d'un vert doré; le dessous de l'abdomen est d'un noir bleuâtre, luisant; les pates sont noires; les cuisses des quatre pates antérieures renflées, les postérieures sont très longues; les jambes et les pates longues et très comprimées.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne et à Surinam.

Le Capricorne spinicorne, *Cerambix spinicornis*.

Il a environ dix lignes de longueur; les antennes sont testacées, aussi longues que le corps; l'extrémité des articles a une épine de chaque côté; tout le corps est

d'une couleur testacée, rougeâtre, couvert de petits poils courts, cendrés, qui forment des petites taches irrégulières sur les élytres; le corselet est arrondi; il a une ligne longitudinale élevée sur le milieu et quelques petits tubercules; les élytres sont terminées par deux petites épines, dont l'extérieure est plus longue que celle de la suture; les pates sont de la couleur du corps.

On le trouve dans les îles de l'Amérique.

Le Capricorne quadrimaculé, *Cerambix quadrimaculatus*.

Il a environ huit lignes de longueur; les antennes sont d'un jaune testacé, un peu plus longues que le corps; la tête est testacée, avec les yeux noirs; le corselet a quatre tubercules sur le milieu, et une épine de chaque côté; les élytres sont testacées, finement chagrinées, avec chacune deux paires de taches allongées, relevées, jaunâtres, brillantes, dont deux à la base, et deux sur le milieu; l'extrémité des élytres est garnie de deux petites épines; les

pates sont testacées; les cuisses antérieures sont un peu renflées; les quatre autres sont terminées par une petite épine noire.

On le trouve en Amérique, à la Caroline.

Le Capricorne farineux, *Cerambix farinosus.*

Il a quatorze lignes de longueur; les antennes sont noires, plus longues que le corps; le corselet est noir, avec des taches blanches formées par des poils, et une épine assez forte de chaque côté; les élytres sont d'un noir brun, avec des taches arrondies formées par des poils d'un blanc jaunâtre; les pates sont noires.

La larve de cet insecte, selon mademoiselle de Mérian, vit dans la racine de la plante connue sous le nom d'*argemone mexicana*; elle est grosse, molle, blanchâtre, avec la tête et l'extrémité du corps noires.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Capricorne pulvérulent, *Cerambix pulverulentus*.

Il est beaucoup plus petit que le précédent; les antennes sont noires, beaucoup plus longues que le corps; la tête est noirâtre, avec le tour des yeux et cinq lignes longitudinales blanchâtres; le corselet a une petite épine de chaque côté; il est noirâtre, avec cinq lignes longitudinales blanches; les élytres sont d'un brun noirâtre, parsemées de petits points blancs; le dessous du corps est noir, avec quelques points blancs sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen; les pates sont noires; les antérieures sont plus longues que les autres.

On le trouve aux Antilles, à Cayenne, à Surinam.

Le Capricorne hispide, *Cerambix hispidus*.

Ce petit insecte n'a que trois lignes de longueur; les antennes sont brunes, avec la base des anneaux cendrée, un peu ve-

lues, guère plus longues que le corps; la tête est brune, couverte de poils courts cendrés; le corselet est cendré, avec une épine de chaque côté, et deux tubercules sur le milieu; les élytres sont d'un brun rougeâtre, avec une bande assez large, cendrée, en forme de V à la base, et trois faisceaux de poils noirs disposés sur une ligne longitudinale; l'extrémité des élytres est terminée extérieurement par une dent assez forte; le dessous du corps est brun; les pates sont brunes, avec la base des cuisses et des jambes noire.

On le trouve dans presque toute l'Europe, aux environs de Paris.

Le Capricorne nébuleux, *Cerambix nebulosus*.

Il est une fois plus grand que le précédent; les antennes sont une fois plus longues que le corps, cendrées, avec l'extrémité des anneaux noire; la tête est cendrée et noirâtre; le corselet est mélangé de cendré et de noirâtre, munie d'une petite épine

de chaque côté ; les élytres sont cendrées, avec deux bandes ondées, et des points noirs ; la première bande est interrompue et placée à la base, l'autre est vers le milieu ; le dessous du corps est cendré, soyeux ; les pates sont variées de cendre et de noirâtre, avec les cuisses renflées.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est très commun dans les chantiers de Paris, et dans les bois des environs.

CLII[e] GENRE.

LAMIE.

Caractères génériques. Antennes sétacées, composées de onze articles, les derniers plus courts que les autres. — Quatre antennules filiformes, inégales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier oblong, obtus; les postérieures de trois. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Tête verticale. — Corselet court.

Les insectes de ce genre, établi par M. Fabricius, forment la seconde famille des capricornes de M. Olivier. Cet auteur n'a pas cru devoir en faire un genre parti-

culier, parce qu'il ne leur a pas trouvé de caractères assez tranchés. Cependant les lamies ont constamment le corps plus court que les capricornes, la tête perpendiculaire au corps, tandis que celle des capricornes est droite, dirigée en avant, et en général leurs pates sont plus grosses et plus courtes que celles de ces insectes.

Les antennes des lamies sont sétacées, souvent beaucoup plus longues que le corps; jamais moins longues que la moitié du corps: le premier article est long et renflé, le second petit et arrondi, le troisième est le plus long, les autres sont presque égaux entre eux; elles sont insérées à la partie supérieure de la tête, dans une échancrure qui se trouve au-devant des yeux.

La tête est large, aplatie en devant; les yeux sont ovales, échancrés antérieurement pour recevoir la base des antennes; ils sont placés à la partie supérieure de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure; arrondie, cornée; de deux mandibules cornées, bifides; de deux mâchoires membraneuses; d'une lèvre infé-

rieure presque coriacée, arrondie et bifide à l'extrémité.

Le corselet est court, presque cylindrique ou arrondi, épineux ou tuberculé sur les côtés; l'écusson est arrondi postérieurement.

Les élytres sont convexes, arrondies à l'extrémité, de la longueur de l'abdomen, qu'elles couvrent entièrement, ainsi que deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses souvent un peu renflées; les jambes simples; les tarses composés de quatre articles, dont les trois premiers larges, triangulaires, garnis en dessous de poils courts et serrés; le troisième bilobé; le dernier presque cylindrique, renflé à l'extrémité, et terminé par deux petits ongles crochus.

L'abdomen est souvent ovale, renflé.

Les lamies font entendre, comme les capricornes, un bruit aigu produit par le frottement de la partie postérieure du corselet sur l'écusson. On les trouve dans les mêmes endroits que les capricornes; leur larve ressemble à celle de ces insectes,

et vit comme elle dans le tronc des arbres.

Ce genre est composé de près de cent espèces, dont on ne trouve que douze à quinze en Europe.

La Lamie trifasciée, *Lamia trifasciata*.

Elle a environ seize lignes de longueur ; le corps est d'un noir foncé ; les élytres ont trois bandes transversales d'un jaune foncé ; les antennes sont de la longueur du corps ; le corselet est finement chagriné, avec un petit tubercule de chaque côté ; les jambes intermédiaires ont une espèce de dent vers le milieu du bord extérieur.

On la trouve vers Sierra-Leona, en Afrique, et au Sénégal.

La Lamie aranéiforme, *Lamia araneiformis*.

Elle a environ dix lignes de longueur ; son corps est court, assez large, déprimé ; les antennes sont un peu plus longues que le corps ; le cinquième article est armé à son

extrémité d'un petit onglet recourbé, et garni d'une petite touffe de poils; le corselet a deux épines de chaque côté, et cinq tubercules sur le milieu; les élytres sont grises, avec une grande tache brune de chaque côté du bord extérieur vers le milieu, et couvertes de points noirs enfoncés, plus nombreux et plus grands à la base que vers l'extrémité; le dessous du corps et les pates sont cendrés, les cuisses très renflées; le bas des jambes antérieures et tous les tarses sont couverts de poils assez longs, grisâtres.

On la trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

La Lamie oculée, *Lamia oculator.*

Elle a environ seize lignes de longueur; les antennes sont noires, plus longues que le corps; le corselet est noir, épineux, avec deux stries transversales, enfoncées, de couleur jaune, l'une au bord antérieur, l'autre au bord postérieur; les élytres ont quatre taches jaunes entourées d'un anneau

blanc; la première située à la base des élytres, la seconde le long du bord extérieur, la troisième formant une bande transversale sur le milieu, et la dernière près de l'extrémité; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve au cap de Bonne-Espérance.

La Lamie glauque, *Lamia glauca.*

Elle a environ huit lignes de longueur; tout le dessous du corps est d'une couleur cendrée, blanchâtre, mêlée d'un peu de gris; cette couleur est produite par une infinité de poils courts qui rendent ces parties veloutées; les antennes sont beaucoup plus longues que le corps, cendrées, avec l'extrémité des anneaux brune; le corselet a une épine de chaque côté, et cinq tubercules sur le milieu; les élytres sont aplaties; elles ont quelques points élevés, luisans, une raie ondée noirâtre sur le bord extérieur, et une bande interrompue de la même couleur au-delà du milieu; l'extrémité des élytres est bidentée; les cuisses sont de la couleur du

corps, renflées; les jambes cendrées au milieu, avec les deux extrémités brunes.

On la trouve en Amérique.

La Lamie charpentière, *Lamia ædilis.*

Elle a environ huit lignes de longueur; tout le corps est d'un gris cendré, couvert en dessus de taches et de points plus ou moins bruns; les antennes du mâle sont six fois plus longues que le corps, et celles de la femelle deux fois seulement, de couleur cendrée, avec l'extrémité des anneaux brune; le corselet a une épine de chaque côté, et sur le milieu quatre petits tubercules couverts de poils jaunes; les élytres ont un peu au-delà du milieu une tache brune qui forme une bande transversale et plusieurs petits points de la même couleur; leur extrémité est arrondie; les cuisses sont un peu renflées; la femelle a une tarière ou espèce de queue au bout du dernier anneau.

On trouve cette espèce communément en Suède, dans le nord de l'Europe, et dans tous les pays élevés de la France.

La Lamie rouge, *Lamia kaehleri.*

G. *Capricorne.* LATR.

Elle est de la grandeur de la précédente; les antennes sont noires, un peu plus longues que le corps; la tête est noire; le corselet noir; celui du mâle a une tache rouge arrondie de chaque côté du bord antérieur; ces deux taches sont réunies sur celui de la femelle, et forment une bande transversale assez large; il a une épine de chaque côté; l'écusson est noir, petit, triangulaire; les élytres sont d'un rouge sanguin, finement chagrinées, avec l'extrémité garnie de deux petites épines; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve dans toute l'Europe méridionale et dans toute la France; elle n'est pas très commune aux environs de Paris.

La Lamie tornator, *Lamia tornator.*

Elle a environ sept lignes de longueur; les antennes sont noires, plus courtes que le corps; la tête est rouge, avec un point noir

à la base des antennes; le corselet est denté de chaque côté, rouge, avec quatre points noirs, qui forment un carré, sur le milieu; les élytres sont rouges, avec chacune quatre taches noires; une à la base, sur le bord extérieur; une près de la suture; les deux autres sur le milieu; le dessous du corps est noir, avec un reflet cendré; les pates sont noires.

On la trouve dans l'Amérique du Nord.

La Lamie textor, *Lamia textor.*

Elle varie pour la grandeur, depuis quatorze jusqu'à dix lignes; elle est entièrement noire; les antennes de la femelle sont moins longues que le corps, mais celles du mâle sont beaucoup plus longues; la tête est d'un noir mat chagriné; le corselet est chagriné et armé d'une épine de chaque côté; les élytres sont convexes, fortement chagrinées, d'un noir terne; le dessous du corps et les pates sont noirs; les quatre jambes postérieures ont un petit tubercule vers le milieu.



1. Lamie trifasciée.
2. Lamie triste.

On la trouve dans toute l'Europe, aux environs de Paris, à terre ou sur les troncs d'arbre.

La Lamie triste, *Lamia tristis.*

Elle a environ douze lignes de longueur; elle ressemble à la précédente par la forme; les antennes sont noires, à peine aussi longues que le corps; le corselet est d'un gris presque noir, avec une épine de chaque côté, et trois tubercules sur le milieu; les élytres sont chagrinées, d'un gris noirâtre, avec chacune deux taches carrées d'un noir velouté, l'une près de la base, l'autre près de l'extrémité; le dessus du corps et les pates sont noirs.

On la trouve dans la France australe, sur le bois du cyprès; les antennes sont quelquefois du double plus longues que le corps.

La Lamie funeste, *Lamia funesta.*

Elle est plus petite que la précédente, brune, avec les élytres lisses, marquées

de deux taches noires; ses antennes sont courtes.

On la trouve dans le midi de la France.

La Lamie dentée, *Lamia dentator*.

Elle a près de quinze lignes de longueur; les antennes sont ferrugineuses, deux fois plus longues que le corps; le corselet est varié de fauve et de cendré; il a une épine de chaque côté et trois tubercules sur le milieu; les élytres sont variées de brun et de cendré, qui forment des taches irrégulières; elles sont parsemées de petits points enfoncés, et munies d'une épine à l'extrémité, près de la suture; le dessous du corps et les pates sont ferrugineux, avec des taches cendrées; les pates intermédiaires ont un petit tubercule vers le milieu.

On la trouve à la Caroline.

La Lamie cordonnière, *Lamia sutor*.

Elle ressemble beaucoup à la précédente par la forme et la grandeur; les antennes sont noires, beaucoup plus longues que le

corps ; la tête est noire, chagrinée ; le corselet noir, chagriné, avec une épine de chaque côté ; l'écusson est jaunâtre ; les élytres sont noires, chagrinées, marquées de petites taches d'un blanc jaunâtre ; le dessous du corps est un peu velu, noir ; les pates sont noires ; les jambes intermédiaires ont un tubercule sur le milieu de leur bord extérieur.

On la trouve en Europe.

La Lamie ravaudeuse, *Lamia sartor*.

Elle est de la grandeur de la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup, et dont elle n'est peut-être qu'une variété ; les antennes sont beaucoup plus longues que le corps ; la tête a une ligne longitudinale, très enfoncée entre les antennes ; l'écusson est jaune ; les élytres sont chagrinées, sans taches ; tout l'insecte est noir.

On la trouve à Dresde, sur le marronnier d'Inde.

La Lamie Charançon, *Lamia Curculionoides*.

Elle a environ six lignes de longueur; les antennes sont plus longues que le corps, brunes, avec la base des anneaux grise; le corselet est d'un gris bleuâtre, marqué sur le milieu de quatre taches noires veloutées, entourées d'un petit cercle d'un gris jaunâtre; les élytres sont d'un gris bleuâtre, nuancées de ferrugineux, avec six taches rondes d'un noir velouté, entourées d'un cercle ferrugineux; les pates sont brunes; les jambes ont une tache grise sur le milieu.

On la trouve en France, aux environs de Paris.

La Lamie meunière, *Lamia molitor*.

Elle a sept à huit lignes de longueur; les antennes sont noires, tout au plus aussi longues que la moitié du corps; le corselet a un tubercule de chaque côté; la tête, le corselet et les élytres sont de couleur brune, marqués de trois lignes longitudinales qui se

continuent depuis la tête jusqu'à l'extrémité des élytres ; celle du milieu du corselet est séparée par une petite ligne brune, et il y a une petite ligne courte à la base des élytres, entre les deux autres ; le dessous du corps et les pates sont bruns.

On la trouve dans l'Inde.

La Lamie carénée, *Lamia carinata*.

Elle a dix lignes de longueur; les antennes sont brunes, luisantes, plus courtes que le corps; la tête et le corselet sont bruns, avec une ligne longitudinale blanche; les élytres sont d'un brun marron, avec une ligne longitudinale élevée, presque carénée, blanche; le dessous du corps et les pates sont bruns, couverts de poils courts, cendrés.

On la trouve en Sibérie.

La Lamie fuligineuse, *Lamia fuliginator*.

Elle a six à sept lignes de longueur; elle est de forme ovale; les antennes sont noires,

de la longueur de la moitié du corps; la tête et le corselet sont noirs, chagrinés; celui-ci a un tubercule de chaque côté; les élytres sont cendrées; le dessous du corps et les pates sont noirs.

Elle se trouve en France : elle est très commune aux environs de Paris.

La Lamie linéée, *Lamia lineata*.

Elle est un peu plus grande que la précédente; les antennes sont noires, de la longueur de la moitié du corps; la tête et le corselet noirs, chagrinés; les élytres brunes, avec deux lignes longitudinales; la suture et le bord extérieur blancs; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

La Lamie rufipède, *Lamia rufipes*.

Elle est de la grandeur de la lamie fuligineuse et de même forme; les antennes sont de la longueur de la moitié du corps, noires, avec le premier article roux; la tête et le

corselet sont noirs, ponctués; celui-ci a sur le milieu une ligne longitudinale enfoncée, et un petit tubercule de chaque côté; les élytres sont noires, luisantes, finement pointillées, avec la suture blanche; le dessous du corps est noir, les pates sont rousses; les jambes ont deux épines assez longues à l'extrémité.

On la trouve en Hongrie.

CLIII^e GENRE.

SAPERDE.

Caractères génériques. Antennes longues, sétacées, posées dans les yeux; articles presque cylindriques, le premier un peu plus gros, et le second très petit. — Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier court, et le second assez long; les postérieures composées de trois presque égaux. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Corselet cylindrique. — Yeux en croissant, entourant la base des antennes.

Linné a placé les insectes qui composent ce genre avec les capricornes; M. Geoffroy

en a fait la première famille de son genre *lepture*.

Les saperdes ont le corps allongé, et le corselet cylindrique, un peu déprimé, sans épines ni tubercules, caractères qui servent à les distinguer des capricornes et des lamies, avec lesquels elles ont d'ailleurs beaucoup de ressemblance. On distingue aussi les saperdes des callidies, qui forment la seconde famille des *leptures* de M. Geoffroy, par la forme du corselet; celui des saperdes est cylindrique; celui des callidies, globuleux, presque orbiculé; et par les antennes, celles des saperdes sont distantes à leur base, et celles des callidies rapprochées. Ces insectes diffèrent encore entre eux par quelques parties de la bouche.

De tous les insectes de cette nombreuse famille, ceux auxquels les saperdes ressemblent le plus, sont les lamies : comme elles, elles ont le front large, la tête aplatie et perpendiculaire; le corselet cylindrique, de la largeur des élytres; mais l'absence des épines du corselet, le corps d'égale grosseur dans toute son étendue, les distinguent suf-

fisamment des lamies, dont le corps s'élargit à la naissance des élytres, devient un peu plus étroit à l'extrémité, et proportionnellement est plus court et un peu convexe.

Les antennes sont sétacées, composées de onze articles, dont le premier plus gros; le second très petit, les suivans presque d'égale longueur, diminuant insensiblement de grosseur; le troisième est le plus long de tous; elles sont écartées à leur base et insérées dans une échancrure qui se trouve à la partie antérieure des yeux.

La tête est large, aplatie, verticale, de la largeur du corselet; les yeux sont ovales, échancrés, placés de chaque côté de la partie supérieure de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure aplatie, arrondie antérieurement, un peu échancrée au milieu; de deux mandibules cornées, arquées et terminées en pointe; de deux mâchoires cornées, bifides à l'extrémité, la division interne un peu plus petite; d'une lèvre inférieure presque carrée, peu échancrée; et de quatre antennules filiformes.

Le corselet est cylindrique, court, sans

épines ni tubercules, presque aussi large que les élytres; l'écusson est petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont allongées, d'égale largeur dans toute leur longueur; elles recouvrent un peu les côtés de l'abdomen, et entièrement deux ailes membraneuses.

L'abdomen est un peu plus court que les élytres, un peu plus gros et plus large à son origine qu'à son extrémité, qui est tronquée.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses peu renflées; les jambes longues, comprimées, armées d'épines très courtes à l'extrémité; les tarses composés de quatre articles, dont les trois premiers sont aplatis, garnis de poils courts et serrés en dessous; le troisième est bilobé; le dernier, conique, terminé par deux ongles crochus assez forts.

Les saperdes se nourrissent du suc des végétaux; on les trouve sur leurs tiges ou sur les fleurs; souvent elles restent fixées sur les branches, et ne les quittent pour voler qu'après avoir été échauffées par les

rayons du soleil, ou pour remplir le devoir que la nature impose à tous les êtres afin de perpétuer leur espèce.

Ces insectes ont des formes agréables, et leurs couleurs sont variées : quelques espèces ont les antennes ou les pates ornées de petits bouquets de poils, dont la couleur tranche avec celle des parties auxquelles ils sont attachés.

La larve de la saperde cylindrique, dont Roesel a décrit toutes les métamorphoses, se rapproche, par la forme, de celle de la famille des capricornes; elle est allongée, pointue aux deux extrémités, et renflée dans le milieu; sa tête et le dessus du premier anneau sont écailleux; elle a deux mandibules très fortes; ses pates sont peu apparentes; elle se nourrit de la moelle du poirier, du prunier, et se change en nymphe dans les cavités qu'elle a creusées en prenant sa nourriture. On distingue sur la nymphe toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait.

Goedart, qui a élevé la larve de la sa-

perde carcharias, dit qu'elle vit dans le chêne; elle est allongée, molle, aplatie, plus large à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, qui est terminée par un renflement arrondi : elle est munie de deux mandibules fortes. Pour avancer de plus en plus dans le bois, et pour le trouer, elle contracte son corps au point de lui faire prendre presque la figure d'une boule, ensuite elle fait agir ses mandibules, et quand elle a agrandi son logement, elle reprend sa première forme.

Cette larve se change en nymphe vers la fin d'octobre, et l'insecte parfait quitte sa dépouille de nymphe au mois de janvier de l'année suivante. Goedart a remarqué que cet insecte était fort méchant et très colère, et qu'il cherchait à forcer sa prison, pour jouir de la liberté; il a percé plusieurs boîtes dans lesquelles il l'avait renfermé. Cet observateur, qui désirait le conserver vivant, a fait plusieurs tentatives qui n'ont pas réussi, et l'insecte mourut peu de temps après sa naissance.

Ce genre est composé d'un assez grand nombre d'espèces : on n'en trouve qu'une vingtaine en Europe.

Nota. M. Latreille, dans le *Règne animal*, que nous suivons ici, a réuni le genre saperde à son genre lamie.

La Saperde Carcharias, *Saperda Carcharias.*

Cette espèce est la plus grande de toutes celles de ce genre ; elle a quatorze lignes de longueur ; elle est noire, entièrement couverte d'un duvet très court et très serré, d'un gris jaunâtre ; les antennes sont de la longueur du corps, d'un gris jaunâtre, avec l'extrémité des articles noire ; les yeux et les mandibules sont noirs ; le corselet est légèrement ponctué de noir ; les élytres le sont fortement, ce qui les fait paraître chagrinées ; le dessous du corps est couvert de poils jaunâtres assez longs ; les pates sont cendrées, un peu velues.

On la trouve dans toute l'Europe, aux environs de Paris, sur le peuplier.

La Saperde porte-échelle, *Saperda scalaris.*

Elle a sept lignes de longueur; son corps est noir, couvert d'un duvet serré, très court, d'un jaune verdâtre; les antennes sont un peu plus longues que le corps, noires, avec la base des anneaux cendrée; la tête est couverte de poils jaunes à sa partie antérieure; les yeux sont noirs; le corselet a une grande tache noire sur le milieu; l'écusson est jaunâtre; les élytres sont noires, ponctuées, avec la suture, le bord extérieur, plusieurs lignes transversales et des taches d'un jaune verdâtre; le dessous du corps et les pates sont d'un jaune verdâtre.

On la trouve en Europe, dans les bois : elle est rare aux environs de Paris.

La Saperde du chardon, *Saperda cardui.*

Elle a six lignes de longueur; les antennes sont plus longues que le corps, un peu velues, noires, avec la base des anneaux

grise; le corps est noirâtre, couvert de poils jaunâtres; la tête est couverte d'un duvet jaunâtre; le corselet a trois lignes longitudinales jaunâtres, une sur le milieu, et une de chaque côté; les élytres sont pointillées et tachées de quelques plaques de poils très courts, jaunâtres; les pates sont cendrées.

On la trouve dans les départemens méridionaux de la France, aux environs de Paris, sur les chardons : elle habite aussi l'Allemagne.

La Saperde verdâtre, *Saperda virescens*.

Elle est un peu moins grande que la précédente, noirâtre, entièrement couverte d'un duvet verdâtre cendré, pointillée de noir en dessus; les antennes sont de la longueur du corps, noirâtres; les yeux et les mandibules sont noirs; les élytres sont un peu plus étroites à leur extrémité qu'à leur origine : elles ont sur le milieu une ligne longitudinale élevée, peu saillante; le des-

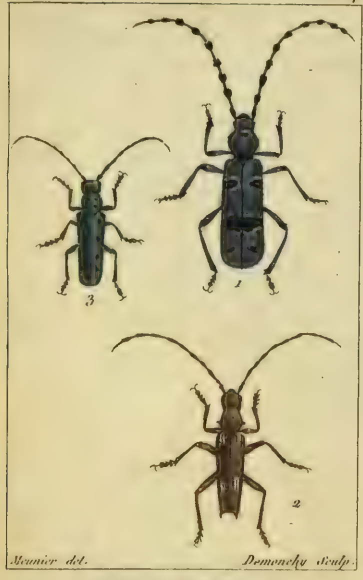
sous du corps et les pates sont un peu moins verdâtres que le dessus.

On la trouve à Montpellier, sur le sureau; aux environs de Paris, sur la vipérine.

La Saperde ponctuée, *Saperda punctata.*

Elle est de la grandeur de la saperde porte-échelle, entièrement couverte d'un duvet d'un beau vert, soyeux; les antennes sont noires, de la longueur du corps; les yeux noirs; le corselet a six ou huit points noirs, dont quatre en carré sur le milieu; les élytres ont chacune une rangée de cinq à six points de la même couleur; l'abdomen a sur chaque anneau un point noir; les pates sont vertes; les jambes et les tarses blanchâtres.

On la trouve dans le midi de la France, sur les plantes, en Allemagne et en Portugal.



1. Capricorne rosalie
2. Capricorne quadrimaculé.
3. Saperde ponctué.

La Saperde du peuplier, *Saperda populnea.*

Elle est un peu plus petite que la saperde du chardon, noire, un peu velue; les antennes sont un peu plus longues que le corps, avec le premier anneau noir et velu; les autres sont moitié gris et moitié noirs; le devant de la tête est couvert de poils jaunes; les yeux sont noirs; le corselet a trois lignes longitudinales formées par des poils jaunes; les élytres sont fortement pointillées, avec cinq points jaunes formés par des poils, et placés sur une même ligne; le dessous du corps est couvert de poils jaunes; les pates sont noirâtres.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les peupliers, et en Amérique.

La Saperde oculée, *Saperda oculata.*

Elle varie pour la grandeur depuis neuf lignes jusqu'à six; les antennes sont noires, de la longueur du corps; la tête est noire, pointillée; le corselet est d'un rouge jau-

nâtre, avec deux petits points noirs, lisses, élevés sur le milieu; les élytres sont pointillées, d'un gris noirâtre, avec le bord extérieur de la base d'un rouge jaunâtre; le dessous de l'abdomen et les pates sont de cette couleur; la poitrine a quelques poils jaunâtres; les pates sont courtes, et les cuisses un peu renflées.

On la trouve en Europe, dans les bois: elle est assez rare aux environs de Paris.

La Saperde cylindrique, *Saperda cylindrica*.

Elle a cinq lignes de longueur; elle est d'un noir ardoisé; les antennes sont presque aussi longues que le corps; la tête et le corselet sont chagrinés, un peu velus; les élytres finement ponctuées; elles ont sur le milieu une ligne longitudinale élevée, peu saillante; le dessous de l'abdomen et les pates sont d'un gris foncé, soyeux.

Sa larve, dont Roesel a donné l'histoire, se nourrit de la moelle des branches du poirier, du prunier et d'autres arbres.

On trouve cet insecte en Europe, aux environs de Paris.

La Saperde linéaire, *Saperda linearis*.

Elle est d'un tiers plus grande que la précédente, étroite, allongée, avec les élytres rétrécies dans le milieu; elle est noire, à l'exception des antennules et des pates, qui sont roussâtres; les antennes sont de la longueur du corps; la tête est pointillée, le front un peu bombé; le corselet est pointillé; les élytres sont tronquées à l'extrémité; elles ont plusieurs rangées de points enfoncés assez grands; l'abdomen est obtus et se recourbe un peu en dessous.

On la trouve en Europe, sur le coudrier: elle est rare aux environs de Paris.

La Saperde bicolore, *Saperda bicolor*.

Elle a six lignes de longueur; les antennes sont noires, filiformes, plus courtes que le corps; la tête est petite, arrondie, noire, pointillée, avec une dent assez saillante de chaque côté à la base des mandibules; le

corselet est noir, long, arrondi, rebordé postérieurement, ridé transversalement, et ponctué entre chaque ride; les élytres sont d'un rouge sanguin, entièrement couvertes de points enfoncés assez grands, un peu recourbées et tronquées à l'extrémité; l'écusson est noir; la poitrine noire; le dessous de l'abdomen est de la couleur des élytres; les pates sont noires, longues, minces; les cuisses très renflées à leur extrémité.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale, en Géorgie.

La Saperde nigricorne, *Saperda nigricornis.*

Elle a cinq lignes de longueur; elle est d'un bleu foncé, un peu violet sur la tête et le corselet, légèrement pubescente; les antennes sont noires, de la longueur du corps; la tête est finement pointillée; le front bombé; le corselet pointillé; les élytres sont un peu luisantes, rebordées, pointillées, arrondies à l'extrémité; le dessous de l'abdomen est légèrement couvert d'un duvet soyeux, grisâtre; les pates sont noires.

On la trouve aux environs de Paris : elle est rare.

La Saperde bout-brûlé, *Saperda præusta*.

Cette espèce est la plus petite de ce genre; elle n'a qu'une ligne et demie de longueur; elle est noire, pubescente; les antennes sont aussi longues que le corps; le front est convexe; les élytres sont jaunâtres, noirâtres, et recourbées à leur extrémité, finement pointillées; les pates sont courtes, roussâtres, avec les quatre cuisses postérieures noires.

On la trouve dans toute l'Europe : elle est commune aux environs de Paris.

CLIV[e] GENRE.

STENCORE.

G. *Rhagie.* Latr.

Caractères génériques. Antennes filiformes, posées devant les yeux; premier article un peu plus gros, le second court et arrondi. — Quatre antennules inégales, presque filiformes; le dernier article un peu plus gros, presque ovale, à peine tronqué; les antérieures composées de quatre articles, dont le second et le troisième sont égaux, coniques, le dernier plus gros, ovale, comprimé, tronqué; les postérieures de trois articles, le second est conique, allongé, le dernier renflé, ovale, comprimé, tronqué. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Corselet épineux ou tuberculé. — Yeux ovales.

Les insectes que M. Geoffroy a décrits sous le nom de stencores, diffèrent de ceux des genres précédens par la forme des yeux, qui sont ovales, presque entiers, et n'entourant point la base des antennes; par la forme des élytres, qui vont en rétrécissant depuis leur origine jusqu'à leur extrémité : c'est ce dernier caractère qui leur a fait

donner par cet auteur le nom de stencore, qui signifie rétréci. M. Fabricius a divisé le genre stencore en quatre genres; il a conservé à quelques espèces le nom que leur a donné M. Geoffroy, et a désigné les autres par les noms de *rhagium*, *leptura*, *donacia*. M. Olivier n'a adopté que les deux derniers de ces trois genres, et a réuni les insectes du genre rhagium aux stencores.

Les différences les plus remarquables entre les leptures et les stencores, outre celles qui existent dans les parties de la bouche, se trouvent dans la forme de la tête et du corselet: la tête des stencores est sensiblement plus étroite à sa partie postérieure que celle des leptures, et leur corselet est aussi plus étroit antérieurement, inégal en dessus, épineux ou tuberculé sur les côtés, au lieu que celui des leptures est lisse ou presque lisse en dessus, légèrement rebordé, sans tubercules ni épines; les pates des leptures sont aussi plus longues que celles des stencores.

Les antennes sont filiformes, au plus de la longueur du corps, souvent beaucoup plus courtes, composées de onze articles,

dont le premier un peu plus gros, le second court, arrondi; les autres presque égaux, minces à leur origine, un peu renflés à l'extrémité; le dernier terminé en pointe; elles sont insérées entre les yeux, assez rapprochées à leur base.

La tête est inclinée, de la largeur du corselet, un peu amincie postérieurement, assez profondément sillonnée sur le milieu; les yeux sont petits, ovales, placés de chaque côté de la partie supérieure de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure entière, coriacée; de deux mandibules cornées, anguleuses, pointues, sans dentelures; de deux mâchoires courtes, comprimées, divisées en deux, la division extérieure plus grande, arrondie; l'intérieure comprimée, pointue et ciliée; d'une lèvre inférieure presque membraneuse, à divisions oblongues, écartées, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est plus étroit que les élytres, aminci antérieurement, rebordé postérieurement, inégal, tuberculé ou épineux sur les côtés; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont de la longueur de l'abdo-

men, rétrécies vers l'extrémité, un peu aplaties supérieurement, anguleuses à la base, légèrement rebordées; elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées ; le corps est allongé; l'abdomen conique.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses un peu renflées; les jambes comprimées, garnies de deux épines à leur extrémité; les tarses composés de quatre articles; les deux premiers sont larges, triangulaires; le troisième bilobé; ces trois articles sont garnis en dessous de poils courts, fins et serrés; le dernier article est allongé, cylindrique, arqué, et terminé par deux crochets assez forts.

On trouve ces insectes dans les bois, sur les fleurs, dont ils sucent la liqueur miellée. Ils marchent assez vite; quelques espèces volent pesamment, surtout le stencore inquisiteur. Dans l'accouplement, le mâle est placé sur le dos de la femelle.

Leur larve, selon M. Geoffroy, vit dans le bois, et diffère peu de celle des insectes des genres précédens. Selon M. Fabricius, qui, à l'article du rhagie inquisiteur, donne

un extrait des Mémoires de Copenhague, la larve de cette espèce est hexapode, nue, blanche; la tête et le premier anneau sont écailleux, de couleur brune; le dos est cannelé. *Fab. Ent. sept.* tom. I, pars II, p. 304. Il s'ensuit que cette larve diffère de celle des capricornes, des lamies et des saperdes, dont les pates sont à peine visibles.

Les stencores forment un genre composé d'environ trente espèces, dont la plus grande partie habite l'Europe.

Le Stencore inquisiteur, *Stenocorus inquisitor*.

G. *Rhagie*. LATR.

Il a un pouce de longueur; les antennes sont courtes, un peu plus longues que le corselet, d'un gris jaunâtre; tout le corps est noir, couvert d'un duvet gris ou jaunâtre; la tête a un sillon profond à sa partie postérieure; les yeux sont bruns, avec une tache noire allongée derrière; le corselet est inégal, pointillé, noir sur le milieu, avec une épine assez forte de chaque côté; les

élytres sont fortement pointillées, marquées de plusieurs taches jaunâtres, qui, dans quelques endroits, forment des lignes transversales; les élytres sont tronquées à l'extrémité; elles ont deux lignes longitudinales élevées; le dessous du corps et les pates sont d'un gris jaunâtre.

On le trouve sur le tronc des arbres, dans les bois, en Europe: il est assez commun aux environs de Paris.

Le Stencore bifascié, *Stenocorus bifasciatus*.

G. *Rhagie*. Latr.

Il est un peu moins grand que le précédent; les antennes sont presque aussi longues que le corps, ferrugineuses, avec les premiers articles noirs. Il est d'un noir luisant, quelquefois bronzé; la tête est pointillée, sillonnée supérieurement; le corselet est muni de chaque côté d'une épine forte; les élytres sont fortement pointillées, avec trois lignes longitudinales peu élevées, et deux petites bandes obliques d'un jaune

pâle; le dessous du corps est noir, avec l'extrémité de l'abdomen ferrugineuse; les pates sont noires, avec la base des cuisses et les jambes ferrugineuses.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, dans les bois.

Le Stencore chercheur, *Stenocorus indagator*.

G. *Rhagie*. Latr.

Il a huit lignes de longueur, et ressemble au stencore inquisiteur : il est noir, couvert d'un duvet jaunâtre; les antennes sont d'un gris jaunâtre, un peu plus longues que le corselet; la tête et le corselet sont pointillés; celui-ci est muni de chaque côté d'une épine forte; les élytres sont d'un brun rougeâtre, couvertes de points noirs, avec une tache noire vers le milieu du bord extérieur, bordée de chaque côté par une bande jaunâtre; elles ont trois lignes longitudinales élevées; celle qui se trouve près du bord extérieur est peu saillante; les pates sont noirâtres.

On le trouve en France, en Allemagne.

Le Stencore rayé, *Stenocorus lineatus*.

G. *Rhagie*. Latr.

Il est de la grandeur et de la forme du précédent, noir, couvert d'un duvet cendré, rougeâtre; les antennes sont de la longueur du corselet, cendrées; la tête a trois lignes longitudinales, une sur le milieu, et une de chaque côté près des yeux; le corselet est rayé alternativement de noir, de noirâtre et de cendré; il est muni d'une épine droite assez forte de chaque côté; les élytres sont rougeâtres, variées de taches cendrées, avec deux bandes transversales noires, l'une près de la base, l'autre près de l'extrémité, et trois lignes longitudinales élevées, dont les deux plus près de la suture sont très saillantes; le dessous de l'abdomen est cendré, rougeâtre vers l'extrémité; les pates sont cendrées.

On le trouve en Amérique, à la Caroline.

Le Stencore méridional, *Stenocorus meridianus.*

G. *Lepture.* LATR.

Il varie pour la grandeur, depuis huit lignes jusqu'à un pouce; les antennes sont un peu plus longues que le corps, noirâtres, avec la base rougeâtre; la tête est noire et profondément sillonnée à sa partie supérieure, légèrement couverte d'un duvet soyeux, jaunâtre; le corselet est noir, inégal en dessus, muni de chaque côté d'un tubercule mousse, couvert surtout en dessous d'un duvet soyeux, jaune, brillant; les élytres sont rétrécies dans leur milieu, lisses, testacées, avec la suture et l'extrémité brunes; le dessus de l'abdomen est testacé; la poitrine est couverte d'un duvet soyeux, doré, brillant; les pates sont testacées, avec les genoux et les tarses noirâtres.

On le trouve sur les fleurs, dans toute l'Europe, principalement dans le Nord : il est assez commun aux environs de Paris.

Le Stencore du saule, *Stenocorus salicis.*

G. *Rhagie.* Latr.

Il a dix lignes de longueur; les antennes sont filiformes, moins longues que le corps, fauves à la base et noires dans le reste de leur étendue; la tête est rouge, un peu pubescente; les yeux sont noirs; le corselet est rouge, très inégal en dessus, et muni de chaque côté d'un tubercule assez gros; les élytres sont larges, arrondies à l'extrémité, chagrinées, d'un bleu noirâtre; le dessous du corps et les pates sont rouges; la poitrine est noire.

On trouve assez souvent, avec ce stencore, une espèce qui lui ressemble entièrement par la forme et la grandeur, et qui en diffère seulement par la couleur des élytres, qui sont rouges : on ne sait pas si cette différence caractérise le sexe, ou si c'est une variété; cette espèce est moins commune que celle à élytres bleues.

On le trouve aux environs de Paris, vers la fin du printemps, sur le marronnier d'Inde,

le saule et l'orme, surtout lorsque ces arbres sont pourris : il habite aussi l'Allemagne et l'Italie.

Le Stencore azuré, *Stenocorus cyaneus.*

G. *Rhagie.* LATR.

Cette espèce est une des plus grandes de ce genre, elle a un pouce de longueur; les antennes sont un peu plus courtes que le corps, les troisième, quatrième et cinquième articles sont renflés à leur extrémité, presque en scie; tout le corps est d'un bleu noirâtre ; la tête est pointillée, sillonnée à sa partie supérieure ; les yeux sont bruns ; le corselet est raboteux, avec une impression longitudinale sur le milieu, et les angles postérieurs saillans ; l'écusson est d'un noir bleuâtre ; les élytres sont pointillées, jaunes depuis la base jusqu'au milieu, et depuis le milieu jusqu'à l'extrémité d'un bleu noirâtre; les pates sont de la couleur du corps.

On le trouve dans l'Inde et à la Caroline.

FIN DU TOME QUATRIÈME.